



INFORMATEUR JUDICIAIRE

CONJONCTURE

Les Pays de la Loire,
un territoire de résilience

VENDÉE

La technopole sur la
rampe de lancement

Jérôme
BRETAUDEAU

Gérant du Domaine
de Bellevue

“ ON FAIT DU
COUSU MAIN ”

In Extenso

Experts-Comptables

Ensemble pour aller plus loin

Partout en France les experts-comptables In Extenso vous accompagnent tout au long de la vie de votre entreprise.

Expertise comptable - Gestion sociale et paie - Audit - Juridique - Fiscalité - Accompagnement et conseil en création, reprise et transmission d'entreprise

In Extenso est fier et enthousiaste d'accompagner la professionnalisation du rugby à 7 via le **IN EXTENSO SUPERSEVENS**.

A photograph of three rugby players in action during a match. Two players in yellow jerseys are jumping to catch a ball, while a player in a dark jersey is also jumping towards them. The background shows a blurred crowd and a banner with the In Extenso logo.

In Extenso LE p

Près de chez vous...

Ancenis

02 40 83 17 52

La Roche-sur-Yon

02 51 24 07 90

Nantes Erdre

02 40 52 59 00

Sables-d'Olonne

02 51 95 11 22

Challans

02 51 35 00 35

Les Herbiers

02 51 64 88 31

Pornic

02 40 82 15 93

Saint-Herblain

02 51 80 18 00

Haute-Goulaine

02 40 13 65 65

Nantes Centre

02 51 80 18 00

Rezé

02 28 91 26 99

Thouaré-sur-Loire

02 28 16 21 64

La Baule

02 40 60 57 34

www.inextenso.fr

Suivez nos actualités sur notre page **LinkedIn In Extenso Ouest Atlantique**

Cours

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Éric CABANAS, Alexandrine DOUET, Marie LAUDOUAR, Nicolas LE PORT

Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique
David PEYS
Maquettiste
Camille JUREK
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
Responsable du service annonces légales
Isabelle OLIVIER
Assistante de direction
Rozanne GENDRON
Assistante administrative
Lesline KOUITY
Responsable du développement commercial
gbremaude@informateurjudiciaire.fr
Gaël BRÉMAUD

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
02 40 47 00 28

I Informateur Judiciaire
N° 7170
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist' Hau
- CS 14226 - 44 042 NANTES
CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 179873 -
ISSN 0755768X - RCS Nantes 348
327 891
CCP Nantes 11 53 M

Prix de vente : 2,2 €

Abonnement 1 an
39 € (TVA incluse) magazine
numérique + site internet
79 € (TVA incluse) couplage
magazine numérique et papier
+ site internet
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire
Parution le Vendredi
Membre du Réseau Hebdo Éco

Impression
Rotimpres : Pla de l'Estany
17181 Aiguaviva (Girona) Espagne



L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une

- 4. Pays de la Loire : « Un territoire de résilience plus forte »

Actualités

- 6. Des start-up dans la voie de la transition
- 8. Du concret pour décarboner les achats numériques
- 10. La technopole de Vendée sur la rampe de lancement
- 12. Construction bois : les entreprises ont du répondant
- 14. Vendée Grand Littoral : terre d'accueil pour entreprises
- 16. Immobilier : 12 nouvelles villes "tendues"
- 17. Futur parc éolien : Nantes Saint-Nazaire Port choisi pour l'installation

VIE DES ENTREPRISES

- 18. Aimcia, Daan Tech, Fideip, Foire Virtuelle, Génération, Guémas, Mimbi, Réalités, Rollix



sommaire

● N° 7170

● VENDREDI 20 OCTOBRE



L'ENTRETIEN

- 24. Jérôme Bretaudeau, gérant du Domaine de Bellevue : « On fait du cousu main »

LE CERCLE DES EXPERTS

- 30. « Restaurer le dialogue, c'est tout l'intérêt de la médiation »
- 33. Précompte des cotisations par les plateformes
- 34. Faut-il se cyber-assurer ?

GÉOLOGIE

- 36. Un accord de saison : champignons et vins

ENVIES, TABLES & CULTURE

- 40. L'Auberge de la Madeleine, Adèle Fugère, l'Empire Mongol de Gengis Khan

43. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES





Yann **Trichard**
Président de la CCI
Nantes St-Nazaire

Simone **Kamycki**
Directrice régionale
de la Banque de France

PAYS DE LA LOIRE « UN TERRITOIRE DE RÉSILIENCE PLUS FORTE »

Si les **voyants** de l'économie ligérienne sont **globalement au vert** selon **Simone Kamycki**, directrice régionale de la Banque de France, et **Yann Trichard**, président de la CCI Nantes St-Nazaire, certains secteurs souffrent de la conjoncture, comme la **restauration** et la **construction de logements neufs**. Néanmoins, les **perspectives 2023 et 2024** pour les Pays de la Loire restent **meilleures qu'à l'échelle nationale**.

Par Nicolas **LE PORT**

Interrogée sur l'état de santé des entreprises ligériennes lors de la "Matinale de l'éco", le 11 octobre dernier à la CCI de Nantes, la directrice régionale de la Banque de France, Simone Kamycki, a été rassurante : « Elles vont globalement bien et l'activité économique des Pays de la Loire est toujours aussi résiliente. Le premier semestre 2023 s'est terminé sur de bons résultats et cette situation favorable nous permet d'anticiper un deuxième semestre de la même teneur. Ce qui laisse entrevoir une année 2023 de bon augure. »

Une analyse partagée par Yann Trichard, président de la CCI Nantes St-Nazaire : « Nous avons effectivement un territoire de résilience plus forte, avec de meilleures perspectives sur 2023 et 2024 qu'à l'échelle nationale. C'est le fruit d'une stratégie territoriale économique plurielle. Comme la croissance mondiale reste soutenue, les entreprises ayant des vocations internationales comme les Chantiers de l'Atlantique, Airbus, Manitou ou Lacroix constituent des locomotives, qui tirent derrière elles de nombreux sous-traitants et créent de l'emploi. »

Des perspectives prometteuses dans le médical et les biotechs

Yann Trichard s'est également félicité de l'arrivée de Génération (*lire également page 20*) à Saint-Nazaire, avec 200 recrutements lancés : « Cette mutuelle est venue sur le territoire car on cible des entreprises dans des domaines complémentaires. Typiquement, Saint-Nazaire est un territoire industriel où l'on cherchait à implanter des services. Ces 200 emplois créés vont contribuer à réduire une partie du chômage sur place tout en améliorant cet équilibre territorial. »

Pour le renforcer davantage, le secteur médical semble également porteur, a souligné le président de la CCI : « Avec 1,2 Md€ d'investissement prévus pour le futur CHU mais aussi le développement de tout le quartier de la santé à Nantes, notamment dans les biotechs, le médical est un domaine où l'on performe et sur lequel il reste encore de la place. »

Restauration et construction de logements neufs à la peine

Cet état des lieux optimiste a néanmoins été pondéré par Nicole Kamycki : « Il s'agit d'une vue globale de la situation et certains secteurs ne sont pas épargnés par la crise. Notamment la restauration et la construction de logements neufs. Ce qui peut paraître paradoxal, car l'hôtellerie et les travaux publics s'en sortent plutôt bien. » L'explication est simple selon la directrice régionale de la Banque de France : « Les priorités des ménages évoluent. Par exemple, ils continuent de partir en vacances, mais sur des périodes plus courtes. Les trains et les hôtels sont pleins, mais plus les restaurants. »

« Les baisses de mises en chantier de logements neufs sont très importantes, a complété Yann Trichard. Le problème va être amené à se durcir car Nantes et la Loire-Atlantique sont très attractifs, avec un solde migratoire important (entre 16 000 et 19 000 personnes en plus par an en Loire-

Atlantique, NDLR). Cette pression sera d'autant plus forte qu'il y a eu peu de ventes de logements neufs sur ce premier semestre. »

Dans ce contexte d'augmentation des taux d'emprunt, les ménages qui voulaient acheter ont reporté leur projet. « Ils ont réagi en vidant leurs comptes de numéraire pour alimenter l'épargne réglementée (*livrets A principalement, NDLR*), précise Nicole Kamycki. La bonne nouvelle, c'est que cette manne financière ressortira à un moment donné et qu'il faut certainement s'attendre à un effet rebond après cette crise. »

Des taux de marge en baisse

Cette matinale a ensuite été l'occasion d'évoquer la problématique « des taux de marge en baisse ». Selon la dernière enquête de conjoncture de la CCI¹, 59 % des établissements du CHR ont effectivement vu leur marge reculer, 48 % des commerces de gros mais aussi 48 % des commerces et services aux particuliers.

Plusieurs explications à cela selon Yann Trichard : « L'inflation, les hausses de salaire, le coût des matières... Dans ce contexte, les entreprises n'ont pas réussi à répercuter ces hausses dans leurs contrats annuels. Un phénomène qui devrait se tasser dès janvier 2024, date où les contrats annuels seront renégociés. »

Des tensions sur les trésoreries et des défaillances en progression

Conséquence directe de cette baisse de marges, « on constate quelques tensions sur les trésoreries des entreprises, poursuit la directrice régionale de la Banque de France. Vu qu'elles ont épuisé leurs PGE, elles ont des besoins de financements à court terme plus importants, notamment en fonds de rou-

lement pour financer les stocks et les délais de paiement entre clients et fournisseurs. »

Ces tensions de trésorerie sont parfois à l'origine des défaillances d'entreprises, dont le nombre est en progression de 40,2 % en glissement annuel à fin août dans les Pays de la Loire (42,1 % en France). En nombre, elles restent inférieures de 15 % à la moyenne constatée entre 2010 et 2019.

Inflation : un retour à 2 % d'ici 2024-2025

Ultime élément abordé par Simone Kamycki, l'inflation : « On s'inscrit toujours dans une politique de baisse et on devrait revenir d'ici 2024-2025 à l'objectif de 2 % que s'est fixé la Banque centrale européenne. » Si la directrice de la Banque de France régionale assure qu'on devrait terminer l'année 2023 à 4,5 % d'inflation, elle ne s'engage en revanche pas sur l'évolution des taux d'emprunt : « Ils n'augmenteront que s'il y en a vraiment besoin ! » ●

¹ Enquête de la CCI réalisée du 28 août au 12 septembre auprès de 1244 entreprises de Loire-Atlantique.

Les tensions de recrutement en net recul

Concernant les difficultés des entreprises ligériennes, les tensions de recrutement sont en net recul.

Alors qu'elles étaient la première préoccupation des entreprises il y a six mois, elles sont passées à la quatrième position.

C'est désormais la hausse du prix de l'énergie qui est leur première préoccupation, devant l'augmentation des matières premières et la baisse du carnet de commandes.

DES START-UP DANS LA VOIE DE LA TRANSITION

La **transition écologique dans le numérique**, ce sont encore les sociétés engagées dans la démarche qui en parlent le mieux. Coup de projecteur sur **ASI, Beapp et Iadvize**, trois entreprises nantaises qui ont été invitées par la **Cantine Numérique** à partager leur expérience en la matière.

Par Gildas PASQUET

À l'heure du changement climatique, la décarbonation de l'économie apparaît comme l'un des leviers majeurs, dont s'emparent de plus en plus d'entreprises. Le 10 octobre dernier à Nantes, la Cantine Numérique organisait une soirée afin de donner des clés concrètes aux dirigeantes et dirigeants de start-up et entreprises innovantes du territoire, et montrer comment le numérique en particulier peut être une opportunité pour l'action climatique.

En préambule, c'est François Gemenne, co-auteur du sixième rapport du GIEC, qui a planté le décor en rappelant les grands enjeux de la transition écologique : émissions de CO₂, hausse des températures, politiques publiques, rôle des entreprises... « Aucune action contre le changement climatique n'est inutile. Souvent, ce que vous engagerez dans votre entreprise aura un impact qui dépassera très largement son périmètre », a-t-il lancé aux entrepreneurs présents. Le chercheur voit ainsi dans l'innovation et les technologies un moyen d'amener à de réels changements des modes de vie : « La technologie peut nous aider à incarner ce projet d'action climatique et donner à voir aux gens concrètement un monde dans lequel ils aspireraient à vivre. »

« Le dirigeant doit être formé »

Donner corps à cette nécessaire transition écologique ne s'improvise pas. Selon Anaïs Vivion, dirigeante et cofondatrice de Beapp, agence nantaise spécialisée dans le développement d'applications mobiles, avant même de savoir comment ils vont transformer leur entreprise, il est essentiel pour les dirigeants d'être bien au fait des enjeux climatiques. « J'ai rejoint le parcours "Leadership régénératif pour les dirigeants" d'Open Lande (*société nantaise qui accompagne les entreprises dans leur transition*, NDLR) et je me suis rendu compte qu'en fait, je n'y connaissais rien du tout. On a souvent une vision très restreinte de la RSE par rapport à tout ce qu'il y a à faire. Le dirigeant doit donc forcément être formé car ce n'est pas notre métier. » Alors, l'entreprise peut envisager des mesures concrètes, et en premier lieu la mise en place d'outils de mesure comme le bilan carbone. Pour Luc Davoust, chief of staff (bras droit de la direction) chez Iadvize, start-up qui a développé une plateforme conversationnelle dédiée aux sites de e-commerce : « Le bilan carbone, c'est la base. Il permet d'identifier les principaux postes d'émission.

On en est à notre deuxième », confie-t-il. L'outil a notamment permis à l'entreprise de réduire son principal facteur d'émissions, à savoir le code : « Nos ingénieurs se mettent en quatre pour essayer de l'optimiser et le rendre le plus léger possible. »

« Diviser par deux nos émissions liées à l'avion »

Autre action déployée : « La Fresque du climat, que l'on propose à l'intégralité des employés, et qui est animée par des employés formés pour cela. C'est un levier extraordinaire pour prendre des décisions courageuses. Par exemple, on vient de décider de diviser par deux nos émissions liées à l'avion, ce qui est une décision assez difficile quand on travaille avec une équipe basée aux USA. Cette décision est beaucoup plus facile à accepter avec une équipe qui a augmenté son niveau de connaissance sur les enjeux climatiques et qui est capable de comprendre qu'un aller-retour à New York représente 2 tonnes de carbone. »

Interrogé sur les grandes actions menées par ASI, cabinet d'expertises numériques dont le siège est à Saint-Herblain, son coprésident Cédric



(De g. à d.) Cédric Étienne (ASI), Luc Davoust (Iadvize) et Anaïs Vivion (Beapp) ont donné des pistes aux entrepreneurs du numérique pour décarboner leur activité.

Étienne met notamment en avant la sensibilisation des collaborateurs aux gestes écoresponsables et un travail sur la consommation d'énergie avec le choix de fournisseurs énergétiques plus responsables. La mobilité, fort poste d'émissions en raison des déplacements des consultants chez les clients, y compris en avion, a également été réduite, et la société a lancé la "Démarche Impact" « intégrant de nouvelles méthodes de travail au quotidien pour l'ensemble des collaborateurs, pour mesurer, à chaque fois qu'on réalise une application ou intègre une solution, la création de valeur, l'impact négatif mais aussi l'impact positif, pour le client, les utilisateurs, la société, l'environnement, nos collaborateurs et l'organisation ASI ».

Le pari d'être engagé et rentable

Business et écologie font-ils bon ménage ? Pour Luc Davoust, « la performance économique d'une entreprise ne peut pas être vue comme une fin, mais elle est un moyen au service d'un projet plus grand qui est celui de bâtir un monde dans lequel on a envie de vivre. Un dirigeant qui aujourd'hui prend conscience de ce que signifie l'accélération du dérèglement climatique ne peut plus simplement réfléchir en

termes de balance bénéfices-coûts. » Avant de nuancer : « Cela étant dit, on entrevoit des coûts tangibles, notamment le temps, car quand on passe plus de 1000 heures sur le sujet, ce sont des heures qu'on ne passe pas sur d'autres sujets plus rémunérateurs. » Malgré cela, il perçoit des « bénéfices assez inattendus » à la démarche, notamment en RH, avec un impact positif sur la fidélisation et le recrutement. « Il y a un mois, j'ai échangé avec six nouveaux salariés et j'ai été stupéfait de découvrir que pour trois d'entre eux, la démarche écologique d'Iadvize avait été un critère important. » Quant à Cédric Étienne, dont l'entreprise est par ailleurs en train de mener une démarche pour devenir société à mission, il témoigne : « Nous sommes en train d'ouvrir le capital aux collaborateurs et c'est aussi un argument pour eux pour participer à l'aventure. »

Du côté des partenaires de l'entreprise, les actions visant la transition ont aussi un impact. Ainsi, pour les banques, Anaïs Vivion souligne : « Lorsque je veux faire un prêt, elles me demandent mon bilan carbone. Et en ce moment, ce n'est pas facile de discuter avec les banques donc c'est bien d'en avoir un ! » Luc Davoust complète : « Quand on échange avec des acteurs de la sphère

financière, je m'aperçois qu'il y a encore une hétérogénéité très forte, avec des fonds ultra avancés sur le sujet, ce qui n'était pas le cas il y a quatre ou cinq ans, et d'autres qui le sont beaucoup moins. Mais on sent un point de bascule avec des investisseurs qui commencent à comprendre le besoin de financer des projets à impact et de soutenir des entreprises qui portent ces projets. »

« Transformation authentique des dirigeants »

« La transformation des entreprises passe d'abord par une transformation authentique des dirigeants, assure Luc Davoust, qui enjoint les entrepreneurs à faire leur bilan carbone personnel, en choisissant « un vrai gros levier de réduction de son empreinte comme l'avion, la viande rouge ou une voiture moins grosse, et essayer de vivre cette réduction de manière positive pour montrer que cela peut être désirable. En tant que dirigeant, le fait de vivre un cheminement authentique de sobriété, est de très loin le levier le plus puissant pour transformer son entreprise ». Avant de conclure sur une citation du médecin et philosophe Albert Schweitzer : « L'exemplarité n'est pas une façon d'influencer les autres, c'est la seule. » ●

DU CONCRET POUR LES ACHATS NUMÉ

Comment **décarboner les achats numériques** pour qu'ils génèrent **moins d'impact** ? **Retours d'expérience** à l'appui, entreprise et collectivité ont dévoilé des **actions** qu'elles ont déployées dans leur organisation lors d'une table ronde organisée, le 21 septembre dernier, dans le cadre de la **Nantes Digital Week**.

Par Nicolas **LE PORT**

Alors que le numérique représente 2,5 % des émissions carbone en France, une part qui pourrait être multipliée par trois d'ici 2050 selon l'Ademe, la décarbonation du secteur constitue un enjeu aussi bien local que national. Les organisateurs de la 10^e édition de la Nantes Digital Week l'ont bien compris puisqu'une table ronde consacrée aux achats numériques responsables était organisée le 21 septembre à la Connecting Place de la CCI Nantes St-Nazaire.

Quels leviers activer pour placer les achats au centre de la décarbonation via une stratégie numérique responsable ? C'est la question à laquelle ont tenté de répondre Safia D'Ziri, directrice des solutions numériques au Département de Loire-Atlantique, et Marc Vorburger, responsable des achats informatiques chez Système U à Carquefou. « C'est en 2018, date où le Département a commencé à élargir sa politique d'équipement pour répondre aux enjeux de la dématérialisation et de la transition digitale, rembobine Safia D'Ziri. Un bilan carbone a été effectué sur l'ensemble des activités du Département. Y compris les achats numériques. Face aux résultats, l'ambition a été dans un premier temps de stabiliser notre empreinte. »

« Carte blanche pour travailler le sujet »

« Il y a quatre ans, on a lancé un programme pour remettre à plat nos différents socles techniques, enchaîne Marc Vorburger, de Système U. Parmi eux, l'aspect numérique responsable a très vite émergé. Ça nous a permis de nous emparer du sujet et la direction m'a donné carte blanche. Aujourd'hui, nous nous appuyons sur un certain nombre d'outils pour toutes nos catégories d'achats. Pour les logiciels, nous avons fait le choix de ne plus les installer sur nos ordinateurs et de privilégier le cloud. Cela nous a permis de fermer des data centers. »

D'autre part, « pour estimer comment chaque fournisseur se positionne autour du numérique responsable », un questionnaire sur le matériel qu'ils utilisent est systématiquement intégré dans les appels d'offres de Système U. « On s'est également penchés sur nos plus gros fournisseurs pour voir où ils en sont en termes d'émissions carbone », poursuit Marc Vorburger. Et pour poser un cadre à cet engagement, Système U a ajouté des clauses "achats responsables" dans ses contrats-types. « Un autre moyen d'inciter nos fournisseurs à agir », précise Marc Vorburger.

« Former la direction à la notion d'achats responsables »

Du côté du Département, la première action a été « de former tous les agents de la direction à la notion d'achats responsables, car elle se retrouve sur l'ensemble de la chaîne de valeurs, poursuit Safia D'Ziri. Nous avons déménagé un data center qui était énergivore et la visio nous a permis d'optimiser le parc automobile des agents. »

Ensuite, le Département a procédé à l'audit de ses fournisseurs. « On a ainsi pu déterminer que la part des équipements représente 60 % de notre impact carbone, détaille la directrice des solutions numériques. La priorité est donc d'agir sur nos équipements. Le levier identifié est leur durée de vie. Même si elles étaient déjà importantes, on les a encore rallongées. »

La délicate évaluation des fournisseurs

La relation fournisseurs étant au cœur de toute stratégie d'achat, les animateurs ont ensuite questionné les témoins sur leur évaluation en matière d'achats responsables. « C'est un sujet dont ils veulent s'emparer mais ce sont des critères difficiles à évaluer, poursuit Marc Vorburger. On va par exemple prendre en

DÉCARBONER RIQUES



Marc Vorburger (à droite), responsable des achats informatiques chez Système U à Carquefou, s'est félicité que « de plus en plus de propriétaires de magasins du réseau demandent à participer à une fresque du climat ».

On est actuellement dans une démarche de sensibilisation et d'anticipation avec nos fournisseurs.

Safia D'ZIRI

compte la part des personnes sensibilisées à l'éco-conception au sein d'une l'entreprise... Mais il reste compliqué de voir ce que font véritablement nos fournisseurs, a reconnu le responsable des achats numériques. La réalité, c'est qu'on progresse doucement sur cette question et que nos fournisseurs avancent à peu près à la même vitesse que nous.»

Parmi les difficultés majeures rencontrées, le responsable des achats informatiques cite l'obsolescence technique : « On aimerait bien garder nos PC un peu plus longtemps, mais dès qu'un système d'exploitation est mis à jour, nos fournisseurs nous imposent de les changer car cela crée des failles de sécurité. Et là, on a beau être très volontaristes, le numérique responsable perd face à la sécurité! »

« Vérifier qu'on n'est pas victimes de greenwashing »

Face à cette réalité, Système U a décidé d'agir : « Il est essentiel qu'on parle le même langage avec nos fournisseurs. C'est pourquoi on les invite début décembre à une fresque du nu-

mérique. L'idée est d'en profiter pour leur faire comprendre nos objectifs et laisser tout ça infuser. Car même si on mène des actions en interne, le véritable enjeu pour diminuer notre impact reste nos fournisseurs. Aujourd'hui, la priorité est de vérifier que ce qu'ils nous proposent est concret et qu'on n'est pas victimes de greenwashing. »

Un point de vue globalement partagé par Safia D'Ziri : « On voit bien que la question du partage du vocabulaire et des enjeux est essentielle. C'est pourquoi on est actuellement dans une démarche de sensibilisation et d'anticipation avec nos fournisseurs. »

Un virage bel et bien amorcé

Pour conclure, les témoins ont évoqué les bénéfices de la démarche : « On s'est rendu compte qu'on faisait déjà des achats numériques responsables sans le savoir en souscrivant des extensions de garantie pour faire durer le matériel le plus longtemps possible, termine Marc Vorburger. C'est devenu aujourd'hui un axe de nos appels d'offres pour lisser notre empreinte carbone sur le long terme. »

Passant au peigne fin ses achats, le Département a également eu la bonne surprise de constater que « sur le montant total de nos achats numériques, 54 % sont issus du reconditionné ou à base de matériels recyclés, donc largement au-dessus des exigences de la loi Agec (2021), qui impose 20 % minimum. Pour les entreprises qui nous fournissent, tous ces échanges constituent de l'information sur les nouvelles attentes client, ce qui leur sera bien utile sur de futurs marchés. » ●

LA TECHNOPOLE VENDÉE

SUR LA RAMPE DE LANCEMENT

Accélérer l'accompagnement de l'innovation sur le territoire, tel est l'objectif de la convention signée le 16 octobre par cinq collectivités vendéennes et l'agence de développement économique Oryon. Le document ouvre la voie à la création d'une technopole au sein du département à l'horizon 2025, à l'issue d'une expérimentation lancée dès cet automne.

Par Alexandrine DOUET

« La Vendée est aujourd'hui le seul département de la région Pays de la Loire à ne pas avoir de technopole sur son territoire, constate Françoise Raynaud, présidente d'Oryon, l'agence de développement économique de La Roche-sur-Yon Agglomération. Cette labellisation va permettre aux porteurs de projets (entreprises, laboratoires, enseignement supérieur...) de gagner en visibilité. » Depuis plusieurs années, le territoire de La Roche-sur-Yon collaborait avec Atlanpole, le hub d'innovation du bassin économique et universitaire de Nantes - Saint-Nazaire. « N'y trouvant pas notre compte, nous avons finalement souhaité quitter la structure pour nous recentrer sur notre territoire », ajoute Luc Bouard, président de l'agglomération yonnaise qui a lancé il y a deux ans le projet de création d'une technopole sur le sol vendéen, entraînant dans son sillage quatre autres collectivités, à savoir le Pays des Herbiers, Les Sables d'Olonne Agglomération, le Pays de Fontenay ainsi que le Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération. Approuvé par la Région, le dispositif est financé par les cinq EPCI à hauteur de 231 k€ dont 155 k€ pour La Roche-sur-Yon Agglomération et 29 k€ pour chacune des autres communautés de communes.

Une expérimentation pendant plus d'un an

Première étape : le lancement d'une phase expérimentale à partir de novembre. Pour cela, les collectivités vont s'appuyer sur le savoir-faire d'Oryon via son centre de ressources en innovation (CRI) qui, depuis sa création en 2013, a permis le développement de 380 projets innovants. Durant cette

période de test qui doit durer 15 mois, la mission confiée à Oryon vise à accompagner des entreprises sur la base de trois piliers développés au sein du centre de ressources en innovation. Dans un premier temps, il s'agit d'effectuer un travail de promotion auprès des acteurs économiques en présentant l'innovation comme un levier pour attirer les jeunes talents et booster la compétitivité. Viendra ensuite la phase d'accompagnement avec la mise en place de programmes clés en main, avant un temps d'animation au cœur même de l'écosystème pour développer le partage d'expérience et les synergies entre les territoires.

L'objectif final est d'élargir le dispositif à l'ensemble du département et d'obtenir le label décerné par le réseau français Retis¹, qui réunit des technopoles implantées sur l'ensemble du pays. « Nées à l'initiative des pouvoirs publics, avec parfois le soutien d'industriels, nos technopoles sont les bras armés des territoires, pour créer des richesses, des emplois et de l'innovation au cœur même de ces territoires », souligne Olivier Farreng, président de Retis, qui compte à ce jour 80 membres actifs et certifiés, dont les quatre technopoles actuelles de la région Pays de la Loire (Atlanpole, Angers Technopole, Le Mans Innovation, Laval Mayenne Technopole). « Après une phase de diagnostic et d'échanges avec des membres de notre réseau, nous établissons ensemble une feuille de route comprenant des recommandations et préconisations visant à mettre en place le futur modèle économique de la technopole », poursuit le dirigeant.

Une technopole multi-filières... avec des spécificités

La future technopole vendéenne n'a pas pour ambition de se limiter à une seule filière d'excellence, comme c'est le cas sur certains territoires. « Notre force est d'avoir de nombreuses filières représentées au sein de notre département », indique la présidente d'Oryon. Alain Blanchard, président de la Sem Les Sables d'Olonne développement tient toutefois à nuancer le propos : « Nous attendons un soutien important de notre filière du nautisme. Nous avons d'ailleurs déjà engagé des actions dans le but d'être reconnus dans le domaine de l'innovation maritime. » À cela, Isabelle Duranteau, vice-présidente du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération ajoute : « Nous avons choisi de nous associer à cette démarche, tout particulièrement pour accompagner nos entreprises artisanales, dont le nombre a doublé en 15 ans. Nous en comptons aujourd'hui plus de 1500. Il s'agit de les faire évoluer afin qu'elles puissent notamment s'adapter aux demandes de leurs clients. » Selon Franck Gauthier, vice-président du Pays des Herbiers, « la capacité d'innovation sera le facteur prépondérant de compétitivité des entreprises, contraintes de trouver des solutions, telles que l'automatisation pour faire face à un manque de main-d'œuvre. » Quant à Michel Héraud, vice-président du Pays de Fontenay, il imagine une collaboration entre la future technopole vendéenne et le campus connecté de Fontenay-le-Comte qui ouvrira ses portes en septembre 2024. ●

¹ Né il y a plus de 30 ans, le réseau Retis, ex-France Technopole et anciennement FTEI (France technopole entreprises innovation) s'est ouvert successivement depuis 2008 aux pôles de compétitivité, aux incubateurs privés et plus récemment aux collectivités locales. Ses membres sont présentés comme des maillons complémentaires d'une même chaîne de l'innovation.

L'appel à projets Spécifik' prolongé jusqu'à fin novembre

Créé en 2020 par le centre de ressources en innovation (CRI) de La Roche-sur-Yon Agglomération, avec le soutien d'Oryon, le programme Spécifik' « encourage la création de solutions répondant aux défis économiques, sociaux et environnementaux du territoire. » Cette année, l'appel à projets est divisé en trois catégories : la robotique, le numérique ainsi que les énergies et mobilités du futur. Les porteurs de projets peuvent être aussi bien de jeunes entrepreneurs que des entreprises établies. Les dépôts de candidatures doivent se faire avant le 30 novembre. Les lauréats, qui se partageront la somme de 32 k€, seront présentés en février prochain. Les différentes propositions seront évaluées par un jury composé de 16 partenaires (La Région Pays de la Loire, Le Village By CA Atlantique Vendée, Proxinnov, ADN Ouest, la French Tech Vendée...). Depuis sa création, Spécifik' a reçu 60 dossiers et récompensé 14 projets. Parmi les lauréats figurent Tract'moi, Recycuir ou encore Tervalia.

Plus d'informations : Cri-vendee.fr



De gauche à droite (au premier plan), Michel Héraud, vice-président du Pays de Fontenay-Vendée, Luc Bouard, président de La Roche-sur-Yon Agglomération, Françoise Raynaud, présidente d'Oryon. (Au second plan) Isabelle Duranteau, vice-présidente du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération, Alain Blanchard, président de la Sem Les Sables d'Olonne développement, Franck Gauthier, vice-président du Pays des Herbiers.

CONSTRUCT

LES ENTREPRISES ONT DU RÉPONDANT

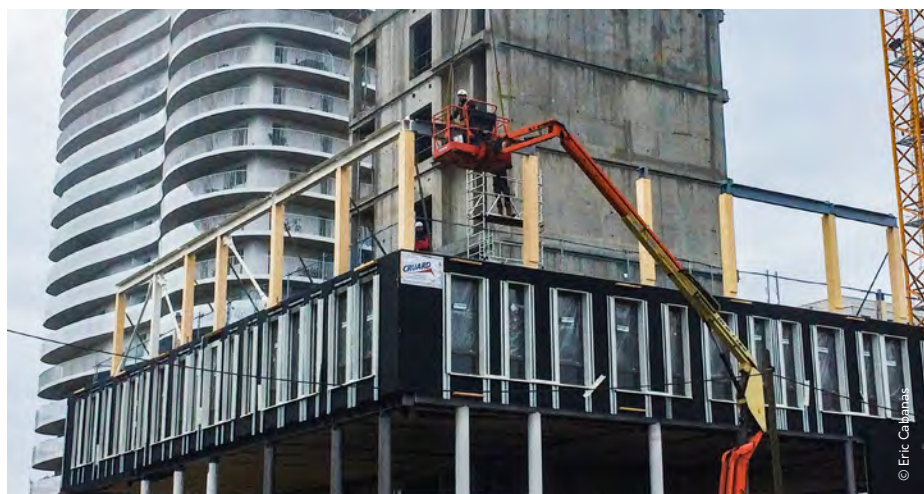
La construction bois est en pleine **évolution**. Elle représente 36 % des emplois de la filière bois en Pays de la Loire, générant une **structuration** des entreprises dans ce secteur. Au nombre de 180, elles ont la capacité de faire face à une forte **progression de la demande**.

Par **Éric CABANAS**

« Les entreprises ont de quoi répondre au marché en termes de production de composants pour la construction bois », assure Maxime Baudrand, prescripteur Bois Construction chez Fibois Pays de la Loire, la filière bois régionale.

Paradoxalement, alors que la crise du logement ne cesse de prendre de l'ampleur, les entreprises de la filière construction bois tirent un peu mieux leur épingle du jeu.

« Par rapport à d'autres matériaux, elles souffrent beaucoup moins. Notamment dans le domaine du logement collectif où il y a une vraie dynamique de développement du bois à l'échelle des Zac. Comme celle de Pirmil-les-Isles à Rezé, avec la prévision d'un rythme de construction soutenu de mille logements tous les cinq ans pendant quinze ans soit un total de 300 000 m², avec une forte proportion du bois dans ces opérations. Sur l'île de Nantes, quartier République, et autour du futur CHU, des programmes immobiliers sont fléchés bois. Mais ces projets sont très exigeants sur le plan réglementaire. C'est sans doute le petit bémol qui les freine techniquement et économiquement. La réglementation incendie, en pleine révision, comme pour les autres matériaux, a un impact en termes technique et économique », souligne Maxime Baudrand.



L'immeuble Kibori, l'un des premiers bâtiments à ossature bois réalisé en 2017 quartier Euronantes gare à Nantes.

L'avenir est dans la rénovation

Face à un marché de la construction individuelle marquant le pas pour des questions de financement, d'augmentation des taux et en raison de la crise du foncier, les entreprises diversifient le plus possible leurs marchés. « On sait que l'on fera moins de neuf et plus de rénovation. On voit des projets arriver dans la région sur la base de la massification de la rénovation énergétique, avec le modèle "Énergie Sprong", concept permettant une rénovation "énergie zéro" industrialisée. Cela veut dire faire appel à des solutions industrialisées pour l'isolation thermique par l'extérieur pour laquelle l'ossature bois est une vraie réponse », ajoute Maxime Baudrand.

Deux chantiers illustrent cette tendance, comme la plus grosse opération de France sous ce modèle, menée au Mans avec 251 logements en solution préfabriquée ossature bois et chaufferie bois pour Sarthe Habitat ou à Saint-Herblain, l'opération de 46 logements quartier Bellevue, pour laquelle la solution bois est plébiscitée pour « des questions de gains en termes de durée de chantier et de performances thermique ».

L'intérêt de la surélévation

La surélévation est un autre marché porteur, s'assurant une progression à deux chiffres cette année. « Cela peut être un vrai levier pour financer la rénovation de l'existant. On voit des mécanismes intéressants à l'échelle du logement social. Nantes Métropole Habitat a lancé une étude du potentiel de surélévation possible sur les toits de ses immeubles existants.

ION BOIS

C'est un moyen de financer la rénovation de ces bâtis et de participer à la limitation de l'étalement urbain. Le bois présente un avantage supplémentaire, celui de la légèreté », assure le prescripteur de l'association Fibois. Les demandes des copropriétés privées progressent, tout comme dans le milieu de l'immobilier d'entreprise avec des projets de surélévations.

Le retour du modulaire et de la construction hors site

La voie industrielle assure une réelle compétitivité à la construction bois, débouchant sur des accords-cadres pour des marchés groupés entre entreprises du bois et bailleurs sociaux. Les Conseils départementaux imaginent également ce type d'accords pour de la construction bois hors site.

Les collectivités ont une démarche bois pour la réalisation d'extension d'écoles ou d'équipement publics. Comme le lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu qui sera le plus important établissement (18 000 m²) d'Europe recevant du public construit en bois et isolé en paille. Le lot "structure et murs à ossature bois", remporté par LCA Construction Bois (La Boissière-de-Montaigu – 85) représente plus de 7 M€.

« Les entreprises confirment que le bois se positionne sur de grosses opérations. Dans le domaine de l'ossature bois, avec sept entreprises de la région, on est capables de produire 250 000 m² de murs par an. Le lycée Saint-Philbert-de-Grand-Lieu en représente seulement 4 000 m². En une année on est capables de produire les quinze ans de consommation du marché de la Zac Pirmil les Isles », assure Maxime Baudrand.

D'autres entreprises produisent du CLT (Cross laminated timber, panneaux en bois massif) comme Piveteaubois (Sainte-Florence – 85) capable d'en fabriquer 50 000 m³ par an. Pour sa part, Charpentes Fournier (Le Poiré-sur-Vie – 85) va multiplier par deux sa capacité de production de lamellé-collé avec sa nouvelle usine.

Et Maxime Baudrand de constater : « On a vraiment des capacités énormes. L'enjeu est désormais d'avoir une bonne adéquation entre l'offre et la demande. Si on se projette sur les seuils de la réglementation RE2020 valables en 2031, le bois sera indispensable. Des opérateurs immobiliers et des collectivités se positionnent déjà sur ces seuils. » ●

¹ Association interprofessionnelle de développement de la filière bois.





VENDÉE GRAND LITTORAL, TERRE D'ACCUEIL POUR ENTREPRISES

Territoire rural situé au sud-ouest de la Vendée, Vendée Grand Littoral est une destination économique qui ne cache plus ses ambitions. **Zone touristique** naturellement tournée vers le **nautisme**, la collectivité veut **renforcer son attractivité à l'année** en créant un **écosystème favorable** aux entreprises.

Par Marie LAUDOUAR

Situé au sud des Sables d'Olonne, Vendée Grand Littoral est une toute jeune collectivité entre terre et mer. Née en 2017 de la fusion des communautés de communes du Talmondais et du Pays moutierois, elle regroupe 20 municipalités et près de 35 000 habitants. On compte 7 300 actifs pour 1 600 entreprises. Le taux de chômage y est de 5,1 % (juin 2023).

Un tissu économique diversifié

Avec quatre communes en façade littorale (Talmont-Saint-Hilaire, Longeville-sur-Mer, Jard-sur-Mer et Saint-Vincent-sur-Jard), le tourisme y est logiquement un secteur économique clé, représentant 3 600 emplois (permanents et saisonniers) et générant

un chiffre d'affaires annuel de 130 M€ (2022). Ses atouts : une offre de loisirs dynamique (56 sites d'activités) et un riche patrimoine historique (château de Talmont) et naturel (30 kilomètres de côte, Le Marais poitevin, Le Havre du Payré).

Mais l'attractivité de Vendée Grand Littoral ne repose pas uniquement sur le tourisme. La collectivité jouit en effet d'un tissu économique diversifié. On y retrouve à la fois de l'artisanat et de l'industrie, principalement dans le bâtiment, l'agroalimentaire (Harry's (Barilla), principal employeur avec 300 salariés, charcuterie Tradition de Vendée, conserverie de légumes Olvac), le nautisme (Chantiers Delavergne, constructions navales

aluminium) ou dans l'univers informatique avec Prolaser (production et distribution de consommables d'impression recyclés), et SRDI (encre compatible et accessoires multimédia). Autre entreprise phare : l'Espace des marques, déstockeur de vêtements de marque en ligne et en boutiques.

La collectivité gère 15 zones d'activités implantées au sein de neuf communes. Cela représente 186 hectares de foncier économique dont 21 hectares sont toujours disponibles. Certaines zones comme celles du Pâtis (Talmont), des Églantiers (Moutiers) ou encore des Acacias (La Boissière-des-Landes) sont aujourd'hui saturées ou sur le point de l'être.

Repenser l'aménagement du foncier

Face à cette pression, Vendée Grand littoral mise d'abord sur une extension de certaines zones. « Notre schéma de cohérence territoriale prévoit de mettre en commercialisation 35 hectares supplémentaires dans les 10 ans à venir, indique Olivier Coutansais, vice-président de Vendée Grand Littoral en charge de l'économie. Dont 12 ha du côté du Pâtis où l'extension de la ZAE est en cours. Nous voulons aussi continuer à investir à La Boissière, zone industrielle attractive, idéalement placée à proximité de La Roche-sur-Yon, conforter le pôle économique de Moutiers, central sur le territoire, et investir dans le développement d'activités commerciales et artisanales à Angles. »

Parallèlement, la collectivité vendéenne entend optimiser l'aménagement de ses espaces économiques. « Concrètement, nous ne donnerons pas suite à un projet sur-consommateur de foncier et peu pourvoyeur d'emplois. Désormais, nous voulons commercialiser notre foncier de manière plus raisonnée tout en favorisant l'émergence de nouvelles entreprises. »

« La douceur de vivre attire toujours de nombreux entrepreneurs au sein de notre territoire. Mais aujourd'hui, il n'est plus possible de répondre positivement à tout le monde, réagit Luc Gatineau, président du Club entreprises Littoral Atlantique (Cela). Et avec la loi Zan (zéro artificialisation nette), il va falloir d'ici 2050 optimiser les surfaces économiques, construire en hauteur, mutualiser les espaces communs... Néanmoins, je crains que la crise éco-

nomique ambiante ne ralentisse la consommation du foncier économique, ici comme ailleurs. »

Une certitude : l'ambition de Vendée Grand Littoral est de créer un écosystème favorable aux entreprises, en répondant à la fois à leur problématique immobilière mais aussi de recrutement. Cela passe par l'organisation de deux salons de l'emploi chaque année : un forum emploi-formation et orienté vers l'industrie et l'artisanat¹, et un job dating saisonnier². L'idée est aussi de s'appuyer davantage sur les groupements d'employeurs pour « maintenir une offre d'emploi à l'année et aider les saisonniers à trouver des contrats en période touristique creuse, notamment du côté de l'agroalimentaire ; afin de permettre aux jeunes de rester vivre ici. » S'il reconnaît que ces mesures vont dans le bon sens, Luc Gatineau souligne que cela implique d'avoir

des profils polyvalents sur le territoire. Autres défis à relever selon lui pour atteindre ces objectifs : la problématique du logement saisonnier et la difficulté des primo-accédants à acheter sur ce territoire littoral en raison de prix immobilier élevés. ●

¹ Le 26 janvier 2024 à La Boissière-des-Landes.

² Le 24 février 2024, probablement à Avrillé.



La zone du Pâtis, à Talmont-Saint-Hilaire, en cours d'extension.

En septembre 2023, Vendée Grand Littoral a présenté son plan de mobilité simplifié. L'une de ses volontés est de faciliter les déplacements du quotidien, notamment les trajets domicile-travail en partenariat avec les employeurs. Cette démarche entend prendre en compte la mobilité des plus fragiles : apprentis, actifs non-motorisés ou à faibles revenus.

L'une des actions envisagées est de favoriser les déplacements doux et la location de vélos. La collectivité prévoit ainsi d'aménager des pistes cyclables reliant zones d'habitat et zones d'emploi, et de les connecter aux usages multiples jalonnant le parcours domicile-travail (écoles, commerces...). Parallèlement, elle souhaite mettre en place un service de location de vélo à assistance électrique et de vélos cargos de longue durée (d'un à six mois, voire un an) avec option d'achat in fine.

Autre action identifiée : l'adhésion à une plateforme de covoiturage, avec mise à disposition d'un animateur territorial pour animer le dispositif. Objectif : favoriser la pratique sur les petites distances. L'expérimentation de toutes ces actions vient de démarrer en juin au sein de la ZAE du Pâtis (Talmont-Saint-Hilaire) par la constitution d'un groupe de travail.



IMMOBILIER

12 NOUVELLES VILLES

“TENDUES”

Une publication au Journal officiel en date du 2 octobre vient **rallonger la liste des communes régionales inscrites au dispositif “zone tendue”** en matière d’immobilier. Quatre villes de **Loire-Atlantique** intègrent ce classement tandis que trois villes côtières voient leur situation se durcir. En **Vendée**, huit nouvelles communes sont concernées. Objectif : favoriser la **construction de logements privés à louer et l’accession à la propriété**.

Par Nicolas **LE PORT**

Pour permettre à davantage de ménages de trouver un toit, le ministre du Logement, Patrice Vergriete, et le ministre des Comptes publics, Thomas Cazenave, ont signé le 2 octobre dernier un arrêté autorisant le reclassement « de plus de 200 communes » au titre du zonage ABC¹. Parmi elles, 154 intègrent la zone tendue (A, A bis ou B1) alors qu’elles étaient précédemment classées en zone B2 ou C. « Il s’agit des communes confrontées depuis plusieurs années à une augmentation rapide des prix de vente et de loyers mesurés, où les locataires comme les ménages souhaitant devenir propriétaires ont du mal à se loger », ont justifié les ministres. Si 42 communes étaient déjà considérées comme “tendues” en Loire-Atlantique, quatre nouvelles collectivités font leur entrée au classement : Ancenis-Saint-Géréon, La Turballe, Saint-Brevin-les-Pins et Saint-Michel-Chef-Chef. Déjà considérées comme tendues (car classées en zone B1), trois communes littorales voient également leur classement évoluer en zone A (très tendue) : La Baule-Escoublac, Le Pouliguen et Pomichet.

Logers encadrés et préavis réduit à un mois

Du côté de la Vendée, huit communes intègrent ce classement, alors qu’aucune n’y figurait auparavant : Challans, La Tranche-sur-Mer, Les Herbiers, l’Île d’Yeu, Montaigu-Vendée, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Hilaire-de-Riez et Talmont-Saint-Hilaire. Pour rappel, Les Sables-d’Olonne, Saint-

Gilles-Croix-de-Vie, Noirmoutier-en-l’Île, Barbâtre et La Guéinière figuraient déjà en zone tendue.

Pour les communes concernées, ce classement engendre plusieurs conséquences : la fixation des loyers y est désormais encadrée par la loi et le préavis réduit à un mois pour les locataires. Ayant vocation à pousser les propriétaires à remettre leur logement sur le marché de la location à l’année, ces zones offrent également aux collectivités une plus grande marge de manœuvre pour taxer les logements vacants, notamment les résidences secondaires qui pourront ainsi voir leur taxe d’habitation majorée.

Concernant 4,5 millions d’habitants à l’échelle de l’Hexagone, ce reclassement vise à « soutenir la production de logements neufs sur ces territoires (...) et faire bénéficier les nouveaux acquéreurs du prêt à taux zéro à compter de 2024 », ont précisé les ministres. Autre bénéfice : les communes “tendues” pourront « accueillir du logement locatif intermédiaire (LLI) ». Destinés aux classes moyennes sans pour autant être du logement social, ces logements affichent des loyers 10 à 15 % moins chers que sur le marché locatif local. ●

¹ Créé en 2003, ce zonage comprend cinq catégories : A, A bis, B1, B2 et C. Il permet de classer les communes en fonction du déséquilibre entre l’offre et la demande de logements, les prix de l’immobilier et le niveau des loyers. Les catégories A, A bis et B1 sont considérées zones tendues, les B2 sont des zones à l’équilibre et les C sont des zones non tendues.

FUTUR PARC ÉOLIEN

NANTES SAINT-NAZAIRE PORT CHOISI POUR L'INSTALLATION

Les vents ont donc été favorables pour la cité navale. La nouvelle a en effet été annoncée le 9 octobre par la présidente de Région, Christelle Morançais : le site portuaire de Saint-Nazaire a été choisi pour réaliser l'installation du parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Par Karine LIMOUZIN

Les travaux démarreront dans le courant de l'été 2024 pour une mise en service attendue au second trimestre 2025 (sous réserve de l'instruction des recours contre le projet). Les 62 éoliennes prévues, d'une capacité de huit mégawatts chacune, seront situées à 11 km de l'île d'Yeu, 16 km de Noirmoutier, 20 km de La Barre-de-Monts et produiront une électricité permettant de couvrir les besoins d'une population équivalente à celle de la Vendée, soit près de 800 000 personnes.

Un savoir-faire reconnu

Nantes Saint-Nazaire Port, qui avait déjà été choisi pour le déploiement des 80 éoliennes du parc de Saint-Nazaire, en service depuis l'automne 2022, bénéficie d'une expérience qui a fait la différence dans l'appel d'offres. « Notre objectif est de faire connaître notre savoir-faire, d'être encore plus productifs et de provoquer les opportunités », a réagi Pascal Vialard, président de l'Union maritime Nantes Ports.

Les 14,5 hectares ayant servi de hub logistique sur le port de Saint-Nazaire pour l'assemblage du parc installé au large du Croisic vont être de nouveau utilisés entre mars 2024 et décembre 2025, de même que la forme Joubert, le quai de la Prise d'eau et le quai des



Le collectif Oportunity, créé à l'automne 2022 afin d'être le point de synergie entre les différents acteurs portuaires de Nantes à Saint-Nazaire, a organisé cette soirée d'annonce, à Saint-Nazaire. De g. à d. : Marc Hirt (DG d'Ocean Winds France), Paolo Cairo (directeur de projet chez Emyn) et Frédéric Petit (président de Siemens Gamesa France).

Charbonniers. Les nacelles et les pales arriveront par bateau de l'usine Siemens Gamesa du Havre, tandis que les mâts arriveront de Brest.

Pour acheminer les éoliennes, la forme Joubert accueillera de nouveau le bateau *Vole au vent* de la compagnie Jan de Nul, chargé d'acheminer les mâts, les nacelles et les pales sur site pour l'assemblage final. Entretemps, les études d'impact sur la biodiversité marine se poursuivront dans le cadre du projet

ERC (Éviter, réduire, compenser) avec « l'installation de caméras thermiques pour détecter la présence des mammifères et ne pas les impacter », a souligné Paolo Cairo, directeur de projet de la société Emyn (Éoliennes en mer d'Yeu et de Noirmoutier).

Le coût du parc est évalué à 2,5 Mds€. Il devrait créer pour le territoire 1500 emplois, dont certains permanents pour la maintenance du site. ●

VIE des entreprises

Loire-Atlantique • CRÉATION FOIRE VIRTUELLE VISE TOUS LES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Créée en février dernier par **Aerial Group**, société spécialiste du web et du référencement dirigée par Stéphane Renoux et basée à Gorge, la plateforme en ligne Foire Virtuelle annonce déjà plus de 29 000 visiteurs. « À partir du moment où un département est ouvert, il est possible de visiter la foire toute l'année afin de découvrir les nouveaux stands. Notre mission est d'offrir un espace virtuel permettant d'explorer une **multitude de produits, de services et de talents**, tout en soutenant les artisans locaux et en profitant d'offres exclusives. Des métiers les plus traditionnels jusqu'aux professions émergentes, c'est tout **l'écosystème local** qui est représenté », indique Stéphane Renoux. Déjà effective en Loire-Atlantique, Vendée, Morbihan, Maine-et-Loire, Sarthe, Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine, Foire Virtuelle entend se déployer dans tous les départements de France. La plateforme recrute d'ailleurs des revendeurs indépendants en télévente.

Éric CABANAS



Un stand sur le site de Foire Virtuelle.

© Foire Virtuelle

Vendée • CROISSANCE FIDEIP ACCOMPAGNE L'EXTENSION DE SA FILIALE PALAMATIC PROCESS

Acteur de la **manutention automatisée des poudres** situé à Brécé, à côté de Rennes (Ille-et-Vilaine), Palamatic Process est entré dans le giron du groupe vendéen Fideip en 2015. En trois ans, l'entreprise est passée de 60 à plus de 100 salariés, nécessitant l'agrandissement et la réorganisation des bureaux ainsi que de l'outil de production. Un investissement de 2,5 M€ pour une inauguration ayant eu lieu début octobre.

« Depuis 2017, nous développons de **nouveaux savoir-faire** pour répondre aux demandes des industriels en recherche de **lignes complètes** (entièrement automatisées, NDLR) pour la manipulation des **produits pulvérulents**¹, indique Thomas Lavallée, directeur général de Palamatic Process. Au-delà des travaux d'agrandissement, c'est toute une organisation qui a été repensée afin de mieux s'adapter à l'évolution de l'activité. Ce nouveau bâtiment a été imaginé pour la conception, la fabrication et l'assemblage de lignes process poudres de demain », précise-t-il. Avec son **nouveau hall de 1 200 m²**, l'atelier voit sa surface totale dépasser les **4 000 m²** et comprend une hauteur utile de 8 mètres et de nouveaux ponts roulants 5 tonnes. « Avec ce nouvel atelier, nous sommes en mesure d'accompagner les clients sur tous leurs projets impliquant des lignes de manutention poudres de grande envergure. » Le dirigeant conclut : « La croissance de Palamatic Process (20 M€ de CA en 2022), en France et à l'international nécessite de recruter. Afin de **renforcer notre attractivité**, nous avons choisi d'offrir aux collaborateurs un cadre de travail plus moderne et fonctionnel. Nous nous sommes également dotés de 300 m² supplémentaires de bureaux avec **des aménagements favorisant le bien-être** : développement du confort acoustique, optimisation thermique des bâtiments historiques, re-conception des espaces pour favoriser le travail collaboratif, création d'espaces de convivialité intérieurs et extérieurs... »

Sophie COMTE

¹ Qui a la consistance de la poudre ou se réduit facilement en poudre.



© Palamatic Process

Façade de la société Palamatic Process avec l'agrandissement réalisé en 2023.



De gauche à droite : Christian Schulte, CEO de THS Group, Gerwald van der Gijp, CEO d'Armor Print Solutions et Simone Schroers, directrice générale de MHS.

> Loire-Atlantique ACQUISITION

ARMOR PRINT SOLUTIONS INTÈGRE THS GROUP

C'est l'union de deux poids lourds des **consommables d'impression alternatifs**. La société nantaise Armor Print Solutions, société du groupe nantais Armor, a acquis en septembre dernier THS Group, un spécialiste allemand des systèmes bureautiques qui propose des solutions en consommables d'impression, pièces détachées et logiciels MPS pour photocopieurs et imprimantes. Cette structure gardera son nom et continuera de fonctionner en totale autonomie. Les deux fabricants proposent une **combinaison de consommables d'impression, de logiciels et de solutions informatiques**, avec des opportunités de vente croisée de leurs services et produits. Le nouvel ensemble comptera 700 salariés et un chiffre d'affaires de 90 M€.

«Je suis extrêmement heureux de la fusion entre Armor Print Solutions et THS Group. Nos sociétés se connaissent depuis de nombreuses années, nous partageons une vision commune et ensemble nous bâtissons un **leader européen** des consommables d'impression», déclare Gerwald van der Gijp, PDG de la solution d'impression Armor.

Du point de vue du marché des consommables d'impression, les deux sociétés opèrent sur des canaux de vente différents. Armor Print Solutions s'appuie sur un réseau de revendeurs de produits de bureau, tandis que THS Group travaille plus largement avec des revendeurs spécialisés. Cette opération permet donc à l'acquéreur ligérien de bénéficier d'une **connaissance supplémentaire** des canaux de distribution des revendeurs de la solution MPS et informatiques. En outre, ce rapprochement va **renforcer la position** des deux acteurs en Europe, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni. Les deux sociétés proposant également des gammes de produits complémentaires, ce rapprochement va permettre l'**expansion** de leurs portefeuilles existants.

Florence FALVY

Loire-Atlantique & Vendée COOPÉRATION

RÉALITÉS SIGNE UN PARTENARIAT AVEC VENDÉE HABITAT POUR CONSTRUIRE 400 LOGEMENTS

C'est une première coopération entre deux acteurs de l'habitat sur le territoire vendéen. Réalités et Vendée Habitat ont signé, début octobre à l'occasion

du **Congrès HLM de Nantes**, un protocole d'intention de partenariat pour concrétiser la construction d'un nouveau quartier de **400 logements** à La Roche-sur-Yon.

Situé Route des Sables, sur une emprise foncière d'environ 26 800 m², ce programme de renouvellement urbain, baptisé "Bernis", va nécessiter la démolition de bâtiments actuellement destinés à l'industrie et au commerce. À la place, il est prévu la construction de 234 logements de maîtrise d'ouvrage Réalités dont 10 maisons individuelles. Dans cette opération

immobilière qui mise sur la **mixité sociale et intergénérationnelle**, le bailleur social Vendée Habitat prendra quant à lui en charge 65 logements sociaux, dont un projet d'habitat inclusif avec Hapicoop, et 31 en accession sociale à la propriété (via le Bail réel solidaire). Cet ensemble sera complété avec une crèche de 175 m², une résidence services seniors de 103 chambres, gérée par Heurus (filiale du Groupe Réalités), et une chaufferie collective biomasse.

400 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture du parking silo de 230 places privatives. Le permis d'aménager sera déposé d'ici à la fin du mois.

Florence FALVY





Loire-Atlantique • IMPLANTATION POUR POURSUIVRE SA CROISSANCE, GÉNÉRATION S'ANCRE À SAINT-NAZAIRE

Implantée historiquement à Quimper depuis 1996 où elle emploie près de 750 salariés, la société de courtage Génération renforce son ancrage territorial dans l'Ouest en prenant ses quartiers à Saint-Nazaire. « En nous installant à Saint-Nazaire, nous sommes convaincus de pouvoir accueillir de nouveaux collaborateurs dont les compétences nous permettront de délivrer un service de qualité et de renforcer notre position sur un marché de **la santé** et de **la prévoyance** », souligne Matthieu Havy, directeur général de Génération. Dans une première étape, la SAS, qui est « en phase finale de recherche de site », souhaite s'installer dans un bâtiment existant de 1500 à 2000 m². À la clé : **200 emplois sur trois ans**. Les premiers recrutements vont démarrer en novembre et se prolonger jusqu'à décembre. Dans un premier temps, la société recherche des **gestionnaires santé**. Des postes ouverts à des candidats « ayant peu ou pas d'expérience dans ce domaine, des futurs collaborateurs appréciant la relation client, la gestion et le travail en équipe », indique l'entreprise qui s'est appuyée sur des partenaires locaux (l'agence Nantes-Saint-Nazaire Développement, Saint-Nazaire Agglomération et la CCI Nantes St-Nazaire) pour mener à bien cette future implantation. Génération (86 M€ de CA en 2022, soit une croissance de +13,8 % vs 2021) est un poids lourd sur le marché français de la protection sociale avec plus de **2,2 millions de bénéficiaires** et 1,3 Md€ de remboursement de frais de santé et de prévoyance en 2022.

Florence FALVY

Vendée • INNOVATION

DAAN TECH LANCE JOE ET S'ATTAQUE AU MARCHÉ PROFESSIONNEL

Après deux ans de développement et 1 M€ dans la R&D, Daan Tech (25 M€ de CA) dévoile son prototype fonctionnel baptisé "**Joe**" qui sera assemblé dans l'usine de Cugand. « Les précommandes ont été lancées le 10 octobre pour livraison fin 2024/début 2025 », indique Nicolas Ravallec, directeur général de cette PME (35 salariés). Cet **appareil de cuisson multifonctions** affiche quelques atouts : un design compact « sympa, pratique et efficace », éco-conçu et économe en énergie.

Il est également le premier à réunir cinq fonctions : cuisson vapeur, micro-ondes, toaster, chaleur tournante et air-fryer. Ce lancement s'accompagne d'investissements, soit **2,7 M€ en outillage** (installation d'une deuxième ligne), en sus des études. Mais aussi des **recrutements**.

« Nous allons doubler les équipes dédiées à la production à horizon fin 2024. » Déjà à l'étroit dans ses locaux actuels dans la zone du Mortier-Est, l'entreprise va donc **déménager** à Montaigu à horizon 2026 « pour être plus attractifs ». Un terrain de 11 000 m² a été réservé dans le parc d'activités du Point du jour à Montaigu, en prise directe avec l'A83. Un projet estimé à 5 M€. Pour le financer, Daan Tech envisage une **seconde levée de fonds**, entre 6 et 10 M€, début 2024. Autre objectif du patron : conquérir les entreprises. Un nouveau credo que la société officialise avec le lancement de **Daan Tech Professionnel**.

« Il y a un vrai besoin, mais pas de solutions sur le marché. » Dans un premier temps, le mini lave-vaisselle Bob (plus de 80 000 unités vendues depuis 2020) sera donc légèrement adapté pour capter cette nouvelle cible avec « des recettes et programmes différents (températures plus élevées...) ». La location en leasing (tarif non communiqué), avec option d'achat et des services associés (maintenance), est la formule retenue.

Sur ce produit, l'autre nouveauté est baptisée "**Bob reconditionné**". « Nous récupérons désormais des produits retournés par des clients avant de les réparer et de les revendre sur le site internet. » Enfin, toujours dans l'optique de « casser les codes de l'électroménager », Daan Tech planche déjà sur **deux nouveaux produits** pour une mise sur le marché en 2025 et 2027, tout en poursuivant sa stratégie internationale avec de prochaines expéditions en Afrique du Sud.

Sur ce produit, l'autre nouveauté est baptisée "**Bob reconditionné**". « Nous récupérons désormais des produits retournés par des clients avant de les réparer et de les revendre sur le site internet. » Enfin, toujours dans l'optique de « casser les codes de l'électroménager », Daan Tech planche déjà sur **deux nouveaux produits** pour une mise sur le marché en 2025 et 2027, tout en poursuivant sa stratégie internationale avec de prochaines expéditions en Afrique du Sud.

Florence FALVY



Nicolas
Ravallec



De gauche à droite : Stéphane Mamou, délégué régional Engie Pays de La Loire, Marc Hirt, directeur général d'Ocean Winds France, développeur majoritaire du parc Emyn, Éric Jacquemont, président et directeur général du Groupe Defontaine, Alain Leboeuf, président du Conseil départemental de La Vendée, Frédéric Petit, président de Siemens Gamesa France, Paolo Cairo, directeur projet du parc Éoliennes en Mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier.

Vendée • DÉVELOPPEMENT DURABLE

GROS CONTRAT POUR ROLLIX EN VUE DU FUTUR PARC EMYN

Les 62 éoliennes du futur parc d'Yeu et Noirmoutier (*lire aussi page 17*) seront en partie fabriquées en Vendée. Implantée à **La Bruffière**, Rollix, filiale du groupe Defontaine, a en effet signé le 10 octobre un contrat avec le constructeur germano-espagnol **Siemens Gamesa Renewable Energy** pour la fourniture des **couronnes d'orientation**, les pièces qui permettent de faire tourner les pales des éoliennes. « L'activité éolienne implique plus de 200 collaborateurs sur notre site vendéen, commente Éric Jacquemont, PDG du groupe Defontaine. Nous avons investi plus de **20 M€** pour répondre aux nombreux projets mondiaux à venir de l'éolien en mer. »

Fondé en 1969, Rollix (650 salariés), spécialiste de la conception et de la fabrication de couronnes d'orientation, exporte sa production dans plus de 65 pays, et a déjà équipé plus d'une éolienne sur quatre dans le monde. Ce contrat représentera pour l'entreprise, une hausse du chiffre d'affaires éolien de 10 % sur les deux prochaines années. Rollix a enregistré en 2022 un CA de 120 M€.

La fabrication des pales et l'assemblage des nacelles et des génératrices des éoliennes se feront au sein de l'usine de Siemens Gamesa, au Havre. Quant à l'assemblage final, il sera effectué à Saint-Nazaire. À l'horizon **2025**, le parc Emyn, d'une puissance totale de près de 500 MWh, pourra couvrir les besoins annuels en électricité de **800 000 personnes**, soit l'équivalent de la population vendéenne.

Alexandrine DOUET

NOTRE SÉLECTION IMMOBILIÈRE



CHANTRERIE CARAVELLE

- Bâtiment neuf
- Cadre arboré
- Nombreuses terrasses et rooftop
- Aux dernières normes environnementales

3 000 m² divisibles



CARQUEFOU FAIRPLAY

- Bureaux neufs avec terrasses
- A proximité des grands axes routiers
- Environnement dynamique et serviciel

5 500 m² divisibles



HALUCHÈRE-BATIGNOLLES AÉROSKY

- Bâtiment totem d'entrée de ville
- Au pied du tramway
- Au cœur de Paridis et ses commerces

9 200 m² divisibles

Tourny
Meyer

LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

JLL®
PARTENAIRE



Vendée • DÉVELOPPEMENT <

AIMCIA POURSUIT LA MIGRATION DE SA SUITE LOGICIELLE DÉDIÉE AUX CAMPINGS

Créée en 2011 aux Herbiers par Nadine Pubert, Aimcia permet la **gestion quotidienne des terrains de camping** (gestion des factures, demandes de devis, réservations, plannings, exports comptables...). En 2021, l'entreprise s'est lancée dans un projet ambitieux : la réécriture complète du produit. Une migration initiée l'année suivante, porteuse d'un enjeu crucial : convertir d'ici deux ans les 530 clients pour les préparer au passage obligatoire à la **facturation électronique**.

« J'ai commencé la première année d'activité seule, avec un bout de code et 37 clients, explique Nadine Pubert, la dirigeante d'Aimcia. À la base, je suis analyste programmeur, pas entrepreneure. Je me suis laissée les cinq premières années pour savoir si j'étais capable de **gérer une entreprise**.

À l'époque, j'avais du mal à assumer ma légitimité et suivais un développement artisanal plutôt raisonné. En 2016, l'entreprise se résumait à un service client de six personnes et j'étais toujours seule à travailler sur le produit.

Je programmais la nuit, gérait la société le jour... Cela fonctionnait : on est passé de 15 clients par an à 50, mais je voyais bien que mon business n'était pas pérenne et qu'il fallait le **structurer**. Aujourd'hui, nous sommes 15 collaborateurs. Entretemps, j'ai recruté une équipe technique de six personnes à qui j'ai confié la réécriture complète du produit. **On a tout changé** : le code, la technologie, le modèle économique... On a sorti le nouveau produit l'année dernière et nous sommes en train d'achever la migration de nos 530 clients en vue d'attaquer la dématérialisation des factures sur les deux à trois prochaines années. »

L'entreprise, qui a réalisé un CA 2022 de 600 k€, est le troisième logiciel au niveau national dans ce domaine de compétences.

Sophie COMTE



Nadine Pubert

© AIMCIA

Loire-Atlantique • RAPPROCHEMENT <

GUÉMAS FUSIONNE AVEC GRITCHEN ET DOUBLE DE TAILLE

Un an après son LBO et l'entrée de Naxicap Partners à son capital (actuel actionnaire majoritaire), le groupe Guémas (23,4 M€ de CA en 2002 – 160 collaborateurs), basé à Clisson, franchit un nouveau cap en annonçant un rapprochement avec le groupe parisien Gritchen (20,8 M€ de CA en 2022 – 140 collaborateurs). Cette opération, dont le montant reste confidentiel, doit permettre à ces deux acteurs majeurs du **courtage en assurances** de donner naissance à un nouveau groupe générant plus de **50 M€ de CA**, avec 300 salariés, dont le nom n'a pas encore été créé. De quoi se classer dans le top 15 des courtiers français.

Le futur groupe sera principalement basé à **Clisson, Bourges et Paris** et dans plusieurs bureaux de proximité. L'ensemble nouvellement formé pourra également compter sur 80 mandataires et un réseau de courtiers partenaires présents dans 150 pays. « Cette opération de rapprochement s'inscrit dans la stratégie de développement des deux groupes et nous sommes fiers de pouvoir créer ensemble ce nouveau groupe référent, tant en France qu'à l'international, en **IARD, en affinitaire et en assurances de personnes**. Grâce à nos équipes expérimentées et proches de leurs clients, nous pourrions profiter des synergies générées par ce rapprochement, afin de proposer une offre de services complète et innovante pour répondre à toutes leurs attentes », déclare Cédric Combaret, président du groupe ligérien.

Créé en 1938 à Clisson, le groupe Guémas est composé de Guémas & Associés, Guémas International, ICS Assurances ainsi que du gestionnaire santé et prévoyance collectives Hémos Santé. Ciblant les ETI et grands comptes, il est spécialisé dans l'assurance des risques d'entreprises. Avec plus de 3 500 clients, le groupe a doublé de taille en cinq ans.

Florence FALVY



Le groupe de courtage en assurances Guémas a annoncé un rapprochement avec le groupe parisien Gritchen.

© Florence Falvy

> Loire-Atlantique FINANCEMENT

LA START-UP NANTAISE MIMBI LÈVE 1,5 M€

Lancée en février 2023, domiciliée à Basse-Goulaine et spécialisée dans le **retail media** (actions marketing qui consistent à mettre en place des annonces publicitaires sur les sites e-commerce), la start-up Mimbi utilise des technologies avancées centrées sur la data pour **fournir des informations cruciales** aux marques et à leurs agences, les aidant ainsi à « mieux mesurer l'impact de leurs investissements publicitaires », précise Frédéric Clément. Mimbi travaille avec des agences spécialisées retail media et e-commerce à l'échelle nationale.

Après les premiers tests en avril, le duo vient d'annoncer sa **première levée de fonds de pré-amorçage** d'un montant d'**1,5 M€** auprès de fonds d'investissement et de business angels, comme Founders Future, Ovni, Kima et Better Angle. Une opération réalisée avec l'appui du cabinet nantais Squair représentée par Jennifer Nicolai.

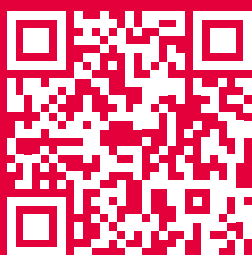
Ce financement sera utilisé pour **booster le développement des produits** et nourrir des **ambitions européennes**. « Nous ciblons en priorité l'Espagne et l'Italie, ces marchés étant plus simples à pénétrer. Viendront ensuite le Royaume-Uni et l'Allemagne, mais cela prendra plus de temps et de moyens. » Ce tour de table va également permettre à la start-up d'étoffer ses équipes (deux salariés actuellement à Nantes et une personne à Paris). Une dizaine de recrutements sont ainsi prévus pour développer le produit et lancer la phase commerciale dès 2024.

Florence FALVY

Frédéric
Clément

Mickael
Froger

 mimbi



Magazine papier
et version numérique :
accès au site web
et newsletter hebdomadaire.
Parution hebdomadaire

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 24 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 59 € TTC



Paiement sécurisé



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média
des affaires

Loire-
Atlantique
et Vendée

ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale

Adresse

Téléphone

E-mail

Nombre d'abonnés souhaité

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

« ON FAIT DU COUSU MAIN »

Nous sommes partis à la rencontre de **Jérôme Bretaudeau** alors que les vendanges touchaient à leur fin. Confiant dans le millésime à venir, ce **viticulteur et vigneron** installé à Gétigné, près de Clisson, nous a ouvert grand les portes de son **Domaine de Bellevue**. Échange avec un **travailleur aussi acharné que passionné**, qui récolte aujourd'hui les fruits d'un investissement de près de 20 ans.

Propos recueillis par Nelly **LAMBERT**

Quel est votre parcours ?

La passion du vin m'est venue par un livre que l'on m'a offert à mes 14-15 ans et qui est resté depuis mon livre de chevet. Il s'appelle *Les 100 plus belles bouteilles au monde*. Tous ces châteaux, le vin, ça me faisait rêver. Et, petit à petit, j'ai découvert une passion qui a débouché sur un CAP/BEP en viticulture et œnologie au lycée viticole de Briacé (au Landreau). Mes parents n'étaient pas vignerons, mais agriculteurs éleveurs, ils possédaient juste un peu de vignes pour la consommation familiale.

Ensuite, j'ai passé un brevet professionnel en alternance chez un vigneron de la commune de Vallet et au bout des deux ans, il m'a embauché comme salarié viticole. J'avais alors 20 ans, et c'est aussi à ce moment-là que j'ai commencé à planter mes premières vignes. Je voulais déjà faire mon vin. J'y suis resté pendant dix ans.

Quand vous êtes-vous installé ?

En 2001, j'étais déjà exploitant à titre secondaire à côté de mon plein temps : je commençais à commercialiser un peu, déjà du Muscadet et du rouge.

Je me suis installé en exploitant principal en 2005, après deux ans de stage de pré-installation. À ce moment-là, j'avais déjà entre 5 et 6 hectares de vignes et j'ai sauté dans le grand bain à une période où, pour le muscadet, c'était assez compliqué en termes de valorisation. Je suis parti de rien, sans aucun client, juste mon expérience... Je me suis installé dans l'exploitation de mes parents jusqu'en 2012, année où j'ai construit ce chai, ici à Gétigné. Ça a changé beaucoup de choses dans ma façon de travailler, me permettant une vraie vision qualitative ! Il m'a aussi permis de me développer, de reprendre des vignes.

On est ainsi passés de 6 à 10 hectares avec, à la clé, l'embauche d'un premier salarié. Puis, petit à petit, selon les millésimes et le développement commercial, j'ai repris d'autres vignes et continué d'embaucher.

Aviez-vous dès le départ la volonté de grossir autant ?

Non, le développement s'est fait par opportunités et ce n'est que petit à petit que je me suis dit qu'il y aurait l'occasion d'élaborer de très belles cuvées.

Actuellement, on travaille sur 20 hectares de vignes, on est six permanents, plus six saisonniers qui viennent en renfort d'avril à juillet, sans oublier les vendanges : là, on est entre 50 et 55 personnes. ●●●



Jérôme
BRETAUDEAU
Gérant du Domaine
de Bellevue

●●●

Comment s'annonce ce millésime ?

Je pense que 2023 va être un grand millésime, mais avec de l'hétérogénéité selon les domaines. L'année a été compliquée dans l'entretien du vignoble à cause des aléas climatiques. On n'a pas eu à déplorer trop de gel cette année, mais des pluviométries assez présentes sur les mois de juin et juillet, ce qui a entraîné du mildiou, un champignon qui peut décimer une récolte. Sachant que tout le domaine est reconverti en agriculture biologique et biodynamique certifié depuis plus de dix ans, et que l'on n'a donc pas du tout de moyens chimiques nous permettant de contre-carrer la maladie...

Pouvez-vous en dire plus sur votre positionnement ?

J'ai toujours voulu être en bio, avant même de m'installer. À l'époque, il n'y avait pas beaucoup de vins en biodynamie, mais je trouvais que l'on ressentait vraiment le terroir et ces vins me parlaient.

Parallèlement, mon ancien patron avait cette particularité d'être aussi pépiniériste. Et j'ai mené à bien toute l'élaboration de mes plants de vigne, depuis la sélection du porte-greffe jusqu'au greffon. Le cumul du terroir, du matériel végétal, du travail des hommes dans les vignes et dans le chai, permet d'élaborer un vin unique. Je ne fais pas des vins que tout le monde aime, je fais les vins que j'aime.

Le muscadet n'était pas du tout reconnu pour sa qualité à l'époque...

Il y a 15 ou 20 ans, le muscadet c'était 13000 hectares, vendu pour une très grosse partie au négoce, qui ensuite vendait à des réseaux peu valorisants. C'était un vin à fort potentiel, mais sous-valorisé. Il était considéré comme un petit vin de comptoir. Et le vigneron y trouvait son compte : il vendait bien son vin donc ne voyait pas l'intérêt de faire du commerce. Car le commerce, c'est du temps et de l'argent et tous les vigneron n'ont pas forcément la fibre commerciale. Or, on peut avoir le meilleur vin du monde, si on ne le fait pas connaître, on a le meilleur vin du monde... chez soi.

Moi, j'avais envie de faire du vin de qualité et, dès le départ, il n'était pas

question pour moi de vendre du vin au négoce : je voulais le vendre moi-même. Du coup, pour trouver des clients, j'ai pris mon bâton de pèlerin. Comme il n'y avait pas beaucoup de cavistes en ce temps-là, je suis allé voir les restaurants... et c'est parti comme ça. Ensuite, j'ai participé à des salons, rencontré du monde, fait des dégustations. Tous les week-ends étaient consacrés au commerce. Le vin plaisant, ça nous a ouvert des marchés, des pays. Ce développement était nécessaire pour aller encore plus loin, faire encore mieux, embaucher, investir.

En quinze ans, qu'est-ce qui a permis au muscadet de gagner ses lettres de noblesse ?

Le départ à la retraite d'une génération et surtout l'arrachage des vignes. On est ainsi passés de 13000 hectares à quasiment 7000, par la volonté de l'interprofession, au moment de la crise, avec, à la clé, une prime d'arrachage. Certains y ont vu l'opportunité de réduire leurs surfaces et d'accentuer leur commerce. Le paysage viticole et vinicole du muscadet a ainsi beaucoup évolué et énormément de petites maisons de négoce ont disparu. Aujourd'hui, il en existe deux principales.

L'évolution climatique est, elle aussi, plutôt favorable au muscadet, non ?

Tout à fait. Quand j'ai commencé à travailler, il était de coutume de vendanger entre le 20 et le 30 septembre. Et là sur les trois derniers millésimes, j'ai vendangé deux fois sur le mois d'août, en 2020 et 2022. Globalement, en l'espace de 20 ans, on a gagné entre 10 et 15 jours de précocité. Et en qualité mécaniquement, car il y a plus de sucre, plus d'équilibre.

Comment vous êtes-vous inscrit dans ces évolutions ?

En réalisant des investissements gigantesques, puisque je parlais de rien. Ça va du matériel de culture de la vigne à l'équipement de cave et désormais, aussi, ce qui est devenu le gros sujet : l'équipement de lutte antigel.

Vous évoquez le gel : il a été très perturbateur ces

dernières années. Comment faites-vous face ?

On a subi durant quatre années sur les six dernières des gels majeurs, intervenus au pire moment. Sachant que tout peut se jouer sur une seule nuit ! Quand on perd deux années coup sur coup une récolte, comment fait-on pour durer ? L'année la plus terrible pour moi a été 2021. On a fait douze nuits blanches à vingt personnes, dont quatre d'affilée. Et tout cela pour un résultat en demi-teinte : je n'ai pas vendangé certaines vignes et j'ai perdu 60 % de la récolte. Et encore, certains ont perdu jusqu'à 95 % !

On ne pouvait pas se satisfaire de cette situation. On a donc beaucoup investi, en particulier dans le fil chauffant, des résistances qui permettent de chauffer les vignes la nuit. À côté de ça, il y a aussi trois grosses éoliennes, qui captent l'air chaud à six mètres et le rabattent sur le sol. Et autour de ces éoliennes, on a une douzaine de gros poêles à pellets, des tours chauffantes à gaz et enfin des bougies, pour démultiplier l'effet. Tout cela fait que l'on a les trois quarts du vignoble hors gel aujourd'hui. Et le reste des vignes qui ne sont pas protégées sont taillées tardivement et moins gélives que les autres.

Tous ces équipements sont très onéreux, mais le raisonnement est simple : si je ne les ai pas, je risque de ne pas produire de vin, et si je n'ai pas de vin, je n'ai pas de chiffre d'affaires.

Ce sujet étant aujourd'hui presque évacué, quels sont vos autres enjeux ?

Faire mieux, de millésime en millésime. Ça passe par beaucoup de travail sur le végétal : ébourgeonnage, effeuillage... Pour moi, c'est là que tout se joue. Après, en cave, à partir du moment où l'on rentre un raisin sain, issu d'un grand terroir, c'est de la gestion, de la surveillance et du travail soigneux. Pour moi, le vin se fait dans la vigne. Ensuite, il faut savoir le valoriser et le vendre.

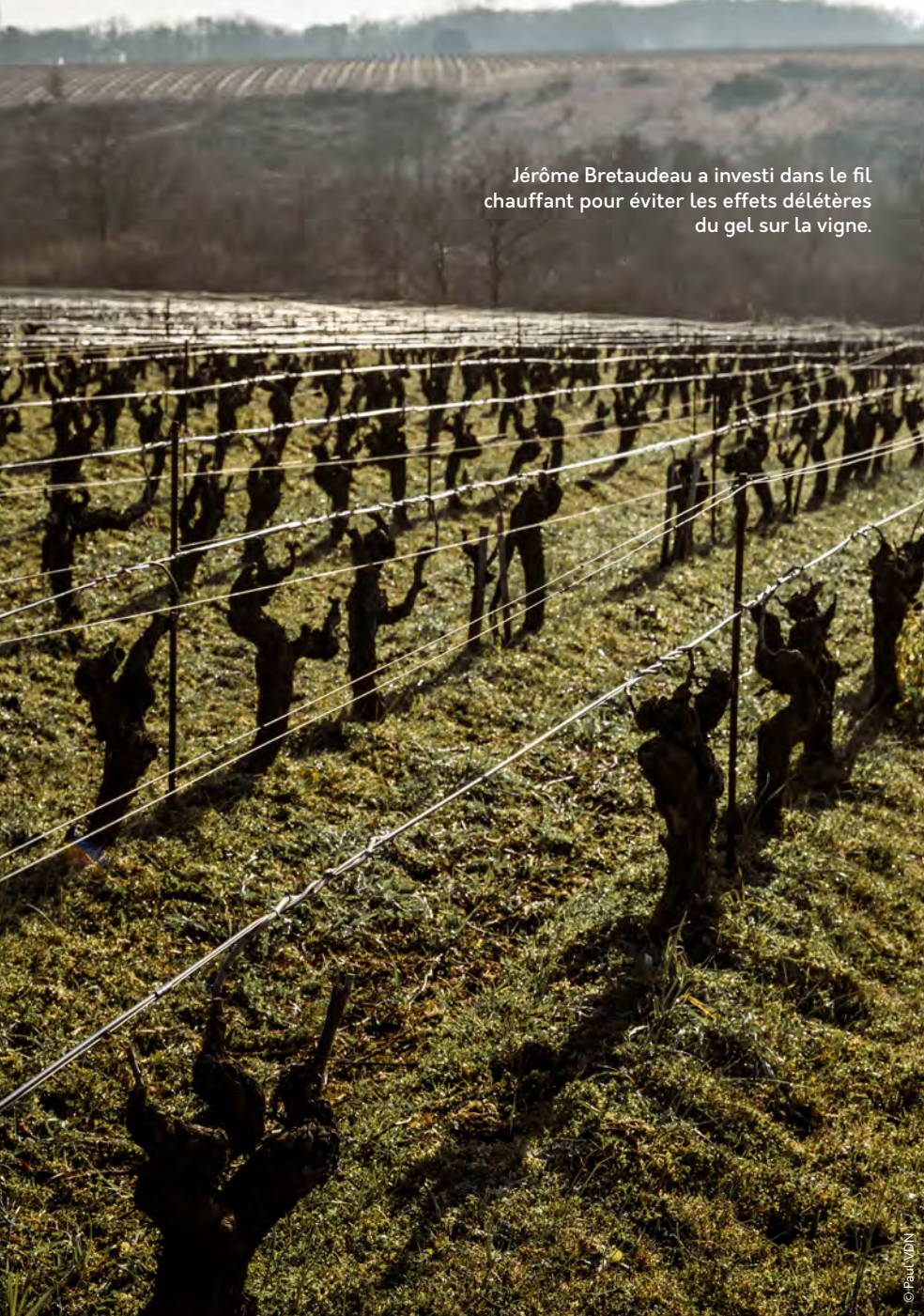
Justement, sur quels marchés intervenez-vous aujourd'hui ?

Aujourd'hui, le marché français représente 60 % de nos ventes. Il est en augmentation car j'ai eu jusqu'à 75 % d'export (les vins sont vendus dans ●●●

¹ Un vin doit d'abord être bio avant de pouvoir prétendre à la biodynamie.

Quand on perd deux années coup sur coup une récolte, comment fait-on pour durer ?

Jérôme Bretaudeau a investi dans le fil
chauffant pour éviter les effets délétères
du gel sur la vigne.





© Paul VDN

On attire une clientèle assoiffée de vins ayant une personnalité (...). On ne fait pas du prêt-à-porter, mais du cousu main.

...

45 pays, NDLR). On est un pays où il y a une forte demande et on veut privilégier le consommateur français. Le problème de l'export, c'est que l'on expédie le vin par palettes et que l'on ne sait pas trop finalement qui le consomme. Or j'aime bien savoir où vont mes vins. On a une grosse clientèle professionnelle, toute la belle restauration, du une étoile au triple étoilé. Les cavistes sont une clientèle importante également car ce sont eux qui font la promotion du domaine auprès de leurs clients. Enfin, on vend aussi au consommateur passionné et on essaie d'ailleurs de plus en plus d'ouvrir ce marché-là. On les appelle notre « Fan liste club privé » et on leur propose tous les ans un panachage de bouteilles.

Vous faites le pari de la singularité, alors qu'en parallèle, on tend vers une uniformisation du goût des vins...

C'est un positionnement de passionné. On attire une clientèle assoiffée de vins ayant une personnalité. Ils ne laissent pas insensibles. Le client est capable de dire s'il aime ou n'aime pas, même s'il ne sait pas pourquoi. Il y a un côté vibrationnel, alors qu'on est de plus en plus dans une logique de standardisation. Nous, on ne fait pas du prêt-à-porter, mais du cousu main.

Quels sont vos moteurs ?

La réussite, c'est-à-dire être épanoui, avoir une entreprise viable et la reconnaissance de nos clients, de nos pairs, et mener à bien nos projets sans échecs. On en connaît bien sûr, mais il faut savoir se relever. Et puis on a encore beaucoup de choses à faire pour développer le domaine. Le gros sujet, à moyen



© Domaine de Bellevue

terme, c'est un déménagement, avec la construction d'un nouveau chai en plein milieu des vignes, encore plus fonctionnel et dans un endroit qui me ressemble davantage, reflète ma philosophie, avec des matériaux plus nobles, un impact environnemental négatif, des animaux autour... J'ai d'ailleurs repéré un endroit à Gétigné : je tiens à y rester car je suis le seul vigneron de la commune.

Vous parlez de reconnaissance, vous venez justement de récolter deux belles distinctions...

On a obtenu trois étoiles au Guide Vert (Le Guide des meilleurs vins de France édité par la Revue du Vin de France, NDLR) en août, sachant qu'on est moins de dix à l'avoir obtenu sur tout le Val de Loire². Pour moi mais aussi pour mes équipes, les jeunes qui sont avec moi tous les jours, c'est une très belle récompense !

Je rentre aussi à l'Académie du Vin de France³ le 7 novembre, aux côtés des vignerons les plus émérites de France. Deux parrains ont soumis ma candidature,

il y a eu un vote, sachant que pour y rentrer il faut faire l'unanimité... L'Académie mène une réflexion sur le monde du vin en général, la viticulture de demain. Elle a aussi un rôle de gardien du temple, de nos gestes en tant que vigneron et de la tradition.

Êtes-vous confronté à la problématique de pénurie de personnel ?

Je dois dire que je n'en souffre pas trop. J'ai tout mon personnel et je reçois régulièrement des CV. Le domaine est plutôt attractif et on met de bonnes conditions. Ayant été salarié, je sais à quoi ils sont sensibles et je mets tout en œuvre afin qu'ils se sentent bien. Je fais attention à l'état d'esprit aussi : ce sont tous des passionnés.

Et pour les saisonniers, comment fonctionnez-vous ?

Depuis plusieurs années pour les vendanges, je passe par Valoré, un groupe-ment d'employeurs à Clisson. Recruter des vendangeurs, ça devient mission impossible et là ils nous garantissent la main-d'œuvre. Mais parmi tous ceux qui viennent travailler, il n'y a pas un Français...

On a obtenu trois étoiles au Guide Vert et je rentre à l'Académie du Vin de France.

² Le Val de Loire comprend les vignobles nantais, d'Anjou-Saumur, de la Touraine, du Centre-Loire et les vignobles d'Auvergne.

³ Fondée en 1933, l'Académie du vin de France a pour mission de garantir l'identité et l'authenticité de la production nationale.

« RESTAURER LE C'EST TOUT L'INTÉRÊT DE

Dissiper les malentendus avant qu'un **conflit** ne se cristallise ou **accéder aux raisons de l'autre** dans l'espoir de trouver une **solution amiable** : la médiation a mille et une vertus qui reposent sur une base commune, le dialogue.

Faire que chacun s'écoute (à nouveau) **respectueusement**, c'est justement le travail de Bertrand Delcourt, avocat-médiateur et membre du Conseil national de la médiation. Le 10 octobre, il intervenait sur l'intérêt de la **médiation préventive** lors d'une conférence organisée par la **Chambre d'arbitrage, conciliation et médiation de Vendée** dans le cadre de la Semaine internationale de la médiation.

Par Marie LAUDOUAR

En préambule de sa conférence sur "La médiation dans sa dimension préventive et dans sa capacité à résoudre les conflits", Bertrand Delcourt a tenu à revenir sur le sens même du mot. Dans l'amphithéâtre de l'Ices (Institut catholique de Vendée, La Roche-sur-Yon), l'avocat-médiateur a rappelé qu'il s'agissait « tout simplement d'un dialogue ». « Dans toute interaction humaine, il y a un problème de dialogue, des malentendus ou des non-dits qui peuvent dégénérer en mésentente, puis en conflit. Et c'est le rôle de la médiation de rétablir ce dialogue entre les personnes et ainsi créer de bonnes conditions pour qu'elles puissent trouver par elles-mêmes une solution, si elles le souhaitent. »

Dialoguer, une nécessité

Pour Bertrand Delcourt, le dialogue a de multiples vertus, à commencer par celle d'« aplanir les difficultés et de dissiper les malentendus avant que le conflit ne se cristallise. » Il précise : « Le conflit n'est pas l'irruption soudaine d'un désaccord. C'est l'ajout successif de petites déconvenues et déceptions. Il y a un effet d'accumulation de choses qui ne vont pas. On en vient alors à une situation enkystée parce que les parties prenantes n'ont pas ou mal dialogué. »

Dialoguer permet effectivement d'accéder aux raisons de l'autre. « Quand je suis dans une situation de dialogue, je structure ma pensée. J'affine mon propos pour essayer d'emporter la conviction de l'autre. Et par la contradiction qu'il

m'apporte, je maîtrise mieux ma propre vision. Dans le même temps, celui avec qui je suis en conflit va faire de même et je vais accéder à mon tour aux raisons qui l'ont conduit à ce conflit. Ma perception de la situation évolue. »

Les avantages de la médiation et pourquoi ça fonctionne

« Bien souvent, la médiation est perçue comme une contrainte et non comme un mode amiable pour éviter ou résoudre un conflit, poursuit Bertrand Delcourt. Or, inscrire le dialogue dans le cadre d'une médiation a de nombreux atouts. Comme le fait de bénéficier de la présence d'un tiers neutre et indépendant qui va faciliter la discussion et aider à clarifier une situation. »

Le premier travail du médiateur va être d'instaurer un cadre respectueux et un climat de confiance pour faire en sorte, ensuite, que chacun s'écoute. L'une des grandes forces de la médiation, c'est de traiter chaque partie à égalité. Bertrand Delcourt complète : « Ce qui va faciliter le dialogue, c'est la capacité du médiateur à reformuler et interpréter les propos des deux parties, à rendre audible les propos de l'un pour les faire entendre par l'autre, et vice-versa. »

La médiation a par ailleurs le triple avantage d'être à la fois un processus structuré, tout en étant plus souple et adaptable que la voie judiciaire. « Son périmètre est plus extensible qu'un procès. Le juge ne peut statuer qu'en fonction

DIALOGUE, LA MÉDIATION »



Bertrand
Delcourt

des éléments qu'on lui soumet, ni au-delà, ni en deçà. En médiation, on s'affranchit complètement de ce périmètre. À tout moment, on peut aller traiter des sujets qui n'étaient pas nécessairement portés à la connaissance du juge. On peut s'affranchir du contradictoire et tenir des apartés en toute confidentialité, en indiquant au médiateur les lignes rouges que l'on ne veut pas franchir, les objectifs que l'on poursuit. Autant de choses que l'on ne dira pas au juge. Enfin, on peut à tout moment mettre un terme à la procédure, sans avoir à donner de raison, quitte à reprendre plus tard. Or, dès qu'on choisit l'arbitrage, on rentre dans un corridor dont on ne sortira pas avant la sentence, sentence dont on devra supporter toutes les conséquences.»

À quel moment s'engager dans la médiation ?

« Tout dépend dans quelle logique on s'inscrit, répond Bertrand Delcourt. Dans une dimension préventive, le plus tôt sera le mieux, dès les premiers signaux faibles de dysfonctionnement de la relation. Si on peut commencer la médiation avant que la confiance ne soit trop abîmée, on gagne du temps et on se donne plus de chances de parvenir à une solution. »

L'expert souligne toutes les vertus de la médiation préventive au sein de l'entreprise. « Il existe de multiples situations qui sont génératrices de conflits : une fusion, un déménagement, l'introduction d'une nouvelle technologie... Pourquoi ne pas s'engager dans un processus de médiation dès que ce type d'événement se profile au lieu d'attendre que le conflit ne commence à produire ses effets délétères ? »

Lorsque l'on bascule dans une logique de contentieux, l'intérêt pour la médiation varie en fonction de l'ancienneté du litige. « Au début, l'intérêt peut paraître pauvre, surtout si le justiciable pense que son dossier est solide et que la jurisprudence est en sa faveur. Mais plus le conflit dure, plus il perd confiance et se rend compte que le procès n'est pas gagné d'avance et qu'il vaudrait peut-être mieux se tourner vers la médiation. »

De la théorie à la pratique

Pour Bertrand Delcourt, il y a deux façons de faire de la médiation préventive en entreprise. La première approche, c'est de lister, dans le cadre d'un conflit interne à l'entreprise, les irritants qui encombreront le quotidien des salariés concernés (les horaires, le manque de souplesse dans l'utilisation du matériel, la dispersion géographique...) et de voir ●●●

Ce qui va faciliter le dialogue, c'est la capacité du médiateur à reformuler et interpréter les propos des deux parties.

Bertrand DELCOURT

...

comment on peut les résoudre en effectuant un travail d'intelligence collective. « Il faut ensuite s'interroger ensemble sur la pertinence du recours à la médiation, au cas par cas, et réfléchir, le cas échéant aux modalités les plus appropriées. L'entreprise peut former des collaborateurs aux rudiments de la médiation. Elle peut aussi recourir à un médiateur externe ou instaurer un médiateur interne. »

La seconde approche consiste à établir une grille d'aide à la décision pour savoir si l'on a envie d'aller en médiation ou non. Chaque collaborateur concerné coche une série d'arguments pour et contre. Par exemple, éprouve-t-il le besoin de dire les choses à sa manière pour clarifier la situation ou de se donner une chance de parvenir à une solution qui convienne aux deux parties ? À l'inverse, préfère-t-il renoncer à une médiation parce que « c'est une question de principe qu'il est nécessaire de voir tranchée par un juge » ou parce que « le comportement dont l'autre a fait preuve ne permet pas d'envisager une solution amiable » ? À la fin, on dresse le bilan et un choix est fait.

La médiation est un vecteur de communication, l'instrument d'une politique RSE.

Bertrand DELCOURT

« La médiation est un vecteur de communication, l'instrument d'une politique RSE, conclut Bertrand Delcourt. Elle peut contribuer à améliorer l'image de marque de l'entreprise. Quoi de mieux en effet que d'afficher zéro contentieux en matière sociale ou commerciale ? C'est la preuve que cette organisation est capable de régler par elle-même les conflits par le dialogue. » ●

Un colloque sur la médiation à Nantes



Catherine Lesage

Le 10 novembre se tiendra à la Maison de l'avocat de Nantes un colloque sur « La médiation : un mode amiable au service du justiciable ». Cet événement, qui cible les professionnels (avocats, médiateurs, mais aussi consultants, experts...), a vocation à « lever les appréhensions au regard des récentes mesures législatives qui favorisent les règlements amiables », indique Catherine Lesage, ancien bâtonnier, médiatrice et présidente de la commission MARD¹ du barreau de Nantes.

De fait, selon l'ancien bâtonnier de Nantes, il y a « un travail d'évangélisation important à faire » dans un contexte qui a changé. Depuis le 1^{er} octobre en effet (Décret n° 2023-357 du 11 mai 2023), il n'est plus possible pour certains litiges (inférieurs à 5 000 €, troubles anormaux du voisinage...) de saisir directement le juge sans avoir tenté au préalable une résolution amiable.

Catherine Lesage rappelle les avantages de la médiation, notamment pour les entreprises, pour des conflits de relations commerciales, entre associés, de concurrence déloyale... Il s'agit en effet d'« un processus confidentiel » (le médiateur comme les différentes parties ne peuvent répéter ce qu'ils ont entendu en médiation), qui laisse la possibilité d'en sortir à tout moment et offre « la certitude, quand on arrive à un accord, que ce dernier sera exécuté car il aura été coconstruit ». Il permet aussi d'aller vite (six mois en moyenne), de ne pas avoir à payer une procédure et de bénéficier du regard d'experts (avocat, expert-comptable, conseil) que l'on peut faire intervenir et qui sont eux aussi tenus à la confidentialité, souligne Catherine Lesage.

Programme complet et inscription sur Barreaunantes.fr

NL

¹ Modes amiables et alternatifs de règlement des différends.



PRÉCOMPTE DES COTISATIONS PAR LES PLATEFORMES

À compter de 2027, les **plateformes numériques** seraient tenues de déclarer les **chiffres d'affaires** des micro-entreprises utilisatrices et de verser à l'**Urssaf** le montant des cotisations sociales correspondantes.

Afin de lutter contre la sous-déclaration des revenus, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024 prévoit une réforme de la collecte des cotisations sociales des micro-entrepreneurs recourant à des plateformes numériques.

À compter de 2027, le précompte des cotisations sociales par les plateformes numériques serait rendu obligatoire pour les micro-entrepreneurs et les activités de location de meublés de courte durée au régime général. Le précompte porterait également sur le versement libératoire de l'impôt sur le revenu pour les micro-entrepreneurs ayant opté pour le régime "micro fiscal".

Les plateformes numériques concernées seraient les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité ou leur lieu d'établissement qui « mettent en relation des personnes par voies électroniques en vue de la vente d'un bien, de la fourniture d'un service ou de l'échange d'une bien ou d'un service » (Code général des impôts, article 242 bis).

Les vendeurs et prestataires devraient transmettre aux plateformes les données permettant de les identifier auprès de l'Urssaf. À défaut, les utilisateurs et les plateformes seraient passibles d'une pénalité de 7 500 € maximum.

Les plateformes devraient procéder chaque mois auprès de l'Urssaf aux

déclarations du chiffre d'affaires réalisé par chaque vendeur ou prestataire et verser le montant des cotisations sociales afférentes. À défaut, la plateforme encourrait une pénalité égale au maximum à 5 % des chiffres d'affaires non déclarés.

Ce dispositif pourrait s'appliquer dès 2026 à certaines plateformes déterminées en fonction du secteur d'activité, du nombre de vendeurs et prestataires et du chiffre d'affaires réalisé par l'opérateur. ●

Référence

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2024



Nicolas
Guilloux

© Benjamin Lachenaal

FAUT-IL SE CYBER- ASSURER ?

Alors que la **digitalisation** de l'économie s'accélère, les dirigeants sont confrontés à une menace majeure et grandissante : le **risque cyber**. D'après le baromètre des risques d'Allianz de 2023, cela reste leur **premier sujet d'inquiétude**.

Par Nicolas **GUILLOUX**, directeur grand Ouest chez Almond

La cyberassurance : un marché très disparate

La conscience des risques cyber s'est considérablement renforcée, en particulier au sein des grandes entreprises. Selon la dernière étude de l'AMRAE (Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise), plus de 90 % des grands groupes disposent d'une couverture d'assurance cyber en place. Cela peut sembler rassurant, mais la situation est très différente du côté des ETI, PME et TPE. Ainsi, le taux de couverture va être de l'ordre de 10 % pour les ETI, de 3 % pour les PME et de 0,2 % pour les TPE. Comment peut-on expliquer cette disparité et quelles sont les caractéristiques de ces contrats ?

Les caractéristiques des contrats de cyberassurance

Un contrat de cyberassurance permet d'aider les entreprises à faire face aux conséquences financières et opérationnelles des cyberattaques. En général, il intègre deux éléments clés : une couverture financière et une assistance technique en cas de sinistre. Ce deuxième point consiste en la mise à disposition d'experts techniques qui vont être capables de qualifier l'incident, de limiter la propagation de la menace, et d'aider à la remédiation. Ainsi, si une entreprise est victime d'une cyberattaque, elle peut compter sur son assureur pour l'aider à atténuer les pertes financières, à restaurer ses opérations et à gérer la crise. Cependant, les caractéristiques précises des contrats de cyberassurance varient d'une police à l'autre. C'est

pourquoi il peut être utile de faire appel à un courtier spécialisé sur le sujet pour sonder le marché, et trouver une solution d'assurance adaptée.

Les raisons de la disparité dans la couverture

Une des raisons principales de cet écart se trouve dans la difficulté de souscrire à ce type de contrat. Les entreprises, en particulier les plus petites, peuvent rencontrer des difficultés pour évaluer leur exposition au risque cyber et répondre aux questionnaires détaillés demandés lors de la souscription, car elles n'ont pas toujours la disponibilité ou les compétences pour le faire.

La menace évolue rapidement, ce qui rend difficile la quantification précise du risque. Cela a par exemple abouti à un ratio sinistres/primes de 167 % en 2020. En d'autres termes, les assureurs ont payé 1,67 € en indemnités pour chaque euro de primes collectées. Ils ont ensuite resserré les conditions de souscription, en imposant des exigences techniques plus strictes, telles que la mise en place de l'authentification forte (ou MFA¹), l'application d'un PCA (Plan de continuité d'activité) ou la mise en place de solutions de sécurité renforcée comme les EDR. Ce même ratio sinistres/primes est ainsi passé à 89 % en 2021 et à 22 % en 2022. Par ailleurs, les montants des primes et des franchises ont augmenté, tandis que les niveaux de couverture ont plutôt baissé. Ces ajustements ont rendu la cyberassurance moins accessible aux PME et ont contribué à maintenir le taux de couverture à un faible niveau.

Conclusion : la nécessité de la cyberassurance

La cyberassurance apparaît aujourd'hui comme un complément essentiel de la stratégie de protection d'une entreprise. Les mesures de sécurité informatique mises en place vont réduire le risque cyber, et la cyberassurance permettra d'assurer le risque résiduel. Elle peut aider à protéger l'avenir de l'entreprise en atténuant les coûts potentiels en cas d'incident et en accompagnant l'entreprise lors de la crise. Face à la menace constante que représentent les cyberattaques, les entreprises de toutes tailles doivent considérer la cyberassurance comme une composante essentielle de leur stratégie de gestion des risques.

¹ L'authentification multiple (*Multi-factor authentication* en anglais) est un système de sécurité qui fait appel à plusieurs méthodes d'authentification pour vérifier l'identité de l'utilisateur (par exemple, un mot de passe, et un code reçu par SMS).

Almond accompagne les entreprises dans l'organisation de leur sécurité, sur les volets organisationnels (conformité, gouvernance) et opérationnels (audit et tests d'intrusion, infrastructure de sécurité, surveillance et réponse à incident SOC/CERT), et dans leur transformation digitale.

nguilloux@almond.eu

UN ACCORD DE SAISON CHAMPIGNON ET VINS

Le début de **l'automne** est une période faste pour tous les amateurs de **champignons**. Les girolles, les chanterelles, les cèpes, tous ces champignons aux arômes très divers abondent sur les étals. Pour bâtir un **bel accord** à table, nous nous intéressons plutôt à leurs **textures** et leurs **saveurs**. Voici quelques expériences vécues et partagées au sein de mes clubs de dégustation. Un avertissement néanmoins, patientez pour lire cette chronique si vous êtes en état de faim, sa lecture pouvant s'avérer **dévorante** pour votre estomac !

Par Gaël **HERROUIN**

ONS



« Les champignons forment la classe la plus vaste du règne végétal. Ils se montrent partout. Parasites par excellence, ils vivent sous la terre ou croissent à l'air libre. Ceux qui se montrent à la surface du sol sont les plus nombreux et se développent sur des corps organisés dont ils activent la décomposition. Dépourvus de feuilles, de fleurs, ils sont uniquement formés de cellules. » (extrait du site *Les babirandonneurs*)

À l'origine du nom et dans le langage le plus courant, les champignons sont ces « petits produits des campagnes » (du bas latin *campinoli*).

Longtemps le champignon sera considéré comme un symbole diabolique proche du poison, et sa culture l'apanage d'une certaine noblesse. Aujourd'hui à l'exception de certains champignons sauvages, coûteux, la plupart sont accessibles à toutes les classes sociales.

À l'image du champignon de Paris, devenu le champignon le plus consommé à travers le monde, peu cher et présent sur toutes les tables, existant depuis l'antiquité égyptienne mais qui prendra un réel essor à partir du XIX^e siècle.

Qu'elles soient sauvages ou cultivées, les espèces de champignons ont la particularité d'offrir une palette de saveurs très diverses, comparées à d'autres légumes.

Leurs goûts sont souvent particuliers, prononcés, terreux, végétaux, mais leurs textures sont particulièrement intéressantes. Le chapeau ou le pied demeurent craquants, croquants, craquelants, croustillants, selon son espèce, et surtout selon la cuisson adoptée.

Voici donc quatre expériences vécues.

Morille blanche et chardonnay

Commençons avec un accord autour du Sparassis crépu, appelé aussi morille blanche, cuisiné à la crème, avec quelques Saint-Jacques poêlées et jus de veau. La crème m'oriente directement vers un vin blanc. Il se doit d'être singulier pour se défendre face au champignon, mais pas trop puissant non plus pour ne pas écraser la chair fine de la Saint-Jacques. Je pense aussi au goût noiseté de ce champignon amusant, ressemblant à un petit chou-fleur, et fonce à la cave chercher une bouteille d'un vin répondant au nom de "Dernière cueillette".



Ce vin est un pur chardonnay dont les raisins ont été récoltés à deux périodes. Une première vendange précoce, comme lorsqu'on récolte pour produire des effervescents, requérant un niveau d'acidité élevé. Puis une deuxième récolte assez tardive (d'où le nom de "Dernière cueillette") donnant des raisins nettement plus opulents.

Les chardonnays sont ensuite élevés, fait totalement atypique, dans des barriques stockées dehors, au soleil!

Le vin prend naturellement des notes légères de "rancio", évoquant le fruit sec puis des notes automnales qui font merveilles avec le plat.

J'aime beaucoup ce vin atypique, produit au domaine de l'Arjolle du côté de Pézenas dans l'Hérault. Il convient aussi sur un comté jeune ou sur des pâtes à la truffe blanche.

Je continue justement avec un plat de lasagnes à la courge et aux girolles, dans une sauce au vin jaune.

L'incorporation de ce "vin de voile" jurassien (contrairement à l'usage, on a laissé entrer volontairement l'air dans le fût, conférant au vin des notes notamment de noix vertes et une oxydation volontairement prématurée) m'oblige à un accord avec un même type de vin.

Le sucrant de la courge m'oriente vers un vin produit au domaine René Rieux, du côté de Gaillac dans le Sud-Ouest.

Un mauzac élaboré "sous voile"

Cette cuvée répondant au joli nom d'"Hyperbole" est un pur mauzac élaboré sous voile (l'oxygène de l'air crée un voile de levures au-dessus du liquide dans la barrique) et en solera, où on remplace la partie du vin évaporé dans la barrique, par du vin de la dernière vendange, processus se répétant plusieurs années et conférant au vin une grande complexité.

Les sommeliers sont généralement confrontés à une sorte de soupe à la grimace lors du service de ce type de vin. Pour autant, là, tout le monde s'accorde pour dire que l'accord fonctionne à merveille. La puissance éthérée du vin répond à la sauce.

Ces vins blancs, gras, sphériques, ont pour eux un grand volume de bouche, avec des saveurs typiques, une fois atteinte



De beaux accords sont possibles avec des vins rouges, d'autant plus si vous possédez en cave quelques vieux millésimes.

leur maturité, de noix, noisettes et champignons, qui forcément, opèrent parfaitement avec ce type de plat.

Cependant de beaux accords sont possibles avec des vins rouges, d'autant plus si vous possédez en cave quelques vieux millésimes. Des vins qui avec le temps, ont pris un bouquet terreux, de sous-bois et de truffe. Plusieurs appellations offrent ce type d'arômes. Je pense à certains Pomerol, Cahors, Grignan-les-Adhémar et même certaines syrah.

J'ai notamment quelques bouteilles d'un certain âge, d'une cuvée parcellaire répondant au nom de "Olivaie" du copain Jérôme Coursodon à Saint-Joseph et je tente l'aventure sur le plat suivant.

S'avance sur la table un merveilleux plat de cèpes au boudin, lard fumé et jus de gibier.

La syrah juteuse fonctionne à plein, comme toujours avec le boudin. Quant à l'élevage sous-bois du vin, il répond au goût noiseté du cèpe. Enfin, l'acidité sous-jacente de ce Saint-Joseph, né sur sol granitique, apporte une fraîcheur acide qui contrebalance avec le gras du champignon.

Le jus de gibier et le lard fumé conditionnaient l'usage d'un vin rouge.

Et la truffe ?

On ne peut pas finir un repas sans un dessert ! Et on ne peut évoquer le champignon, sans oublier un de ses plus célèbres, la truffe.

Voici donc une soupe au chocolat Dulcey (Valrhona) à la truffe et à la poire.

Même le chocolat n'offre pas ici son amertume souvent redoutable pour le vin, j'opte pour un vin de liqueur, en l'occurrence un Pineau des Charentes Vieux du domaine Pautier.

La liqueur du vin s'est assagie avec le temps, nous ne sommes pas sous le coup d'un sucre s'ajoutant à un autre sucre. L'alcool présent dans le vin brûle même une partie sucrante du dessert et enrobe le chocolat. Les arômes de poire du dessert et du vin font alliances dans un accord qui semble une évidence.

Sauf à être allergique au goût du champignon, la lecture de cet article pourrait vous donner une envie soudaine de vous ruer sur vos casseroles. Faites donc, c'est de saison et bons champignons à vous! ●



Expert gradé et assermenté près le tribunal de commerce de Paris.

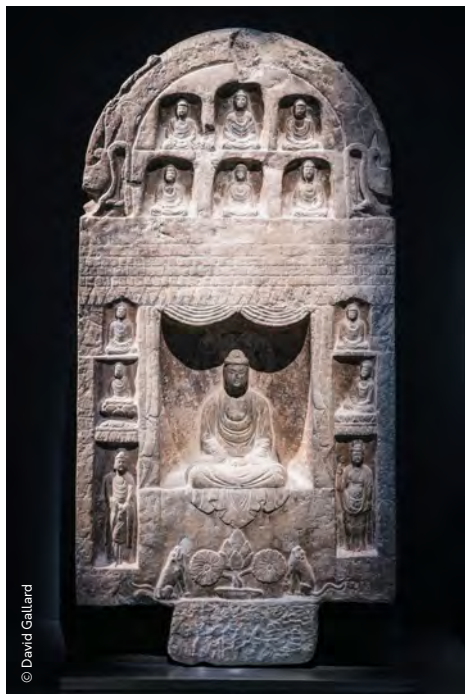
Membre de la Compagnie des courtiers-jurés-experts en vins (association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par l'État).

Gérant de la société Les Vins Dévoilés, créateur d'événements autour de la dégustation de vins rares.

Tél. : 06 68 32 91 69
contact@lesvinsdevoiles.com



GAËL HERROUIN



EXPOSITION

L'EMPIRE MONGOL DE GENGIS KHAN AU CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE

Gengis Khan, l'un des plus grands **conquérants** de l'Histoire, est au cœur d'une exposition événement à Nantes, la première en France du genre. Annulée en 2020 en raison de pressions de Pékin qui souhaitait réécrire certains pans de cette histoire, l'exposition, qui s'est ouverte le 14 octobre retrace l'épopée du fondateur de l'**Empire mongol** qui, avec son armée, va au XIII^e siècle se tailler un territoire colossal, allant des plaines de Mongolie à l'extrême sud de la Chine, et de l'océan Pacifique au Moyen-Orient, contrôlant à son apogée près de **22 % des terres du globe...** Aux années de conquêtes sanglantes succéda la Pax Mongolica, une période de stabilité qui permit un épanouissement des relations commerciales, scientifiques et artistiques, entre Orient et Occident. Le public pourra découvrir **plus de 450 objets** dont 300 issus des collections nationales de Mongolie (statuettes, armes et équipements militaires, céramiques, œuvres d'art, textes anciens, ornements, objets chamaniques et du quotidien...), illustrant l'une des grandes mondialisations de l'époque médiévale.

Jusqu'au 5 mai 2024 au Château des Ducs de Bretagne, Nantes. Tarif plein : 9 €, réduit : 5 €. Gratuit le 1^{er} dimanche de chaque mois.

ENVIES Tables Culture

Par Alexandrine **DOUET**
& Gildas **PASQUET**

RESTAURANT

À L'AUBERGE DE LA MADELEINE, UNE CUISINE TRADITIONNELLE ET LIBRE

Ouverte en 2017 à Gétigné, l'Auberge de la Madeleine tient son nom de la fameuse madeleine de Commercy, dans la Meuse, d'où est originaire le chef **Jean-René Pelletier**.

La petite pâtisserie a même inspiré le décor de l'intérieur du restaurant, qui arbore sur ses murs l'extrait célèbre de la madeleine, dans *À la recherche du temps perdu* de Proust.

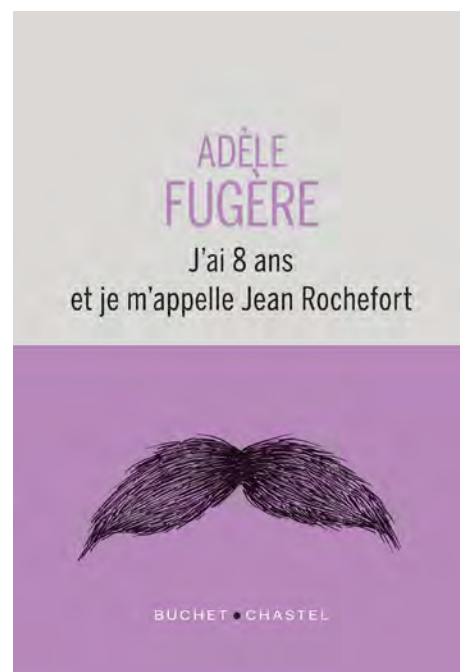
Quand on évoque l'aspect traditionnel de sa cuisine, Jean-René Pelletier nuance : « Le terme traditionnel peut être légèrement péjoratif, dans le sens un peu vieillot. J'aime à penser que nous proposons une cuisine **traditionnelle, mais libre**. » Le chef travaille avec des produits bio, et avec des bêtes entières que lui fournissent des producteurs locaux :

Laurent Chalais pour le **veau nantais**, la Ferme des coquelicots à Rocheservière (85) pour le **porc Duroc**, la Ferme du Vrigneau à La Chapelle-Heulin (44) pour la **volaille**... Quelques plats en guise de mise en bouche : gnocchi de patates douces et parmesan, filets de maquereaux snackés à la plancha, saucisse grillée de porc, purée de pommes de terre et échalotes confites, pavé de bar et Saint-Jacques rôtis, girolles et fumet crémé...

Sans oublier le soin particulier accordé aux **desserts**, du fait du passé de chef-pâtissier de Jean-René Pelletier. Enfin, la carte des vins fait particulièrement la part belle aux **vins de Loire**, et notamment ceux du voisin Jérôme Bretau deau !



3 rue de la Navette, Gétigné (44).
Formule "bistro" (semaine) : entrée/plat ou plat/dessert : 23 €. Entrée/plat/dessert : 27 €.
Formule "Restau" (week-end) : 44 €.
Réservations : 09 61 62 03 92.
Aubergedelamadeleine.fr



LITTÉRATURE

« LE MONDE DE L'ENFANCE N'EST PAS FORCÉMENT ROSE BONBON »

J'ai 8 ans et je m'appelle Jean Rochefort, c'est l'histoire de Rosalie, une petite fille pas vraiment à l'aise dans ses baskets, qui a des idées noires, malgré la présence de parents aimants, d'un grand-père attentionné et d'un ami fidèle. Un matin, elle se réveille avec la moustache de Jean Rochefort. Et si c'était ça, le remède à son mal-être ? Rencontre avec la journaliste vendéenne Adèle Fugère, qui signe ici son tout premier roman.

Quand et comment avez-vous imaginé cette histoire ?

Cela fait une vingtaine d'années que j'avais en tête l'idée d'écrire sur une petite fille qui ne va pas très bien, mais qui n'a pas véritablement de raison de l'être. Le monde de l'enfance n'est pas forcément rose bonbon, jaune citron ou bleu azur. Pour évoquer ce thème, j'avais besoin de trouver un angle. Je suis journaliste, pas pédopsychiatre, et surtout je voulais que mon texte soit à la fois drôle, léger et absurde. La mort de Jean Rochefort en octobre 2017, a été un déclic. J'ai toujours aimé cet acteur, son côté clown triste. Toute petite, je regardais des émissions dans lesquelles il apparaissait, je lisais ses interviews et recueillais des verbatims dans des carnets. Un jour, un ami m'a fait remarquer que j'avais réussi à recueillir assez de matière pour en faire une histoire. C'est ainsi qu'est né le personnage de Rosalie et l'idée de la transformer en Jean Rochefort pour qu'elle aille mieux.

Est-ce qu'il y a un peu de vous dans le personnage de Rosalie ?

Petite, j'étais plus timide que Rosalie, mais moi aussi j'avais conscience que, de temps en temps, j'allais moins bien. Il y avait

chez moi une sorte de mélancolie latente, même si je ne prenais pas le parti de me morfondre. Mais si j'ai des points communs avec cette petite fille, je n'ai pas cherché à créer un personnage à mon image.

Quel genre d'écrivain êtes-vous ?

De quelle façon travaillez-vous ?

J'ai des carnets dans lesquels je note mes idées. Mais avant de me lancer dans l'écriture, j'ai mon plan en tête. Je n'écris pas au fil de l'eau, je sais où je veux aller. Et d'ailleurs, la plupart du temps, j'ai la première phrase, qui n'est pas forcément compliquée, mais qui est très importante parce qu'elle va conditionner le reste. Quant à mon style en lui-même, j'aime la simplicité. Cela vient de l'époque où j'écrivais des chroniques radio. J'écris et ensuite j'élague beaucoup. À l'image d'un artichaut, j'enlève les feuilles pour aller au cœur, à l'essentiel.

Vous êtes journaliste, animatrice, illustratrice¹ et écrivain.

Ne seriez-vous pas un peu hyperactive ?

J'ai beaucoup d'activités pour ne pas me lasser. Quand je n'arrive pas à écrire, je dessine et inversement, ou alors je passe à autre chose. J'ai toujours fonctionné ainsi. Je pense que le fait d'avoir été pendant ma jeunesse assez réservée, m'a permis de m'évader par la lecture, de cultiver ma curiosité.

J'ai 8 ans et je m'appelle Jean Rochefort, Adèle Fugère, Éditions Buchet Chastel, 13,50 €

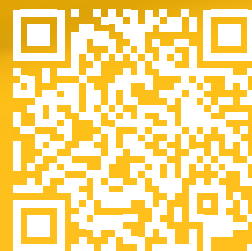
¹ Via les réseaux sociaux (#adelefaitdesonmieux), Adèle Fugère détourne avec ses dessins les objets du quotidien.



“ IJ ”

Se charge de mes annonces
légales sur toute la France.

Une plateforme dédiée,
la relecture assurée, le tout
en instantané!

”

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR
e-mail annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
tél 02 40 47 00 28

PLATEFORME
D'ANNONCES
LÉGALES

LES ANNONCES LÉGALES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, «L'INFORMATEUR JUDICIAIRE», hebdomadaire support papier et en ligne, est habilité :

- à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022.
- à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Vendée, pour l'année 2023, par arrêté préfectoral N° 2022-DCL-BER-1456 du 27 décembre 2022.

E-mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) :

Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée.
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- Le tarif des annonces légales relatives au changement de nom patronymique pour motif légitime tel que régi par l'article 61 du code civil est établi comme suit : 56 euros HT pour les départements de Loire-Atlantique et Vendée ;
- L'article 4 de l'arrêté du 19 novembre 2021 susvisé est complété par une phrase ainsi rédigée : « Ils sont réduits de 50 % pour les annonces faites par les personnes dans le cadre du transfert universel du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel prévues par les articles L. 526-27 et D. 526-30 du code de commerce.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

NOUVELLE
PLATEFORME
DE SAISIE



www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - www.oep.fr - info@oep.fr
OUEST ENCHÈRES PUBLIQUES NANTES - RENNES
SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220

JR
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Lundi 23 octobre 2023

RESTAURATION ET LICENCE IV (44300 Nantes)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

Mercredi 25 octobre 2023

MOBILIER DE BUREAU ET INFORMATIQUE (44800 Saint-Herblain)
Exposition : 9 h / Vente : 10 h

MOBILIER DE BUREAU ET INFORMATIQUE (44800 Saint-Herblain)
Exposition : 14 h 30 / Vente : 15 h

Adresses des ventes sur www.oep.fr
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

CONSTITUTIONS

NOTRE-DAME DE BONGARANT
Société civile immobilière au capital
de 1 000 euros
Siège social : 20 route de Bongarant,
44880 SAUTRON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAUTRON du 12 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : NOTRE-DAME DE BONGARANT
Siège social : 20 route de Bongarant, 44880 SAUTRON
Objet social :
L'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
L'acquisition de terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification de bâtiment et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société,
L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance :
Monsieur Benoît, Éric, Hubert, Marie COLCOMBET, demeurant 20 route de Bongarant, 44880 SAUTRON,
Madame Lorraine, Marie DARCY,

épouse COLCOMBET, demeurant 20 route de Bongarant, 44880 SAUTRON,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18362

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP signé électroniquement selon le dispositif UNIVER-SIGN le 12-10-2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **BELBE COMPANY**

Siège social : 5 boulevard Vincent Gâche - 44200 NANTES

Objet social : Création et exploitation d'une activité de réalisation de travaux de menuiserie, vitrerie, cloisons modulaires, pose de plaques de plâtre, maçonnerie, pose de sols ; Achat et revente de véhicules ; Achat et revente de produits alimentaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000,00 euros

Gérance : M. Daniel-Marius BELBE, demeurant 7 rue Alain-Mimoun à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230)

Immatriculation de la Société au RCS de Nantes.

Pour avis, le Gérant

L23IJ18382



Aux termes d'un acte authentique reçu le 12/10/2023 par Maître Antoine ROUX, Notaire à NANTES (44200) - 1 Mail du Front Populaire, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PASSIFLORE
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : 56 rue d'Anjou, 44140 GENESTON
Capital : 4 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : M^{me} CONAN Enora, demeurant 28 rue du Moulin Guibreteau, 44400 REZE et M^{me} HUET Angélique Monique Odette, demeurant 25 rue de la Jarrie, 44140 MONTBERT et M^{me} FRIEDEMANN Laura Annie Yolande, demeurant 13 bis l'Aubinière, 44118 LA CHEVROLIERE et M^{me} PIEL-DESRUISSEAU Alice, demeurant 7 rue des Quarterons, 44840 LES SORINIERES

L23IJ18383

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

Aux termes d'un ASSP en date du 12/10/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PLINI
Objet social : L'activité de laverie, pressing, teinturerie.

Siège social : Espace 23 - Boulevard de la Prairie, 44150 ANCENIS ST GEREON
Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES
Président : M^{me} PINET Nora, demeurant 475 Boulevard des Aireennes, 44150 ANCENIS ST GEREON

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis
la Présidente.

L23IJ18411



3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES

B&YOND INTERNATIONAL
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 9 rue de la Chataigneraie
44115 HAUTE GOULAINÉ

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : B&YOND INTERNATIONAL

Siège : 9 rue de la Chataigneraie, 44115 HAUTE GOULAINÉ

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 500 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : le conseil et

consulting aux entreprises notamment en matière de stratégie et développement commercial ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Présidente : Béatrice PINEAU demeurant 9 rue de la Chataigneraie 44115 HAUTE GOULAINÉ

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS
La Présidente

L23IJ18415

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13/10/2023, il a été constitué une Société civile de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV LABORDE.**

Forme : Société Civile de Construction - Vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex.

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ18429

Aux termes d'un ASSP en date du 23/09/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CR44 CONSTRUCTION.

Objet social : La maçonnerie, le gros-œuvre, l'enduit, le revêtement de sol, la pose de cloison sèches, la plomberie, l'électricité et la peinture

Siège social : 26 RUE DE LA LANDE DU BOURG, 44130 FAY DE BRETAGNE
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE
Président : M. CIRCIH Huseyin Hasan, demeurant 26 RUE DE LA LANDE DU BOURG, 44130 FAY DE BRETAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. - Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis
Huseyin Hasan CIRCIH

L23IJ18454

ENSEMBLE 2023

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
Siège social : 29 Boulevard Albert Einstein, 44300 NANTES

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 13/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ENSEMBLE 2023
Siège : 29 Boulevard Albert Einstein, 44300 NANTES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et

des sociétés

Capital : 1 500 euros

Objet : toute prise de participation, directe ou indirecte, à titre onéreux ou non, dans le capital de toute société française ou étrangère, créée ou à créer, toute opération de prise de contrôle de sociétés quelle qu'en soit la forme,

- la détention, l'administration et la gestion des participations ainsi souscrites ou acquises, leur cession éventuelle, leur échange et toutes autres opérations pouvant s'y rattacher,

- l'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et de tous placements de toute nature pour son propre compte, y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées,

- la réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières, l'emploi de fonds et valeurs,

- toutes opérations, de quelque nature que ce soit, qui ont pour effet de favoriser le développement des activités de la société, de ses filiales ou sociétés liées,

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur Yann MAUGEAIS, né le 28 mai 1971 à BEAUPREAU (49600) demeurant

17 rue du Calvaire 44610 INDRE, de nationalité française.

Directeur général :

Monsieur Benjamin POULARD, né le 14 septembre 1979 à NANTES (44000), demeurant 18 rue de Bretagne 44700 ORVAULT, de nationalité française.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS. Le Président

L23IJ18456

Aux termes d'un ASSP en date du 15/10/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BRTAXI
Objet social : TRANSPORT DE VOYAGEURS PAR TAXI

Siège social : 18 rue des Hauts Moulins, Lgt B105, 44800 SAINT HERBLAIN
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. TOURMENTE Brice, Gérard, Denis, demeurant 18 rue des Hauts Moulins, Lgt B105, 44800 SAINT HERBLAIN

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles après accord préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité absolue des droits de vote existants sauf entre associés

Pour avis
Président

L23IJ18506

ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : B BY M

Objet social : Fabrication, production, vente et livraison de viennoiseries, pâtisseries, confiseries, boulangeries, sandwiches, biscuits et brunch ainsi que de la production de mignardises sucrées et salées,

Siège social : 10, Rue d'Antarès, 44700 ORVAULT

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M^{me} FERRÉ Manuëla, demeurant 10, Rue d'Antarès, 44700 ORVAULT

Pour avis
La Gérance

L23IJ18524



ALBANE MORICE - JURIS/AFFAIRES
Société d'Avocats
37 avenue des Promenades
22000 SAINT BRIEUC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 25 septembre 2023, il a été constitué une société civile immobilière dénommée « **MÁLAGA** », au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé à ORVAULT (44700) - 8, rue de la Salle, ayant pour objet la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, l'administration, la mise en valeur, et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.

La société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

La gérance est assurée pour une durée illimitée par Monsieur Romain SELLIER, demeurant à ORVAULT (44700) - 8 rue de la Salle.

Pour avis, le représentant légal

L23IJ18528



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à BASSE-GOULAINÉ du 16/10/2023, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PETIT TIGRE**

Forme : Société civile immobilière

Capital social : 1.000 euros, constitués d'apports en numéraire

Siège social : 20 rue Busson Billault 44115 BASSE-GOULAINÉ

Objet social : l'acquisition, la vente et la location de biens immobiliers

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Gérants : Madame Yanja VERRON, demeurant 10 rue Elsa Triolet 44400 REZE, pour une durée indéterminée

Cession de parts : soumise à agrément

Immatriculation : RCS NANTES

L23IJ18530



Le site d'emploi 100% dédié
aux **cabinets d'expertise comptable**

**RECRUTEZ
EN RÉVÉLANT VOTRE
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur lamacompta.co



Aux termes d'un ASSP en date du 16/10/2023, il a été constitué une EURL

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à NANTES du 16/10/2023, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PLORMEL Corp.**

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 622.000 euros, constitué d'apports en nature.

Siège social : 1, rue de la Sirène 44300 NANTES.

Objet social : activité de holding (prise de participation, gestion des filiales, animation du groupe).

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Président : M Mathieu PLORMEL, demeurant 1, rue de la Sirène 44300 NANTES, pour une durée indéterminée.

Cession d'actions : soumise à agrément et préemption.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions ; chaque action donne droit à une voix.

Immatriculation : R.C.S. NANTES.

L23IJ18531

ID CHATO

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros

Siège social : 1 rue du Président Kennedy 44110 CHATEAUBRIANT
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **ID CHATO**

Siège : 1 rue du Président Kennedy, 44110 CHATEAUBRIANT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5.000 euros

Objet : Vente de produits alimentaires, en particulier de biscuits, gâteaux, chocolats et de produits d'épicerie fine, vente de produits non alimentaires, en particulier vaisselle, linge de maison, art de la table, accessoires de mode, et décoration

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : La société ID ROYNE, société à responsabilité limitée au capital social de 200.000 euros ayant son siège au 234 allée des Etangs, 44150 Ancenis-Saint-Géréon, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 979 948 734

Directeur Général : Monsieur Dominique ROYNE, né le 02 juin 1964 à Nantes, de nationalité française, demeurant au 234 allée des Etangs, 44150 Ancenis-Saint-Géréon.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES

POUR AVIS

Le Président

L23IJ18535

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Yohann KE-RAVAL, notaire à NANTES, le 12 octobre 2023, il a été constitué la Société suivante :

Dénomination : **SARL AEMervoye-rimmo.**

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège : NANTES (44100), 37 Rue Maurice Terrien.

Durée : 99 ans.

Objet : Propriété, gestion, vente, location meublée et administration de tous biens immobiliers.

Capital social : 1 000,00 €.

Apports numéraires pour 1 000,00 €.

Gérants : Monsieur Augustin MERVoyer et Madame Elvire MERVoyer née MARTIN demeurant à NANTES (44100), 37 Rue Maurice Terrien.

Clause d'agrément : décision des associés pour toutes transmissions, sauf entre associés où elle serait libre.

Immatriculation au RCS de : NANTES.

Pour avis et mention

L23IJ18538

JYME

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 10 000 euros
Siège social : 72 rue de la Ville en Pierre 44000 NANTES
RCS NANTES en cours

AVIS

Suivant acte sous seing privé à Nantes (44000) en date du 16 Octobre 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle avec les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **JYME**

- Forme juridique : SASU

- Dénomination commerciale : JYME

- Capital : 10 000 euros (dix mille euros) d'apport en numéraire entièrement libéré

- Siège Social : 72 Rue de la Ville en Pierre - 44000 NANTES

- Objet : La société a pour objet le conseil, l'étude, l'assistance de tous services liés directement ou indirectement à l'informatique et à la gestion des entreprises. Et toutes activités annexes, connexes, et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini ou susceptibles de favoriser le but poursuivi par la société, son extension et son développement.

- Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans

- Président et Associé unique :

HMPG SAS, RCS Nantes n° 518 384 425, au capital de 100 000 €, siège social au 4 72 Rue de la Ville en Pierre - 44000 NANTES

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes (44).

Pour avis

L23IJ18539

Aux termes d'un acte authentique reçu le 14/10/2023 par Maître François GUYODO, Notaire à SAINT HERBLAIN (44800) - 123 route de Vannes, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SAS LUX AND INVEST**

Objet social : Mise en relation entre particuliers et / ou professionnels dans les domaines : du loisir, du luxe, des placements financiers, des investissements de nature mobilière ou immobilière, des supports juridiques, économiques et fiscaux. L'organisation, la promotion, la gestion d'événements à destination des particuliers et / ou des professionnels. Le conseil, l'assistance, y compris par la réalisation de prestations, et la formation dans l'organisation, la promotion, et la gestion d'événements à destination des particuliers/des professionnels..

Siège social : 27, allée des Martinets, 44240 SUCE SUR ERDRE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. BINTZ David, demeurant

27 allée des Martinets, 44240 SUCE SUR ERDRE

Directeur général : HOLDING VINCENT THEPAUT, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social Route DE L'ORCERIE, 44840 LES SORINIERES, RCS de NANTES n°917 428 864

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Agrément préalable de la société.

L23IJ18545

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 15 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction-vente

Dénomination sociale : **SCCV LE PELLERIN 2023**

Siège social : 16 rue de la Carriole 44700 ORVAULT

Objet social : l'acquisition d'un ensemble immobilier situé 10 rue du Docteur Sourdil 44640 LE PELLERIN ainsi que l'acquisition de tous droits personnels ou réels susceptibles d'en améliorer la consistance ou d'en constituer l'accessoire ; l'édification sur tout ou partie des terrains, après démolition d'éventuels existants, de constructions à usage principal d'habitation, de bureaux, parkings et toutes autres activités ; la transformation ou la rénovation d'immeubles anciens aboutissant à une restructuration complète après démolition intérieure, suivi de la création d'aménagements neufs ; la vente par lots ou en totalité des terrains et des constructions précitées avec leurs dépendances, soit achevés, soit à terme, soit en l'état futur d'achèvement ; éventuellement à titre accessoire, la location des locaux vendus ; la constitution de tout syndicat de copropriété ou d'ASL ou institution réglementée, en vue d'organiser la propriété ou la gestion future des immeubles ; l'obtention de toute ouverture de crédit, facilité de caisse et emprunt avec ou sans garantie, ayant pour but de permettre la réalisation de l'objet social ; généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil et le régime fiscal de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : La société APADANA MDB, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 3 chemin de la Rouazière, 44700 ORVAULT, Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le n°914 559 612.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, La Gérance

L23IJ18549



ALBANE MORICE - JURIS'AFFAIRES
Société d'Avocats
37 avenue des Promenades
22000 SAINT BRIEUC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ORVAULT du 25 septembre 2023, il a été constituée une société à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée **HOMANOVA DEVELOPPEMENT**, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à ORVAULT (44700) - 8, rue de la Salle, ayant pour objet la prise et la gestion de tous intérêts et participations par tous moyens dans toutes entreprises, toute opération de placement de valeurs mobilières, la réalisation d'opérations d'achat et de vente, de gestion, location, de tous titres, de tous biens mobiliers et immobiliers, toutes opérations de presta-

tions de services, le conseil, l'étude, l'assistance, le management, la direction et toutes actions auprès des entreprises et en particulier des filiales.

La société a été constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

La gérance est assurée par Monsieur Romain SELLIER, demeurant à ORVAULT (44700) - 8, rue de la Salle.

Pour avis, le représentant légal
L23IJ18572



OFFICE NOTARIAL
Maîtres Joël PENET,
Fanny NEVEU-BOURDEAU,
Clément CHEVALIER
Notaires Associés
2 rue d'Ancenis
44390 NORT-SUR-ERDRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Fanny NEVEU-BOURDEAU, Notaire associée membre de la SELARL « Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erde, SELARL titulaire d'un Office Notarial « à NORT SUR ERDRE (Loire-Atlantique), 2 rue d'Ancenis, le 16 octobre 2023, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « **SCI CENILI** ».

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 €).

SIEGE SOCIAL : NOZAY (44170), 16 rue de la Maison Meunière.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

RCS : NANTES.

DUREE : 99 ans.

GERANCE : Monsieur Pierre LEMOINE, demeurant à NOZAY (44170), 16, rue de la Maison Meunière, Né à NANTES (44000), le 13 novembre 1989.

Epoux de Madame Amandine Lydie Bernadette ERNOUL

CESSION DE PARTS - AGREMENT : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour avis, Maître Fanny NEVEU-BOURDEAU

L23IJ18687



ADVELIA
expertise

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORNIC (44) du 14/10/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : DUO Accompagnement. Siège social : 29, rue de l'Avenir, 44210 PORNIC. Objet social : Toutes opérations de formation, de conseil, de recrutement, de coaching destiné aux entreprises, aux administrations, personnes morales publiques ou privées, l'organisation de rencontres consacrées à la formation et à l'animation de groupes. Durée de la Société : 99 ans. Capital social : 1 000€. Gérance : Mme. Clara FRITSCH demeurant 8, impasse de la Bonnetière, 44320 CHAUMES-EN-RETZ et M. Eric FRITSCH demeurant 29, rue de l'Avenir, 44210 PORNIC. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE. Pour avis. La Gérance.
L23IJ18692

ANNONCES LÉGALES
TÉL : 02 40 47 00 28
annonces-legalesinformatateurjudiciaire.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 octobre 2023 à Haute Goulaine, il a été constitué une société civile immobilière dénommée **INVEST A2**, au capital de 1 000 €, siège social : Les Poteries 44115 Haute Goulaine ; objet : l'acquisition d'un ou de plusieurs immeubles ou terrains, construits ou à construire, la construction, la rénovation, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et/ou terrains et de tous autres immeubles bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. La Gérance est assurée par la société REM, SAS au capital de 100 euros, dont le siège social est 21 rue de la Verdonnaire 44115 Haute Goulaine, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 977 887 462 et la société RG CONCEPT, SAS au capital de 100 euros, dont le siège social est 23 rue de la Verdonnaire 44115 Haute Goulaine, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 977 891 530. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis

L23J18702

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vallet du 28 septembre 2023, il a été constitué une Société à responsabilité limitée dénommée **FOGRESEA**. Siège social : 1 La Basse Taraudière 44330 Vallet ; Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés et la réalisation dans ces sociétés de toutes prestations de services. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 500 €. Gérance : Monsieur Kévin GUERIN demeurant 1 La Basse Taraudière 44330 Vallet. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Pour avis, la Gérance

L23J18709

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRANDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRANDE

Aux termes d'un acte sous seing privé signé à GUÉRANDE le 17 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MECANIC COUTURE

Siège social : 7 rue du Pladreau 44420 PIRIAC SUR MER

Objet social principal :

- L'activité de sellerie, garnissage, tapissier, restauration dans le secteur de l'automobile et du nautisme et pour tous véhicules de transport ;

- Fabrication et créations d'articles en cuir, simili et toutes prestations de services non réglementées en lien avec les activités précitées ;

- Création, conception, fabrication et commercialisation de tous types de vêtements à destination de particuliers et professionnels ;

- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Julian RICHARD, demeurant 7 rue du Pladreau, 44420 PI-

RIAC SUR MER

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis, la gérance.

L23J18756



NEOIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 12.000 euros
Siège social : ZA La Croix Gaudin
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 18.10.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : NEOIA.

Siège social : ZA La Croix Gaudin -
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC.

Objet social : Prestation de services informatiques / Achat et vente de matériel informatique.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 12.000 €.

Gérance : - M. Loïs CHAUVIN, demeurant 3 allée Jacqueline Maillant - 44200 NANTES

- M. Sylvain LEDEVIN-ROLLAIS, demeurant 14 La Madeleine 44360 VI-GNEUX-DE-BRETAGNE.

Immatriculation de la Société au RCS de : NANTES.

Pour avis, La Gérance

L23J18823



Aux termes d'un acte sous signature privée du 13/10/2023 à PORNIC (44), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS. Dénomination : SE2H. Siège : 26, rue de la Marine à PORNIC (44210). Durée : 99 ans. Capital : 10 000 €. Objet : L'activité de salon de thé, la vente et la dégustation de pâtisseries et de viennoiseries, de boissons fraîches et chaudes, alcoolisées ou non, sur place ou à emporter et la vente de produits d'épicerie fine. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société HOLDING BALAN, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est 17, rue Maréchal Foch à PORNIC (44210), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 979 508 744 RCS ST-NAZAIRE, représentée par M. Hugues BALAN, cogérant. Directeur général : La société CATH'S, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est 3 bis, rue du Pré Marin à LA PLAINE-SUR-MER (44770), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 978 997 013 RCS ST-NAZAIRE, représentée par M. Stéphane TRAN, cogérant. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ST-NAZAIRE. Pour avis, Le Président.

L23J18842

ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



arsenal notaires associés

Jean Louis BARROIS - Nathalie LOOCK
Michaël DANJOU - Anne-Sophie HEBERT-VIDAL
Charles-Edouard GRALL - Mélanie PETIT
93-95, Rue de l'Hôpital Militaire
59000 LILLE

Acte du 19/10/2023, constitution pour 99 ans de la société civile immobilière «19 AVENUE ROMAND», siège à LA BAULE (44500), 30 Boulevard Darlu, capital 30.000,00 € objet : acquisition, propriété, mise en valeur de tous biens et droits immobiliers. Gérant : M.Loïc-Raphaël CUVELIER demeurant à SAINT-CLOUD (92100), 9 Avenue Alfred Belmontet, immatriculation RCS SAINT NAZAIRE ; agrément de l'unanimité des associés pour toutes cessions ou transmissions sauf entre associés. Jean-Louis BARROIS

L23J18870



Me Marie-Armelle NICOLAS

Notaire Associé de la SAS

«OFFICE NICOLAS, notaires associés»
titulaire d'un Office Notarial au
Pont-du-Cens, près de NANTES,
commune d'ORVAULT (Loire Atlantique)
25 Route de Rennes

Suivant acte reçu par Maître Marie-Armelle NICOLAS, Notaire à ORVAULT, le 16/10/2023 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'OCEAN
Siège social : SAINT-HERBLAIN
(44800), 53 avenue des Naudières .
Capital social : 1 000 €

Objet : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre tels que meubles meublants ou véhicules ; la vente de ces mêmes biens pour autant qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société ; L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ; la souscription de tout contrat de capitalisation ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

Durée : 99 ans
Cessions d'actions : Les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité des associés représentant les deux tiers des associés présents ou représentés.Exercice social : du 01/01 au 31/12
Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES

Pour avis

L23J18879

MODIFICATIONS



MANELEC

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 2 IMPASSE CASSIOPEE
44115 BASSE GOULAIN
RCS de NANTES n°909 669 756

L'AGE du 10/06/2023 a décidé à compter du 10/06/2023 de rendre effective la

démission de M. CHEVALLIER Yann aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de NANTES

L23J10996



FYMMO

SCI au capital de 2 €
Siège social : 2 IMPASSE CASSIOPEE
44115 BASSE GOULAIN
RCS de NANTES n°918 613 167

L'AGE du 10/06/2023 a décidé à compter du 10/06/2023 de rendre effective la démission de M. CHEVALLIER Yann aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de NANTES

L23J11091

ÉKALIS

ACCOMPAGNE, CONSEILLE & FACILITE

JAJULINE

EURL au capital de 24 960 €
Siège social : 9 rue Léon Say - 44000
NANTES
RCS de NANTES n°493 464 382

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'associé unique du 13/10/2023, il résulte que le siège social a été transféré à Résidence Le Grand Pavois - 6 rue Mané Roularde - 56470 LA TRINITE SUR MER avec effet rétroactif au 07/06/2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

L23J14080

ÉKALIS

ACCOMPAGNE, CONSEILLE & FACILITE

LE GABIER

SCI au capital de 4 600 €
Siège social : 9 rue de Thessalie - Zac de la Bérangerais -
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
RCS de NANTES n°435 188 941

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 13/10/2023, il résulte que le siège social a été transféré à Résidence Le Grand Pavois - 6 rue Mané Roularde - 56470 LA TRINITE SUR MER avec effet rétroactif au 07/06/2023.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

L23J14084

Par AGE du 14.09.2023, les associés de la société CHAI LA SERRE, SAS capital 1 000€, siège social 60 bis boulevard Pasteur, 44100 NANTES, 953 387 495 RCS NANTES, ont décidé d'étendre l'objet social de la Société aux activités d'exploitation de tous débit de boissons, bar à tapas, petite restauration rapide sur place et/ou à emporter. L'article 2 des statuts a été modifié. Pour avis. Le Président.

L23J16935

Restez maître
de l'information :
ABONNEZ-VOUS!

1 an : 79 €



3 Impasse des Tourmalines
44300 NANTES

HO
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 191 000 euros
Siège social : 9 rue Alain Barbe Torte,
44200 NANTES
910 333 491 RCS NANTES

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET D'EXTENSION D'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 05/10/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé

- d'étendre l'objet social à l'activité de sous-location, d'achat revente d'objets de collection et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts
- d'augmenter le capital social de 190 000 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à mille euros (1 000 euros)

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-onze mille euros (191 000 euros)

L23IJ17434

HALIDI TRANSPORT INTERNATIONAL
SAS au capital de 9500 €
Siège social :
22 RUE DU PONT NEUF 44520 Moisdon-la-Rivière
887 585 487 RCS de Nantes

L'AGE du 06/09/2023 a décidé de :

- Transférer le siège social Guépoisson 44520 Grand-Auvergne, à compter du 06/09/2023.
- Augmenter le capital social de 9500 € à 20000 €, à compter du 06/09/2023

Mention au RCS de Nantes

L23IJ17744

LES DELICES DE MIMI

SAS au capital de 1 000 euros
Siège social :
134 Route de Challans
85160 SAINT JEAN DE MONTS
853 967 883 RCS LA ROCHE SUR YON

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le 29 septembre 2023, l'associée unique, Mme Sandrine AGENOR, 134 Route de Challans, 85160 SAINT JEAN DE MONTS a décidé de transférer le siège social au Centre commercial OCEANE - 10 Rond-Point de la Corbinerie - 44400 REZE.

En conséquence, la société sera radiée au RCS de LA ROCHE SUR YON et immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ17844

EXEVE
SAS au capital de 240.000 euros
Siège social : 24 rue du Marché Commun
44300 Nantes
898 530 183 RCS Nantes

Aux termes d'un PV du 21 avril 2023, l'Assemblée Générale a :

(i) décidé, après avoir constaté l'existence de pertes sociales et statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société,

(ii) constaté l'arrivée à son terme du mandat de Président de M. François Antonietti (La Thomazière, 44880 Sautron) et décidé de nommer M. Guilhem Sadde (21 rue de Chaumergy à Beauce (21)) en qualité de nouveau Président,

(iii) décidé de nommer la société Agence OMG (SAS au capital de 3.000 euros ayant son siège 73 bd Richard Wallace, 92800 Puteaux, 904 955 754 RCS Nanterre) en qualité de Directeur Général. Conformément aux statuts, la société

Agence OMG a désigné à cette date M. Guillaume Bouin (73 boulevard Richard Wallace à Puteaux (92)), en qualité de représentant aux fins de la représenter dans le cadre de ses fonctions de Directeur Général de la société Exeve.
Mention sera faite au RCS de Nantes.
Pour avis.

L23IJ17906



PROJEC
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 9 bis rue du Marché Commun
44300 NANTES
840 182 893 RCS NANTES

TRANSFERT SIEGE

Par décision du 14/09/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 9 bis rue du Marché Commun 44300 NANTES au 13 Rue du Bois Briand 44300 NANTES à compter du 14/09/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18332

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant décision en date du 01/09/2023, l'associé unique de la société EYA TAXI, SARL au capital de 5000 €, sis 21 boulevard de Sunderland Apt 42 44600 Saint-Nazaire RCS Saint-Nazaire 894 503 846 a décidé à la même date le transfert de son siège social à Trignac (44570) 22 rue de la Menée Landais qui reste dans le ressort du Tribunal de commerce de Saint-Nazaire et modifié en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis, le gérant

L23IJ18339

LE PIERCING FRANCAIS
SAS au capital de 6 000 euros
Siège social : 4 rue de la Belle Rose
Porte 74
33130 Bègles
909 083 339 RCS Bordeaux

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant décisions de l'associé unique en date du 01/09/2023, il a été, à la même date, décidé le transfert du siège social de Bègles (33130) 4 rue de la Belle Rose Porte 74 dans le ressort du Tribunal de Commerce de Bègles à Nantes (44100) 9 promenade des Nefs dans le ressort du Tribunal de Commerce de Nantes et modifier corrélativement l'article 4 des statuts. Pour avis.

L23IJ18341



SCM CABINET PARAMEDICAL DES COUETS

Société civile de moyens
au capital de 7 520 €
Siège social : 2 RUE DE LA CHAPELLE
44340 BOUGUENNAIS
RCS de NANTES n°402 385 561

L'AGE du 01/09/2023 a décidé à compter du 01/09/2023 de rendre effective la démission de M. SADDIER Antoine aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de NANTES

L23IJ18386

SOCIETE NAZAIRIENNE DE DEVELOPPEMENT (SONADEV)

Société Anonyme d'Economie Mixte
au capital de 7 253 294 euros
Siège Social : 10 Esplanade Anna Marly
44600 SAINT-NAZAIRE
R.C.S. Saint-Nazaire B 007 180 516

Le Conseil d'Administration réuni le 1^{er} juin 2023 a pris acte des décisions suivantes :

- Par délibération du 7 février 2023, la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE), administrateur, a désigné en qualité de représentants :

. Monsieur Mathieu COËNT domicilié 6 rue du Reneguy 44117 SAINT-ANDRE-DES-EAUX, en remplacement de Madame Céline PAILLARD

. Madame Sylvie CAUCHIE domiciliée 16 la Davelais 44160 BESNE, en remplacement de Madame Catherine LUNGART

- Par délibération du 4 avril 2023, la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE), administrateur, a désigné en qualité de représentant, Monsieur Jean-Louis LELIEVRE domicilié 49 rue des Frères Perruche 44570 TRIGNAC, en remplacement de Monsieur Claude AUFORT.

Pour insertion

L23IJ18412

QUADRA

Société civile
195 rue du Grignon
44115 BASSE GOULAINÉ
RCS NANTES 891 196 321

AUGMENTATION DU CAPITAL

Par délibération des associés en date du 10 juin 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 846 €.

Le capital est désormais de 3.846€.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera fait au RCS de NANTES.

Le gérant

L23IJ18416

SCI GAMASU

Société civile immobilière,
Ayant son siège 14 Rue Jean d'Alembert
44600 SAINT-NAZAIRE,
RCS de SAINT-NAZAIRE 880 275 888

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant AGE du 1^{er} octobre 2023, les associés ont décidé du transfert du siège social au 78 rue de Pornichet 44600 SAINT-NAZAIRE à compter du 01/10/2023

Pour avis, le gérant

L23IJ18423

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GONG GALAXY, Société à responsabilité limitée au capital de 877 500 euros, Siège social : 19 rue Fernand Nouvion, 44600 ST NAZAIRE, 847 759 909 RCS SAINT NAZAIRE. Aux termes d'une décision en date du 1^{er} septembre 2023, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social pour l'exercice des activités de société holding dite « animatrice » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Pour avis, La Gérance

L23IJ18431

SERVICE ANNONCES LEGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatricejudiciaire.fr

L23IJ18450

SCI PIERRE-DE-BOUSSAY

SCI au capital de 100 €
Siège social :
16, boulevard Meusnier de Querlon
44000 NANTES
RCS de NANTES n° 910 945 740

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGO du 02/10/2023 a décidé le transfert du siège social au 103, rue Sadi Carnot 92170 VANVES à compter du 02/10/2023. Radiation au RCS de Nantes et nouvelle immatriculation au RCS de Nanterre.

Pour avis, Antoine FOULONNEAU

L23IJ18439

RVS
Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 60, Boulevard Alphonse Juin
44100 Nantes
RCS NANTES 890 161 227

MODIFICATION COGERANCE ET OBJET

Le 30/09/2023, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau Cogérant, Monsieur Brice BONHOMME, demeurant 34, rue des Garennes, 44100 Nantes, pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} octobre 2023 ainsi que d'étendre l'objet social aux activités de maîtrise d'œuvre en matière de pose et d'installation d'isolation intérieure ainsi que de solutions d'économies d'énergies; de négoce de matériels de production d'énergie et tout matériel fonctionnant avec l'énergie solaire et tout autre type d'énergie renouvelable; de contractant général avec maîtrise d'œuvre complète; d'ingénierie technique; de conseil en énergie; de construction de toutes structures portatives de panneaux solaires et tout autre type de structures fonctionnant avec des énergies renouvelables; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L23IJ18440

AVIS DE TRANSFORMATION

GONG SUP 1, Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée, Au capital de 100 000 euros, Siège social : 19 rue Fernand Nouvion 44600 ST NAZAIRE, 514 988 237 RCS ST NAZAIRE. Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 29 septembre 2023 l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Patrice GUE-NOLE. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société GONG GALAXY, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 877 500 euros, ayant son siège social 19 rue Fernand Nouvion 44600 ST NAZAIRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 847 759 909, représentée par Monsieur Patrice GUE-NOLE en sa qualité de Gérant; COMMIS-SAIRE AUX COMPTES confirmé dans ses fonctions : la société CAPEOS AUDIT, titulaire. Pour avis, La Gérance

L23IJ18450

ET DE TROIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : Le Village
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
493 985 642 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 27 SEPTEMBRE 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18457



FASTWAN

Société par actions simplifiée
au capital de 170.000 euros
Siège social : 9 rue Maria Telkes
44119 TREILLIÈRES
823 838 685 RCS NANTES

AVIS

Suivant PV du 30/09/2023, l'associée unique a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire, la société A.E.C COMMISSARIATS -COCERTO AUDIT, arrivé à expiration. Mention sera faite au RCS NANTES.

L23IJ18458



BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin - 44000 NANTES

QLP 2

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 1, rue Marie Curie
44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
505 253 500 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 06/10/2023, il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. La cession ou transmission des actions à des tiers non associés est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Administration : M. Ludovic QUEFFELEC, demeurant 7, rue de la Frémontière 44115 HAUTE-GOULAINNE a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée en qualité de Président par : la société BARBACOA société à responsabilité limitée au capital de 733.000 euros, dont le siège sis 7, Allée Alphonse Fillion 44120 VERTOU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 823 947 726.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis,
Le Président.

L23IJ18463

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉRÉON Cedex

VELO 1 MAX

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 Euros
Siège social :
Centre Commercial du Bois Jauni
44150 ANCENIS SAINT GEREON
499 055 481 RCS NANTES

AVIS DE NOMINATION D'UN COGERANT

Par délibération en date du 13 octobre 2023, l'Assemblée Générale a décidé de nommer Monsieur Clément PERROTEAU, demeurant au 658 Rue des Tourtereaux MESANGER (44522) en qualité de Cogérant de la société, pour une durée illimitée, à compter du 13 octobre 2023. Pour avis, la Gérance

L23IJ18481

VALDIS

SAS au capital social de 3.242.100 euros
Siège social : La Grande Lande
44520 ISSE
SIREN 479 940 553 R.C.S. NANTES

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Le 18 septembre 2023, la société C2 DEVELOPPEMENT a nommé M. Arnaud GROSSET, en qualité de : représentant permanent de C2 DEVELOPPEMENT au sein du conseil d'administration de la société VALDIS, en remplacement de M. Stéphane HAREL.

L23IJ18508

DEMARTECH FINANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 RUE MARIUS BERLIET
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
841 538 648 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 1/09/23, la gérance de la société à responsabilité limitée DEMARTECH FINANCES a décidé de transférer le siège social du 10 RUE MARIUS BERLIET, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE au 106 A - Avenue de Flandre 59290 WASQUEHAL à compter du 01/09/23, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance

L23IJ18522

TRANSFORMATION EN SAS

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société QSE CONSEIL, S.A.R.L. au capital de 60 000 €, situé 67 rue Jules Vallès 44340 BOUGUENNAIS (RCS NANTES 498 110 188) du 13 octobre 2023 il a été décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour. Il a été mis fin au mandat du gérant de Monsieur Ayméric GAY demeurant 23 rue du Port 44640 SAINT JEAN DE BOISEAU qui a été nommé Président. Tout associé a le droit de participer aux assemblées quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Toute cession d'actions est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire. POUR AVIS

L23IJ18543

NIKOLIC MIKAEL

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 4 500 euros
Siège social : 15 rue de La Fraternité
44640 Saint-Jean-de-Boiseau
838186120 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2023, la gérance de la société à responsabilité limitée NIKOLIC MIKAEL a décidé de transférer le siège social du 15 rue de La Fraternité, 44640 Saint-Jean-de-Boiseau au 82 rue de La Belle Etoile 44640 Saint-Jean-de-Boiseau à compter du 1^{er} novembre 2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18547



SCI LA VALLIERE

SCI au capital de 228 978 €
Siège social : 97 rue du Moulin des Landes
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
RCS de NANTES n°342 962 537

En date du 28/09/2023, le gérant a décidé le transfert du siège social au 197 Route de Thouaré, 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE à compter du 28/09/2023.

L23IJ18570



RAPIDIX

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 rue du Port au Vin
44000 NANTES
798 947 412 RCS NANTES

Aux termes d'une décision du 12/10/2023, l'associé unique a décidé :
- d'étendre l'objet social aux activités de commerce d'alimentation générale, en détail ou en gros, notamment : la vente de produits d'épicerie orientale, de boulangerie, de boucherie, fruits et légumes, surgelés et de modifier l'article 2 des statuts.

- a décidé de transférer le siège social du 1 rue Port au Vin, 44000 NANTES au 7 rue de la Grande Bretagne 44300 NANTES à compter du 12/10/2023, et de modifier l'article 4 des statuts.

- de modifier l'enseigne par MARKET ISTANBUL.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18571

YG CONSULTING

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 15 rue Octave Feuillet
44000 NANTES
RCS NANTES 851 235 762

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'associé Unique du 22/10/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 9 rue des Batignolles 75017 PARIS à compter du 01/12/2022. Radiation au RCS de NANTES et immatriculation au RCS de PARIS.

L23IJ18579

MAYERS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10.000.000 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333 44803 ST HERBLAIN Cedex
897 497 921 RCS NANTES

Suivant décisions en date du 13 octobre 2023, l'Associé Unique a décidé de :

- Prendre acte de la démission de Monsieur Quentin GOUDET de ses fonctions de Directeur Général de la Société, à compter du 12 octobre 2023 à minuit.

- Révoquer Monsieur Bertrand FAVRE de ses fonctions de Président de la Société, à compter du 13 octobre 2023 à 11h00.

- Désigner, en remplacement, à compter du 13 octobre 2023 et pour une durée indéterminée, en qualité de Président de la Société :

Monsieur Quentin GOUDET, né le 28 septembre 1985 à Ploemeur (56), domicilié professionnellement au 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, de nationalité française.

Mention sera faite au RCS de Nantes.
L23IJ18585

LES MOUETTES

Société en nom collectif
au capital de 1.600.000 euros
Siège social : 13bis, rue des Sablons
Sainte-Marie sur Mer 44210 PORNIC
817 449 549 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 26 septembre 2023, le capital a été augmenté en numéraire de 1.599.000 euros pour être porté à 1.600.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention - Capital : 1.000 euros.

Nouvelle mention - Capital : 1.600.000 euros.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

L23IJ18656

SOCIETE D'INVESTISSEMENT ET GESTION IMMOBILIERE SIGIM

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.450.000 euros
Siège social : 13 bis rue des Sablons
44210 PORNIC
808 455 398 RCS SAINT-NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 26 septembre 2023, le capital a été augmenté en numéraire de 4.050.000 euros pour être porté à 4.450.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention - Capital : 400.000 euros.

Nouvelle mention - Capital : 4.450.000 euros.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

L23IJ18657

SARL KEROSAV

au capital de 10.000 euros
Siège social : 8 rue du Général Leclerc
44510 Le Pouliguen
RCS Saint Nazaire 828 988 972

AVIS

Par décision du 25/09/2023, les associés ont désigné, en qualité de co-gérant pour une durée indéterminée, Monsieur MEDAOUD Kaci, demeurant 7 rue du Père Laurent 44410 Herbignac.

Pour avis, la gérance

L23IJ18659



PLATEFORME DE SAISIE

www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr

ABONNEZ-VOUS!

Version numérique
1 an : 39 €



ALEXANGY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 5 rue Centrale
44260 MALVILLE
Transféré : 12 rue Centrale
44260 MALVILLE
828 378 737 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

AVIS DE TRANSFERT

Selon PV d'AGE du 18/09/2023, le siège social a été transféré au 12 rue Centrale 44260 MALVILLE. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L23IJ18662



OLIVE ET MIRABELLE, SARL au capital de 5 000€, Siège social : 11, rue du Traité de Paris - Pôle commercial Améthys 44210 PORNIC, 831 558 572 RCS ST-NAZAIRE. Suivant décisions du 30/09/2023, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SASU, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme EURL, la société était gérée par Mme. Muriel MICHEL, demeurant 936, rue de la Ficaudière à PORNIC (44210). Sous sa forme nouvelle de SASU, la Société est présidée par la société OLIVIER 3M, SARL au capital de 176 000 €, ayant son siège social au 11, rue du Traité de Paris, Pôle commercial Améthys, 44210 PORNIC, 839 943 859 RCS ST-NAZAIRE, représentée par ses cogérants Mme. Muriel MICHEL et M. Olivier MICHEL. Dépôt légal au RCS de ST-NAZAIRE. Pour avis, la Présidente.

L23IJ18684

In Extenso

Experts-Comptables

THOUARÉ SUR LOIRE

44 route de Nantes
44470 Thouaré sur Loire

ATLANTIQUE OUVERTURES
Société par actions simplifiée
au capital de 160 000 euros
Siège social : 2 rue Pierre Latécoère -
ZA des Quatre Nations
44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE
337 884 647 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes de l'AGM du 27/06/2023, il résulte que le Conseil de Surveillance est supprimé. En conséquence, il est mis fin aux fonctions de François LEBRETON, de Christian FOUCHER et de la société AO DEVELOPPEMENT en tant que membres du conseil de surveillance. En outre, il a été décidé de proroger de 99 années la Société, soit jusqu'au 26/06/2122 et de modifier l'article 5 des statuts. Enfin, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité de pose de menuiserie PVC et aluminium. Pour avis, le Président

L23IJ18686



CHANGEMENT DE PRESIDENT

Par décisions du 30/06/2023, l'associé unique de la société **BORROD ASSOCIÉS**, SASU au capital de 40.080 €, siège social : 116 Le Fresne 44190 ST LUMINE DE CLISSON, RCS Nantes 327 436 382, a nommé, à compter de ce jour, en qualité de président, la société PIFFETEAU MENUISERIE, SARL au capital de 5.000 €, siège social : 4 bis la Grande Blanchetière 44270 PAULX, RCS Nantes 751 902 024, représentée par son gérant de droit M. Maël PIFFETEAU en remplacement de M. Michel PIFFETEAU, démissionnaire.

Pour avis

L23IJ18688

RESIDENCE GARE SAINT GILDAS (RGSG)

Société à responsabilité limitée
au capital de 340.000 euros
Siège social : 13 bis rue des Sablons
44210 PORNIC
849 505 821 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 26 septembre 2023, le capital a été augmenté en numéraire de 339.000 euros pour être porté à 340.000 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention - Capital : 1.000 euros.

Nouvelle mention - Capital : 340.000 euros.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

L23IJ18695

C3F

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 55 rue de la plage verte
44240 SUCE SUR ERDRE
RCS NANTES 791 061 971

L'assemblée générale extraordinaire du 25/07/2023 a décidé le transfert du siège social à compter du 25/07/2023 et de modifier l'article 4- siège social des statuts comme suit :

- Ancienne mention : le siège social de la société est fixé au 55 rue de la plage verte, 44240 SUCE SUR ERDRE.

- Nouvelle mention : le siège social de la société est fixé au 14 rue racine, 44000 NANTES.

L'inscription modificative sera portée au RCS NANTES tenue par le greffe du tribunal.

Florent Guillou

L23IJ18710



Maître Anne MOREAU
Avocat au Barreau de NANTES

THEATRE DU SPHINX

Société par Actions Simplifiée
au capital de 8 000 €
Siège social : 9, Rue Monteil
44000 NANTES
433 790 482 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 26/08/2023, le Président a pris acte de la démission de Madame Julie TOUBLANC de ses fonctions de Directeur Général et

a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis, le président

L23IJ18711

MODIFICATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 15 octobre 2023, l'associé unique de la société **SCONEM ASSOCIÉS**, SARL au capital de 1 000 €, siège social 2 avenue de l'Eglantine 44800 Saint Herblain, 899 593 099 RCS Nantes, a décidé, la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 15 octobre 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée, son siège et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Franck MEYER. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par le Président de la société : Monsieur Franck MEYER demeurant 2 avenue de l'Eglantine 44800 Saint Herblain.

Pour avis, la présidence

L23IJ18723

IRSS SPORT
Société à responsabilité limitée
au capital de 7.700 euros
Siège social : 2 Place Clémence Lefeuve,
44200 NANTES
334 412 145 RCS NANTES

AVIS

Par décisions du 16 octobre 2023, l'associé unique a décidé de nommer, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la société DELOITTE & Associés, dont le siège est sis 6 place de la Pyramide, 92908 Paris La Défense Cédex (572 028 041 RCS PARIS), en remplacement de la société KPMG SA, démissionnaire.

Pour avis

L23IJ18730

SNC TOM.MAT

Société en nom collectif
Capital : 10.000 €
Siège social : 1 place du Marchix
44210 PORNIC
825 016 082 RCS SAINT NAZAIRE

MODIFICATION DE SOCIETE

Suivant acte reçu par Maître SECHET notaire à CARNAC (56340) le 17 octobre 2023, il a été constaté la donation par Monsieur Pierre-Yves ROPERT de partie de ses parts, et l'entrée à compter de cette date des associés suivants au sein de la société : Monsieur Thomas ROPERT demeurant 71 Boulevard de la Guérinais 35000 RENNES et Monsieur Matthieu ROPERT demeurant 27 rue de Kerodran 56610 ARRADON.

Pour avis La gérance

L23IJ18778

TRANSPORTS DECOUX

Société par actions simplifiée
au capital de 460.000 €
Siège social : Le Fonteny
COUÉRON (44220)

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2023, les associés ont décidé :

- Qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social ;

- De modifier la dénomination sociale laquelle devient TRANSPORTS DECOUX à compter du 10 octobre 2023 ;

En conséquence, l'article 3 « DÉNOMINATION » des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : EB TRANS CHIMIE.

NOUVELLE MENTION : TRANSPORTS DECOUX

- D'augmenter le capital social d'une somme de 530.000 euros pour le porter de 50.000 euros à 580.000 euros puis de la réduire d'une somme de 120.000 euros pour le ramener de 580.000 euros à 460.000 euros en numéraire.

En conséquence l'article 7 « CAPITAL SOCIAL » des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : 50.000 €.

NOUVELLE MENTION : 460.000 €.

Mention sera faite au RCS de Nantes,

Pour avis

L23IJ18792

TRAGOR

Société par actions simplifiée
au capital de 460.000 €
Siège social : Parc d'activités
« Porte Estuaire Est »
rue de la Laïta (44750) CAMPBON
RCS SAINT NAZAIRE 913 613 725

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2023, les associés ont décidé :

- De modifier la dénomination sociale laquelle devient TRAGOR à compter du 10 octobre 2023 ;

En conséquence l'article 3 « DÉNOMINATION » des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : TRANSAL.

NOUVELLE MENTION : TRAGOR.

«D'augmenter le capital social d'une somme de 60.000 euros pour le porter de 400.000 euros à 460.000 euros :

En conséquence l'article 7 « CAPITAL SOCIAL » des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : 400.000 EUROS

NOUVELLE MENTION : 460.000 EUROS

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE,

Pour avis

L23IJ18794

Suivant décision unanime des associés du 17/10/2023 de la SAS CONTROLE TECHNIQUE ATLANTIQUE au capital de 10.000 €, dont le siège est à SAINT-HERBLAIN (44800), 4 rue du Chêne Lassé, identifiée au SIREN sous le numéro 948 010 848 et immatriculée au RCS de NANTES, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général, pour une durée indéterminée, la SARL ILLIKHA au capital de 1.000 €, dont le siège est sis à SAINT-HERBLAIN (44800) 4, rue du Chêne Lassé, identifiée au SIREN sous le numéro 949 203 954 et immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ18804

DREAMWINCH

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 3 bis rue de la Motte Baril
35000 RENNES
920 268 257 RCS RENNES

Le gérant a décidé le 10/10/2023 de transférer le siège social, à compter rétroactivement du 01/07/2023, au 9 allée de Grand Pré - La Basse Poterie - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE et de modifier les statuts.

Gérance : Monsieur François DESPREZ, demeurant 9 allée de Grand Pré - La Basse Poterie - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE. La société sera immatriculée au RCS de NANTES

L23IJ18830

ANNONCES LÉGALES

TÉL. : 02 40 47 00 28

annonces-legalesinformatriceurjudiciaire.fr



ASATORI
Société civile
Au capital de 1 000 euros
793 336 223 RCS RENNES (anciennement NANTES)

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 24/07/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 11, rue de Richebourg, 44000 NANTES au 2 Bis, Mail François Mitterrand, 35000 RENNES à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis

L23IJ18831

**SAS HOTEL GRILL
SAINTE LUCE**

Société par actions simplifiée
au capital de 683 250 €
Siège Social : 23 Boulevard des pâtureaux
44980 SAINT LUCE SUR LOIRE
413 170 168 RCS NANTES

Réunis en Assemblée générale en date du 23 juin 2023, les associés ont décidé du non renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire la société DBN CONSEILS et suppléant ACCOUNT REVISION dont les mandats se terminent à cette assemblée et ce dans le cadre de la loi Pacte.
Pour avis et mention

L23IJ18841

**EARL CHATEAU DE LA
BOITAUDIERE**

en liquidation amiable

Par ordonnance en date du 13 février 2023, le Président du Tribunal Judiciaire de NANTES a désigné la SELARL AJAS-SOCIES en la personne de Me Maxime LEBRETON, 31, boulevard Albert Einstein, 44323 NANTES, en qualité de mandataire ad hoc de l'EARL CHATEAU DE LA BOITAUDIERE, lieudit La Boitaudière, 44430 LE LANDREAU, RCS 424 254 209, afin de procéder à la clôture des opérations des comptes de liquidation conformément aux résolutions prévues dans le procès-verbal d'assemblée générale du 31 octobre 2019.

Pour avis
Le Mandataire ad hoc
Maître Maxime LEBRETON

L23IJ18865

SCI BORD DE MER
Société civile immobilière
capital : 152,45 €
Siège social : 4 Boulevard du Nord
44350 GUERANDE
383 946 290 RCS SAINT-NAZAIRE

Par décision unanime des associés du 16/10/2023, Mme Christine BIRIEN, née le 15/07/1953 à ORVAULT (44), demeurant 21 Kertitry 44350 SAINT MOLF, a été nommée à compter du même jour et pour une durée illimitée en qualité de cogérante. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE. Pour avis La Gérance

L23IJ18866

OCTOPUS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 4 706 900 €
SIEGE SOCIAL :
3 BIS RUE DE LA MOTTE BARIL
35000 RENNES
854 063 005 RCS RENNES

L'assemblée générale mixte du 16 mai 2023 a décidé de transférer le siège social, à compter du même jour, au 9 allée de Grand Pré - La Basse Poterie - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE et de modifier les statuts.

Objet social : La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes sociétés commerciales ou civiles, notamment par voie de création de société, d'apport, de souscription, d'achat ou d'échange de titres ou de droits sociaux ou autrement ; La propriété et la gestion, directe ou indirecte, de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, incluant l'achat et la vente de tout support de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, la souscription de contrat de capitalisation etc... et de toutes liquidités, en euros ou en toute monnaie étrangère ; La mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; L'administration et la gestion de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; Le cautionnement, réel ou personnel, des dettes des associés, consenti pour la constitution du patrimoine social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

L23IJ18878



SELARL OCEANIS
à SAINT-NAZAIRE (L.-A.)
rond-point Océanis
50 bd de l'Université

M.I.S HOLDING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.900,800€
Siège social : 7 rue de la Pierre,
ZAC de Villejames
GUERANDE - 44350
R.C.S SAINT-NAZAIRE : 831 210 737

**MODIFICATION DE LA
GÉRANCE**

L'AGE du 16 octobre 2023 a constaté le décès du co-gérant : Monsieur Jean-Michel BOULENGER le 24 février 2023, par conséquent Madame Martine BOULENGER est désormais seule gérante de la société.

Les statuts seront modifiés en conséquence et les modifications déclarées au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le Notaire.

L23IJ18893



**SCP Alain WALD et
Catherine LODOVICHETTI**
Notaires associés
4 rue de Village-Neuf
68330 HUNINGUE

SCI DANSER

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000,00 €
Siège social REZE (44400)
4 impasse de la Chesnaie
R.C.S. : 503 182 974 NANTES

**AVIS DE DÉMISSION D'UN
CO-GÉRANT**

Suivant acte de cession de parts sociales reçu par Maître Alain WALD, notaire associé à 68330 HUNINGUE, le 4 août 2009, les associés de la société civile immobilière dénommée «SCI DANSER» ont pris acte :

- de la démission par Monsieur Serge BRUNONI de ses fonctions de co-gérant à compter du 4 août 2009,

- de l'exercice des fonctions de gérant par Madame Danièle SOLGADI à compter de ce jour.

Pour avis, le notaire

L23IJ18902

DISSOLUTIONS

Atelier camion, société par actions simplifiée au capital de 1000 €. Siège social : 30 Rue des Hauts Pavés, 44000 NANTES, 905 075 834 RCS NANTES. Aux termes du PV de l'AGE du 30 juin 2023, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2023 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice Madame Marion CONDOMINAS, demeurant 30 Rue des Hauts Pavés 44000 NANTES. Les fonctions de Directrice Générale de Madame Camille GUINGOUAIN et les fonctions de Présidente de Madame Marion CONDOMINAS ont pris fin à compter du 30 juin 2023. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 30 Rue des Hauts Pavés 44000 NANTES. Mention au RCS de NANTES.
L23IJ17083



SCI LYDI

SCI au capital de 41 000 €
Siège social : 30 rue du Chêne Creux
44400 REZE
RCS de NANTES n°503 743 833

L'assemblée générale extraordinaire du 15/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/09/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LAURENT YVES, demeurant 5 la renardière, 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
YVES LAURENT

L23IJ18183

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

HDMG TRANSPORTS

SARL en liquidation
au capital de 4 000 euros
Siège social et de liquidation : Immeuble Asturia C - Parc Armor-Zenith
4 rue Edith Piaf - 44800 ST HERBLAIN
839 470 820 RCS NANTES

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Hugo MONIER, demeurant 6 chemin Pressoir Chenaie 44100 NANTES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Immeuble Asturia C - Parc Armor-Zenith - 4 rue Edith Piaf - 44800 ST HERBLAIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de NANTES, en annexe au RCS.

LE LIQUIDATEUR

L23IJ18436

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ



HM HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 330.600 euros
Siège social : rue Sacco et Vanzetti
44805 SAINT-HERBLAIN CEDEX
Siège liquidation : 36, rue de la Guinière
44220 COUÉRON
511 227 134 R.C.S. NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 31/08/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur M Hugues MAYET, demeurant 36, rue de la Guinière 44220 COUÉRON avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 36, rue de la Guinière 44220 COUÉRON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS NANTES.

L23IJ18479

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINÉ

ARISTIDENT

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 500 euros
Siège social : 58 Bis rue Aristide Briand
44400 REZE
Siège de liquidation : 3 Le Landas - 44120 VERTOU
802 440 032 RCS NANTES

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 septembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Catherine LUNEAU, demeurant 3 Le Landas - 44120 VERTOU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 Le Landas - 44120 VERTOU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
La Liquidatrice

L23IJ18566



SCI TREIZE IVOIRES

Capital social 500 €
(CINQ CENTS EUROS)
Siège social : 13 allée de l'Île Gloriette
44000 Nantes
Numéro d'immatriculation
532 501 111 RCS NANTES

DISSOLUTION ANTICIPEE

Par assemblée générale extraordinaire du 30/09/23, il a été décidé de la dissolution anticipée de ladite société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/23. Madame N'Gazabla Marie-Madeleine TANOH divorcée BOISTARD demeurant au 1 Rue Georges Leygues 44200 NANTES a été nommée liquidateur. Le siège social est le siège de liquidation, adresse à laquelle toute correspondance, les actes et documents liés à la liquidation doivent être notifiés.

L23IJ18722



MONNIER

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 77 RUE PAUL BELLAMY,
44000 NANTES
Siège de liquidation : 5 Chemin des
Pagers 40320 GEAUNE
821 233 871 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION

Le 31 mars 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gustave MONNIER, demeurant 5 Chemin des Pagers 40320 GEAUNE.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

L23IJ18748

In Extenso

Experts-Comptables

GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau
44350 GUÉRENDE

AVIS

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2022, les associés de la société SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE BOUL, société civile immobilière au capital de 41 923,48 euros, dont le siège social est situé rue de l'Espoir, Immeuble l'Espoir à ASSERAC (44410), immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le numéro 387 634 868, ont :

- décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, dans les conditions légales et statutaires,

- nommé Monsieur Antoine GUIDON, demeurant 28 rue de Kério, 44410 SAINT LYPHARD, en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci,

- fixé le siège de la liquidation au 28 rue de Kério, 44410 SAINT LYPHARD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et docu-

ments concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ18777

SMAD4

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 21 rue Jacques Feyder
44100 NANTES
RCS de NANTES n°922 833 595

L'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 30/06/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. SOTIRI SPIRO, demeurant 21 rue Jacques Feyder, 44000 NANTES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
SPIRO SOTIRI

L23IJ18873



DU HAMEAU

Société civile immobilière en liquidation au capital de 762,25 euros
Siège social : 2 Impasse de la Fermette
44730 ST MICHEL CHEF CHEF
Chez Madame Adeline BERTREL
Siège de liquidation :
2 Impasse de la Fermette
44730 ST MICHEL CHEF CHEF
382 127 850 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/09/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Adeline BERTREL, demeurant 2 Impasse de la Fermette 44730 ST MICHEL CHEF CHEF, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Impasse de la Fermette 44730 ST MICHEL CHEF CHEF. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23IJ18883

CLÔTURES

SCI DES TROIS GRENOUILLES
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de la liquidation :
La Grenouillère
44430 LE LOROUX BOTTEREAU
448 492 256 RCS NANTES

L'AGO réunie le 31 août 2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe MOREAU, demeurant

La Grenouillère 44430 LE LOROUX BOTTEREAU, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au R.C.S.

Pour avis,
Le Liquidateur

L23IJ15268



SCI LYDI

SCI au capital de 41 000 €
Siège social : 30 RUE DU CHENE CREUX
44400 REZE
RCS de NANTES n°503 743 833

L'assemblée générale extraordinaire du 16/10/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LAURENT YVES de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis
LAURENT YVES

L23IJ15634

In Extenso

Experts-Comptables

SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin
44800 SAINT-HERBLAIN

HDMG TRANSPORTS
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 4 000 euros
Siège social : Immeuble Asturia C - parc Armor-Zenith
4 rue Edith Piaf - 44800 ST HERBLAIN
839 470 820 RCS NANTES

CLOTURE DE LA LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2023 au siège social et de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Hugo MONIER, demeurant 6 chemin Pressoirs Chenaie 44100 NANTES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

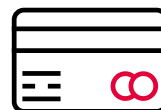
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

LE LIQUIDATEUR

L23IJ18438

L'assemblée générale de la société OFF ROAD CENTER, en liquidation amiable au capital de 140 000 € ayant son siège à Grissauland, 44650 CORCOUE SUR LOGNE (R.C.S. NANTES 424 683 670) a approuvé le 28 septembre 2023 les comptes définitifs de liquidation arrêtés au 31 août 2023, et prononcé la clôture de liquidation au 31 août 2023. La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de NANTES. Il est mis fin à la mission du liquidateur, de la société Mme Martine LAFONT, 36 Chemin des Ecoles, 30700 Montaren-Et-Saint-MEDIEERS.
POUR AVIS.

L23IJ18468



DÉLÉGATION DE PAIEMENT

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINÉ

THYMALLUS

Société civile en liquidation au capital de 2 286,74 euros
Siège social : 13 rue du nouveau bêle
44470 CARQUEFOU
Siège de liquidation : 266 rue d'Anjou
44521 OUDON
424678860 RCS NANTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 3 août 2023 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Nathalie SAGOT-DUVAUROUX, demeurant 266 rue d'Anjou - 44521 OUDON, de son mandat de liquidatrice, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 30 juin 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
La liquidatrice

L23IJ18563

In Extenso

Experts-Comptables

HAUTE-GOULAINÉ

PA de la Lande Saint Martin
44115 HAUTE-GOULAINÉ

DU CHATELIER IMMO
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège : Le Chatelier, 44330 LA CHAPELLE HEULIN

Siège de liquidation : Le Châtelier- 44330 LA CHAPELLE-HEULIN
838 992 881 RCS NANTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 1 août 2023 au Le Chatelier 44330 LA CHAPELLE HEULIN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Benoît JOUAULT, Le Chatelier 44330 LA CHAPELLE HEULIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 15 juin 2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23IJ18564

LS LUNETTES SOLIDAIRES

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 9 000 euros
Siège social : 13 Rue des Forges
44110 ERBRAY
Siège de liquidation : 13 Rue des Forges
44110 ERBRAY
909 085 342 RCS NANTES

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 18 octobre 2023 au 13 Rue des forges 44110 ERBRAY, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Camille BRET, demeurant 13 Rue des Forges 44110 ERBRAY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ18821

NATURELLEMENT INSTITUT DE BEAUTE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 rue du Général de Gaulle - 44230 SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE
Siège de liquidation : 111 rue du Grignon - 44115 BASSE GOULAINE
509 798 898 RCS NANTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 30 juin 2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence MORINIERE demeurant 111 rue du Grignon - 44115 BASSE GOULAINE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au R.C.S. et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis,
Le Liquidateur

L23IJ18826



GIP MSH ANGE-GUEPIN

en liquidation amiable
Siège social : 5, allée Jacques Berque
BP 12105 44021 NANTES CEDEX 1
SIRET 180 089 492

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par Assemblée générale en date du 2 octobre 2023, les membres statutaires du GIP MSH ANGE GUEPIN ont :

- Approuvé les comptes définitifs de liquidation
- Donné quitus au liquidateur amiable la SELARL THEVENOT PARTNERS (anciennement dénommée THEVENOT PERRERAU MANIERE EL BAZE) en la personne de Maître Bertrand MANIERE, 26 boulevard Vincent Gâche 44200 Nantes, pour sa gestion, et le décharge de son mandat,
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Radiation auprès des administrations concernées.

Pour avis et mention

L23IJ18829



CONFIDENCE SOLUTION

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10.000 euros
Siège social : 22, rue du Rochet
44450 DIVATTE SUR LOIRE
891 065 013 R.C.S. NANTES

Par décision du 11/08/2023, les associés, à l'unanimité, ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du 11/08/2023.

La société sera radiée au RCS de NANTES.

Pour avis

L23IJ18869

ABONNEZ-VOUS!
2 ans : 119 €

LOCATIONS GERANCES

LOCATION GERANCE

Par acte SSP en date du 07/10/2023, la société NOVATAXI, SAS au capital de 1800 € sis 10 bis rue des Ajoncs 44400 Rezé RCS Nantes 891 645 749, représentée par Monsieur Laurent PERRET, Président, a donné en location-gérance à la société BR TAXI, SAS au capital de 1000 €, sis 18 rue des Hauts Moulins Lgt B105 44800 Saint-Herblain en cours d'immatriculation au RCS de Nantes, représentée par Monsieur Brice TOURMENTE, Président, le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n° 1 et du véhicule équipé taxi sis et exploité aux Couëron, à compter du 15/10/2023 pour une durée indéterminée. Pour insertion le locataire-gérant

L23IJ18562

FONDS DE COMMERCE



STUDIO L'ARSENE SONORISATION

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 euros
Siège social : 4, rue des Bleuets
ZA Les Jaunins
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
817 521 008 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE - FIN LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 29/09/2023 enregistré au SIE de NANTES le 10/10/2023, Dossier 2023 00123147, référence 4404P02 2023 A 04383, Monsieur Jean-Marc GICQUEAU (SIRET 321 282 519 00032), a cédé à la société STUDIO L'ARSENE SONORISATION (817 521 008 RCS SAINT-NAZAIRE), son fonds de commerce de location, vente de matériel de sonorisation, d'éclairage, d'instruments de musique et d'accessoires ainsi que la réalisation de toutes prestations en lien avec ces activités qu'elle exploitait via contrat de location-gérance au profit de l'acquéreur, 4, rue des Bleuets - ZA Les Jaunins 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ, moyennant le prix de 120.000 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 29 septembre 2023. Par effet de ladite cession au locataire-gérant, le contrat de location-gérance en date du 23 décembre 2015 est résilié à la même date. Pour la réception des oppositions, domicile a été élu au siège social de l'acquéreur et pour la correspondance au cabinet ARCEIS AVOCATS, 5 rue Copernic 44000 NANTES. Les oppositions devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la publication de la vente au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.

L23IJ18461

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE



CYCLES PORNICHETIN

SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 121 route de Rennes, 44700 ORVAULT
RCS de NANTES n°904 077 427

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE

En date du 29/09/2023, le président a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de NANTES
Pour avis
THIBAUD DE GELOES D'ELSLOO
L23IJ18552

REGIMES MATRIMONIAUX



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Vincent CHAUVEAU, Notaire à NANTES, 15 Bd Guist'hau, le 5 octobre 2023

Monsieur Jean-François Alphonse Léon Joseph PERRAUD, et Madame Nicole Elise Michelle Marie OLIVEAU, demeurant ensemble à NANTES (44000) 4 rue Alfred de Musset Bâtiment 1.

Plus amplement dénommés aux présentes.

M. né à MALVILLE le 28 avril 1948

Mme née à DERVAL le 22 décembre 1947.

Mariés à la mairie de MALVILLE le 4 septembre 1970 sous le régime légal de la communauté d'acquêts.

Ont déclaré changer de régime matrimonial et adopter, pour l'avenir, le régime de COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE.

Les oppositions des créanciers de ce changement de régime, s'il y a lieu, pourront être faites dans un délai de TROIS MOIS et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'Huissier de Justice, à Me Vincent CHAUVEAU, notaire à NANTES, 15 bd Guist'hau.

Pour Avis

L23IJ18259



NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus, 44210 PORNIC

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier TOSTIVINT, Notaire de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée « NOTAIRES LOIRE OCEAN », titulaire d'un Office Notarial à PORNIC, route de Saint Michel, CRPCEN 44211, le 2 octobre 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la entre : Monsieur Etienne Emile HABERLAND, retraité, et Madame Marylène Josette SCHORDING, retraitée, demeurant ensemble à LA BERNERIE-EN-RETZ

L23IJ18512

(44760) 11 rue des Chênes .
Monsieur est né à COMMERCY (55200) le 22 janvier 1958,
Madame est née à GIVRAUVAL (55500) le 12 octobre 1959.
Mariés à la mairie de GIVRAUVAL (55500) le 9 mai 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

L23IJ18404



OFFICE NICOLAS, Notaires associés,
Office notarial au Pont-du-Cens,
près NANTES, commune d'ORVAULT
(44700), 25 Route de Rennes

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Maître Jean-Baptiste NICOLAS, Notaire Associé de la Société par Actions Simplifiée « OFFICE NICOLAS, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial au Pont-du-Cens, près NANTES, commune d'ORVAULT (Loire-Atlantique), le 13 octobre 2023, a reçu l'acte contenant changement de régime matrimonial pour adopter une communauté d'acquêts

Par M. Lionel Robert PIAU et Mme Anne Angèle Marie CLEROUX dt à NANTES (44) 3 rue Charles Peguy mariés à la mairie de NANTES (44) le 29 septembre 1989 initialement sous le régime de la communauté d'acquêts, ayant opté depuis pour le régime de la séparation de biens.

Oppositions seront reçues dans les 3 mois de la présente en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Me J-B NICOLAS
L23IJ18460



MODIFICATION DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUCHE, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « Estuaire Notaires », titulaire d'un office notarial à la résidence de NANTES, 1 mail du Front Populaire, CRPCEN 44010, le 13 octobre 2023, Monsieur Bertrand Jean-François MACÉ et Madame Emmanuelle Jacqueline Danièle Marie BOUFFAN-DEAU, demeurant ensemble à BASSE-GOULAINE (44115) 36 rue du Tertre, nés savoir Monsieur à NANTES (44000) le 16 février 1978, Madame à CHOLET (49300) le 15 mai 1976, mariés à la mairie de PORNIC (44210) le 6 mai 2005 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Thierry VINCEN-DEAU, notaire à NANTES, le 4 avril 2005, ont modifié leur régime matrimonial pour y adjoindre une société d'acquêts (apport d'actions de la société dénommée « MAC FYNN » (750.653.633 RCS NANTES) et apport d'un bien immobilier sis à BASSE-GOULAINE (44115) 36 rue du Tertre, cadastré section AL n°778) avec clause de préciput au profit du survivant d'entre eux en cas de dissolution du régime par décès. Les oppositions (article 1397 du Code civil) doivent être faites dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L23IJ18512

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Roland GUILLO, Notaire associé, membre de la SELAS « NOTAIRES LOIRE OCEAN », titulaire d'un office notarial à ST PERE EN RETZ (44320), 21, rue de la Gare, CRPCEN 44086, le 13 octobre 2023, Mr Michel Louis Eugène Georges MARTIN et Mme Danielle Paulette Luce Marie LOUE-RAT, retraités, demeurant ensemble à ST VIAUD (44) 12 Bis chemin des Bouillons. Mr est né à ST VIAUD (44) le 23 juillet 1956, Mme est née à ST PERE EN RETZ (44) le 25 juin 1956. Mariés à la mairie de ST PERE EN RETZ (44) le 13 octobre 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union, ont aménagé pour l'avenir leur régime matrimonial par l'apport de divers biens propres par Monsieur MARTIN à leur communauté.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur les biens apportés, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

L23IJ18536

ENTRE :

Monsieur Jacques Serge Yves Marie BELIN, agent territorial, demeurant à SAINTE PAZANNE (44680) 10 impasse des Pognères, et **Madame Catherine Marie Jeanne Simone BLANCHET**, retraitée, demeurant à SAINTE-PAZANNE (44680) 10 impasse des Pognères.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 18 décembre 1961,

Madame est née à MACHECOUL (44270) le 1^{er} octobre 1962.

Mariés à la mairie de SAINTE-PAZANNE (44680) le 26 août 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ18548

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce publiée dans l'InformateurJudiciaire du 20 octobre 2023 concernant la société **SAS Le Piercing Français** (L23IJ18341). Bien vouloir rajouter : Président : Monsieur Mickaël MERESSE demeurant 9 promenade des Nefs 44100 Nantes. Le reste de l'annonce est inchangé.

L23IJ18521

ADDITIFS



5 Bd Guist'haou - NANTES
02 40 35 07 70

CAYOLA CONSULTING

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 5 BD GABRIEL GUIST'HAOU
44000 NANTES
RCS de NANTES n°808 740 773

Additif à l'annonce parue sous le n°L23IJ17676 dans l'édition du 06/10/2023 en page 54.

Il fallait ajouter : Réalisation définitive de la fusion 30/09/23

Pour avis, la gérance

L23IJ18387

PRESQU'ILE REST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 301 050 euros
Siège social : RUE DU VIGNONET
44410 ST LYPHARD (ancien siège)
ROUTE DE MELINIAC
44420 LA TURBALLE (nouveau siège)
534 017 900 RCS ST NAZAIRE

RECTIFICATIF de l'annonce L23IJ16803 parue le 22/09/2023 :

Il fallait lire : Transférer l'établissement principal devenu siège et établissement principal boulevard de Lauvergnac 44420 LA TURBALLE au ROUTE DE MELINIAC - 44420 LA TURBALLE à compter de ce jour devenant ainsi siège et établissement principal, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts «.

Pour avis -La Gérance

L23IJ18529

AUTRES ANNONCES



PAPA CUISTOT
SARL au capital de 65 000 €
57, rue Maréchal Joffre
44000 NANTES
En cours de constitution

APPORT DE FONDS DE COMMERCE

Par acte sous signature privée du 04/09/2023 à St Herblain,

M Hauray Kevin, sis 10 rue Emile Gadeceau, 44300 NANTES, a fait apport à la société PAPA CUISTOT, en cours d'immatriculation, dont le siège est 57, rue Maréchal Joffre, 44000 NANTES, d'un fonds de commerce de traiteur (à domicile, non artisanal), immatriculé au RCS de NANTES sous le numéro 832 254 445.

Les éléments incorporels et corporels dudit fonds ont été apportés pour une valeur de 65 000 €. La date d'entrée en jouissance est fixée au 04/09/2023. Cet apport a été effectué moyennant l'attribution à M. Hauray Kevin de 1000 parts de 65 € de la société PAPA CUISTOT en cours de constitution.

La Société deviendra propriétaire du fonds apporté dès son immatriculation au RCS, mais les opérations effectuées depuis le 04/09/2023 concernant l'exploitation dudit fonds, seront réputées faites pour son compte.

Les créanciers de l'apporteur disposeront d'un délai de dix jours à compter de la dernière en date des publications légales pour faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de NANTES.

L23IJ18365

GUEGUEN

AVOCATS

EXPAN MONTARGIS

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Place des Pléiades
ZI Belle Etoile Antares - 44470 Carquefou
508 224 490 RCS Nantes

DISSOLUTION CONFUSION

Par décision en date du 17 octobre 2023, la société EXPAN U OUEST, société coopérative à forme anonyme au capital variable, dont le siège social est situé Place des Pléiades - ZI Belle Etoile Antares - 44470 Carquefou, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 431 331 727, associée unique de la société EXPAN MONTARGIS, société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est situé Place des Pléiades - ZI Belle Etoile Antares - 44470 Carquefou, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 508 224 490, a décidé la dissolution anticipée de la société EXPAN MONTARGIS par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société EXPAN MONTARGIS au profit de la société EXPAN U OUEST sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret N°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société EXPAN MONTARGIS peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis

Le Président

L23IJ18786

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Charles de JESSEY, notaire à VALLET (Loire Atlantique), le 13 octobre 2023 :

Informations concernant les époux :

Monsieur Rémi Maurice Marie BOUYER et **Madame Laurence Suzanne Jeanne Marie HERVOUET**, demeurant ensemble à VALLET (44330), 6 rue de la Roche.

Nés savoir :

- Monsieur à LA CHAPELLE-HEULIN (44330) le 20 juillet 1963,

- Madame à VALLET (44330) le 18 juillet 1965.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de VALLET (44330), le 3 août 1984.

Informations concernant le changement de régime matrimonial :

Adoption du régime de la communauté universelle avec attribution de la communauté au conjoint survivant.

Informations concernant l'opposition :

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de l'office notarial ci-dessus nommé.

Pour avis et mention, le notaire
L23IJ18541

CDG NOTAIRES

CASSIGNEUL - DROGOU - GLAUD - REY - MICHAUD

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître François -Xavier DROGOU, Notaire membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée "CDG NOTAIRES" titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (Loire-Atlantique), 52, Boulevard des Pas Enchantés, CRPCEN 44118, le 16 octobre 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thomas ETIENNE, Notaire à MONTAIGU-VENDEE, 1 rue de la Brèche, le 14 octobre 2023, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, par Monsieur Romain Didier Joël COUILLAUD, gérant d'entreprise, et Madame Brigitte Laëtitia TAILLE, gérante d'entreprise, demeurant ensemble à GENESTON (44140), 3 impasse des Lavandières. Monsieur est né à NANTES (44000) le 14 septembre 1983 et Madame est née à SAINTBENOIT (97470) le 5 juillet 1981. Mariés à la mairie de GENESTON (44140) le 29 juillet 2016 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L23IJ18886

ANNONCES LÉGALES

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

TRIBUNAL DE
COMMERCE NANTES

PROCÉDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SARL KF CONSULTING, 11 rue de Tréjet, 44118 La Chevrolerie, RCS Nantes 820 014 595. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 31 mai 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001244

SAS TAGLABS, 40 rue la Tour d'Auvergne, 44200 Nantes, RCS Nantes 830 352 712. Programmation informatique. Date de cessation des paiements le 18 septembre 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. L'activité est maintenue jusqu'au 20 octobre 2023. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001245

SAS AVCI, 98 route de Bouguenais, 44620 La Montagne, RCS Nantes 884 293 069. Commerce de gros (commerce Interentreprises) non spécialisé. Date de cessation des paiements le 11 avril 2022. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001246

SAS CIANGUE, rue Sacco & Vanzetti, 44800 St Herblain, RCS Nantes 849 862 982. Activités des sièges sociaux. Date de cessation des paiements le 13 septembre 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001247

SARL HOLD RENOV, rue Sacco & Vanzetti, 44800 St Herblain, RCS Nantes 847 511 151. Activités des sièges sociaux. Date de cessation des paiements le 13 septembre 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001248

SARL DIVINAO, 144 rue Paul Bellamy, Cedex 1CS12417, 44024 Nantes, RCS Nantes 902 171 107. Vente à distance sur catalogue général. Date de cessation des paiements le 14 juin 2022. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001249

SARL WARLOCK, 37 rue Aristide Briand, 44400 Rezé, RCS Nantes 901 922 351. Bar, brasserie jeux et loto avec activité complémentaire de vente de produits culturels neufs et occasion (livres, disques, oeuvres picturales) et organisation d'animations (projection de films,

rencontre artiste, Showcase... Date de cessation des paiements le 1^{er} mars 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001250

SARL LE MENUISIER, 18B rue Abbé Henri Garnier, 44640 Saint-Jean-de-Boiseau, RCS Nantes 842 072 746. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Date de cessation des paiements le 4 octobre 2023. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001251

DELAUNAY (nom d'usage DE-LAUNAY (E)) Mathieu, 23 rue du 11 Novembre, 44110 Châteaubriant, RCS Nantes 818 108 961. Conseil en relations publiques et communication. Date de cessation des paiements le 11 avril 2022. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001253

SARL PELOTE ET BERGAMOTE, 43 rue Léon Jamin, 44000 Nantes, RCS Nantes 878 921 352. Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 5 octobre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. L'activité est maintenue jusqu'au 28 octobre 2023. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001254

SARL TRANSPORTS BREHIER, La Pommerai, 44680 Saint-Mars-de-Coutais, RCS Nantes 531 779 254. Transports routiers de fret de proximité. Date de cessation des paiements le 10 juillet 2023. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001255

SAS THE ENGLISH COACH, 1 avenue des Prairies, 44240 La Chapelle Sur Erdre, RCS Nantes 821 063 245. Autres enseignements. Date de cessation des paiements le 15 septembre 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001256

SAS CALL BY H, 2 rue du Moulin des Landes, 44840 Les Sorinières, RCS Nantes 920 764 735. Activités de centres d'appels. Date de cessation des paiements le 27 avril 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Aouvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001257

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SARL BG TRAITEUR, 4 rue du Général de Gaulle, 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire, RCS Nantes 830 526 752. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 21 septembre 2023. Mandataire Judiciaire : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001258

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
SAUVEGARDE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SAS GREEN BIOSHOP (GBS), 478 route de Clisson, 44120 Vertou, RCS Nantes 909 178 535. Commerce d'alimentation générale. Mandataire Judiciaire : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL2023000001252

PROCÉDURES EN COURS

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 11 octobre 2023)

SAS S-FORMATIONS, 20 rue de Clermont, 44850 Le Cellier, RCS Nantes 837 611 516. Formation continue d'adultes. Le projet de répartition prévu par l'article L. 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 11 octobre 2023. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL2023000001260

(Dépôt du 12 octobre 2023)

SARL HENRIOT, 18 rue du Général Charette, 44650 Touvois, RCS Nantes 503 177 352. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Le projet de répartition prévu par l'article L. 644-4 du code de Commerce a été déposé au greffe le 11 octobre 2023. Les contestations sont recevables dans un délai d'un mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL2023000001259

AUTRES JUGEMENTS

INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 14 septembre 2023)

SARL NATUORAMA, 16D rue du Drouillard, 44620 La Montagne, RCS Nantes 825 208 705. Autres services personnels N.C.A. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Ulrich de Greef pour une durée de 2 ans.

4401JAL2023000001239

SARL NATUORAMA, 16D rue du Drouillard, 44620 La Montagne, RCS Nantes 825 208 705. Autres services personnels N.C.A. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Nicolas Bargibant pour une durée de 2 ans.

4401JAL2023000001240

GURBANOV (nom d'usage GURBANOV (E)) Gamil, 10 rue du Congo, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 841 770 886, RM 841 770 886. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Gamil Gurbanov pour une durée de 5 ans.

4401JAL2023000001241

SARL Bâtiment 61, 2 avenue des Améthystes, Cedex 03, 44338 Nantes, RCS Nantes 793 757 188. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Zulfu Kaba pour une durée de 2 ans.

4401JAL2023000001242

SARL OPIUM, 10 rue du Lion, 44700 Orvault, RCS Nantes 803 751 296. Débits de boissons. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Arnaud Villareal pour une durée de 3 ans.

4401JAL2023000001243

GREFFES EXTÉRIEURS

PROCÉDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 28 septembre 2023)

SAS MINELLI SAS, 30 avenue du Château de Jouques, Les Espaces de la Sainte-Baume, 13420 Gémenos, RCS Paris 413 157 306. Commerce de détail de la chaussure. Jugement du tribunal de commerce de Marseille, prononcé en date du 28 septembre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 202300803, date de cessation des paiements le 25 août 2023 désigne Administrateur Selarl Anasta (anciennement Selarl Gillibert & Associés), prise en la personne de Maître Vincent Gillibert 11 Rue Venture 13001 Marseille et SCP Ajilink Avazeri Bonetto mission conduite par Me F. Avazeri 23-29 Rue Haxo 13001 marseille avec pour mission : assister le débiteur pour tous les actes de gestion, Mandataire judiciaire SCP J.P. Louis & a.Lageat, Mandat Conduit Par Me J.P. Louis 30 Rue Cours Lieutaud 13001 Marseille et Me Jean-Charles Hidoux 64 Rue Montgrand 13006 Marseille, et ouvre une période d'observation expirant le 28 mars 2024. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc Nature de la procédure d'insolvabilité : Non concernée.

4401JAL2023000001266

(Jugement du 04 octobre 2023)

SAS LA VALLEE DES PERLES, 1 rue de la Tremblaie Zi Sud Est, 35000 Rennes, RCS Rennes 491 630 422. Création de bijoux fantaisie, animation d'ateliers pour création de bijoux fantaisie et objets de décoration. Jugement du tribunal de commerce de Rennes en date du 4 octobre 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 202200329 désigne liquidateur Selarl David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan Cs 34433 35044 Rennes, autorise le maintien de l'activité jusqu'au 7 octobre 2023.

4401JAL2023000001265

(Jugement du 10 octobre 2023)

SAS ADERHIS, 5 avenue Fontenelle, 92330 Sceaux, RCS Nanterre 451 462 634. Activités des sociétés holding. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre, prononcé en date du 10 octobre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 202300844, date de cessation des paiements le 11 avril 2022 désigne Administrateur Fhb Mission Conduite Par Me Benjaminamboise 176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur seine avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire Selarl Herbaut-Pecou Mission Conduite Par Me Carine Pecou 125 terrasse de l'université Cs 40152 92741 Nanterre cedex, Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

4401JAL2023000001263

ATTESTATION DE PARUTION
IMMÉDIATE

PUBLICATION EN LIGNE

TÉL : 02 40 47 00 28
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

(Jugement du 11 octobre 2023)

SAS MILI ATLAS, 2 rue Claude Chappe, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS Rennes 892 132 143. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement du tribunal de commerce de Rennes en date du 11 octobre 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023j00340 désigne liquidateur Selarl Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes, met fin à la mission de l'administrateur Selas Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 6 Crs Raphael Binet Le Magister 35000 Rennes.
4401JAL20230000001261

SAS PHILAE TECHNOLOGIES, 5 avenue des Peupliers Batiment Orion A, 35510 Cesson-Sévigné, RCS Rennes 479 575 771. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement du tribunal de commerce de Rennes, prononce en date du 11 octobre 2023, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2023j00412, date de cessation des paiements le 8 septembre 2023 désigne Administrateur Selarl Ajas-sociés, prise en la personne de Maître Maxime Lebreton 27 Cours Raphael Binet Le Chephren - Bp 80927 35009 Rennes avec pour mission : d'assister le débiteur pour tous actes concernant la gestion de son entreprise, Mandataire judiciaire Selarl Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble les 3 soleils 35000 Rennes, et ouvre une période d'observation expirant le 11 avril 2024 Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.
4401JAL20230000001262

SARL CARSLIFT 2.0, 14 rue des Clairières, 44840 Les Sorinières, RCS Nantes 851 652 313. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement du Tribunal de Commerce de la rochersur-Yon en date du 11/10/2023, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant en qualité de Mandataire Judiciaire : Selarl Pelletier et associés mandataires judiciaires prise en la personne de Maître Nicolas Pelletier 52-56 Rue Molière 85000 La Roche-sur-Yon, et a ouvert une période d'observation expirant le 13/12/2023, date de cessation des paiements le 15/02/2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.
4401JAL20230000001264

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 11 septembre 2023)

SARL ALLIANCE ENVIRONNEMENT, 7 avenue Didier Daurat, BP 30044, 31700 Blagnac, RCS Toulouse 410 663 421.
4401JAL20230000001222

(Jugement du 12 septembre 2023)

SAS TP GROUP, 39 avenue d'Iéna, 75016 Paris, RCS Paris 379 418 163.
4401JAL20230000001232

(Jugement du 14 septembre 2023)

SARL MONSOON ACCESORIZE SARL, 2 rue des Immeubles Industriels, 75011 Paris, RCS Paris 482 201 233.
4401JAL20230000001233

(Jugement du 27 septembre 2023)

SAS COMILEV, 128 rue La Boétie, 75008 Paris, RCS Paris 394 254 908.
4401JAL20230000001229

SERVICE ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnementsinformatriceurjudiciaire.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCÉDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SARL GROUPE ESPRIT ATLANTIQUE, 31 rue du Maréchal Foch, 44510 Le Pouliguen, RCS Saint-Nazaire 481 624 518. Construction d'autres bâtiments. Date de cessation des paiements le 21 février 2023. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000365

SARL UNE ADRESSE, 99 bis avenue de la République, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 504 883 471. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 11 avril 2022. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000387

SAS UN BRIN DE PUB, 16 place des Halles, 44260 Savenay, RCS Saint-Nazaire 828 083 543. Activités des agences de publicité. Date de cessation des paiements le 30 avril 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000388

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SARL PERRET. B & L, 1 rue des Menos, Zone des Ecotais, 44117 Saint-André-des-Eaux, RCS Saint-Nazaire 794 611 582. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Date de cessation des paiements le 11 avril 2022. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000366

SAS Assist&Coordination, 34 rue de la Pierre, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 899 126 783. Ingénierie, études techniques. Date de cessation des paiements le 11 avril 2022. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000367

SARL HOLDING DB ECO HABITAT, 5 impasse du Chaudronnier, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 800 113 748. Activités des sociétés holding. Date de cessation des paiements le 11 avril 2022. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000368

SAS JET ROOF, côte d'Amour, Allée de l'Aéropostale, Aéroport de la, 44500 La Baule-Escoublac, RCS Saint-Nazaire 914 827 134. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Date de cessation des paiements le 26 juin 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000370

SAS Etablissements RAMELLA, rue de la Pierre, Zi de Villejames, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 319 295 275. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 15 juin 2023. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000385

SARL DCR HABITAT, 36 rue Louis Blanc, 44600 St Nazaire, RCS Saint-Nazaire 852 173 624. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2022. Administrateur Judiciaire : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire Mandataire Judiciaire : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20230000000386

PROCÉDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 11 octobre 2023)

SARL AU SECRET DU PÊCHEUR, 57 avenue Henri Becquerel, 44490 Le Croisic, RCS Saint-Nazaire 894 034 636. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex.
4402JAL20230000000364

SARL DFI, 34 rue de la Pierre, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 788 805 489. Commerce de gros (commerce Interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex.
4402JAL20230000000369

SAS DELESPAUL.RENOV, 34 rue de la Pierre, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 894 933 696. Travaux de me-

nuiserie métallique et serrurerie. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex.
4402JAL20230000000371

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 11 octobre 2023)

SARL GAMUT FORMATION, la Touche aux Robins, 44530 Guenrouet, RCS Saint-Nazaire 477 909 139.
4402JAL20230000000372

SARL GREEN PERFORMANCE LA MAISON DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (LMNT), 3 rue des Cupressus, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 879 310 315.
4402JAL20230000000373

SARL OASIS DECOR, 5 rue du Chemin de Fer, 44560 Corsept, RCS Saint-Nazaire 532 565 686.
4402JAL20230000000374

SARL LES FÉLÉES DU BOCAL, 34 rue George Sand, 44550 Montoir de Bretagne, RCS Saint-Nazaire 879 962 942.
4402JAL20230000000375

SARL ANAKASE, 75 avenue de la République, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 844 847 673.
4402JAL20230000000376

SARL MaPiscine44, 1 allée du Parc de Mesemena, Cedex, Cs 25222, 44505 La Baule-Escoublac, RCS Saint-Nazaire 898 800 479.
4402JAL20230000000377

SARL AXCEL FRANCE, 1 boulevard de Verdun, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 350 729 547.
4402JAL20230000000378

SAS DOMITELEC, 9 la Sencie, 44530 Saint-Gildas-des-Bois, RCS Saint-Nazaire 851 917 930.
4402JAL20230000000379

SARL EPITOM, 3 rue du Traité de Paris, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 910 085 968.
4402JAL20230000000380

SAS BC DISTRIBUTION, 38 allée Stéphane Grappelli, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 809 350 929.
4402JAL20230000000381

SARL M. DECO INDUSTRIEL, 31 rue Bardoux, 44130 Bouvron, RCS Saint-Nazaire 801 787 938.
4402JAL20230000000382

SARL EKITE, 3 rue de Nantes, 44130 Notre-Dame-des-Landes, RCS Saint-Nazaire 880 654 033.
4402JAL20230000000383

SARL VAN COSY, 2 route de la Villes Babin, 44380 Pornichet, RCS Saint-Nazaire 828 812 677.
4402JAL20230000000384



DÉLÉGATION DE PAIEMENT

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE NANTESTRIBUNAL JUDICIAIRE DE
NANTESN° RG 23/03353 - N° Portalis DBYS-W
-B7H-MNZS

DATE : 17 octobre 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de : **Association GRAINE D'EXPLORATEUR**, demeurant 5 Le Pérou - 44840 LES SORINIERES.

Activité : école pédagogique alternative.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Philippe DELAERE & associés en la personne de Me Philippe DELAERE, 20 rue Mercœur BP 92024 44020 NANTES cedex.

Date de la cessation des paiements : 01 août 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

L23IJ18767

N° RG 23/03229 - N° Portalis DBYS-W
-B7H-MNGJ

DATE : 17 octobre 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de **Association CULTURE ENTREPRISES**, demeurant 137 rue des Carterons - 44400 REZE.

Activité : création d'événements inter-entreprises.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SCP MJuris en la personne de Me Vincent DOLLEY et Me Aude PELLOQUIN, 5 rue Crébillon BP 74615 44046 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 12 juillet 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

L23IJ18769

N° RG 23/03169 - N° Portalis DBYS-W
-B7H-MM4S

DATE : 17 octobre 2023.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde de **Association MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE ST PHILBERT DE GRAND LIEU**, demeurant 44 rue de Joinville - 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU.

Activité : enseignement de formations par alternance.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire Judiciaire : la SELARL Frédéric BLANC en la personne de Me Frédéric BLANC, 8 rue d'Auvours BP 72209 44022 NANTES cedex 1.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire.

L23IJ18770

N° RG 23/03173 - N° Portalis DBYS-W
-B7H-MM43

DATE : 17 octobre 2023

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire de : **E.A.R.L. DES BRUYERES**, demeurant Beau Soleil - 44170 MARSAC SUR DON.

Activité : élevage de caprins et culture de céréales.

N° RCS : 445 258 262 SAINT NAZAIRE.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SCP MJuris en la personne de Me Vincent DOLLEY et Me Aude PELLOQUIN, 5 rue Crébillon BP 74615 44046 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 13 Juin 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

L23IJ18771

N° RG 21/01506 - N° Portalis DBYS-W
-B7F-LBVQ

DATE : 17 octobre 2023.

Jugement arrêtant le plan de cession de **Monsieur Philippe Eugène Jean-Marie OFFRAI et Madame Evelyne Marie Madeleine Simone TENAUD épouse OFFRAI**, demeurant La Maladré Nord - 13 route de Paris - 44850 LE CELLIER.

N° RCS : non inscrits.

Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL Philippe DELAERE & associés en la personne de Me Philippe DELAERE, 20 rue Mercœur BP 92024 44020 NANTES cedex

L23IJ18772

N° RG 17/03651 - N° Portalis DBYS-W
-B7B-JAFD

DATE : 17 octobre 2023

Jugement prononçant la clôture par extinction du passif des opérations de la liquidation judiciaire de **S.C.I. LE 113**, demeurant 20 RUE EMILE ZOLA - 44400 REZE.

Activité : acquisition, administration et location immobilière.

N° RCS : 515 323 327 Nantes.

L23IJ18774

N° RG 15/04013 - N° Portalis DBYS-W
-B67-IAUG

DATE : 17 Octobre 2023

Jugement prononçant la clôture par extinction du passif des opérations de la liquidation judiciaire de **S.C.I. J.F.G.**, demeurant 31 rue Eugène et Léonie Kerivel - 44610 INDRE.

Activité : location de biens immobiliers.

N° RCS : 448 614 594 NANTES.

L23IJ18775



RELECTURE CONTRÔLE CONFORMITÉ

DE TOUS LES AVIS



ABONNEZ-VOUS!

85 VENDÉE

LA ROCHE-SUR-YON

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 17/10/2023, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FOCA FORMATIONS

Sigle : Fibre Optimalle Commerciale Appliquée Formations

Objet social : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location La Société a pour objet en France et à l'étranger : gérance ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social. Dans le cadre de son activité, la société peut être amenée à faire des formations dans l'univers du commerce.

Siège social : 8 rue Jacques Prévert, 85260 L'HERBERGEMENT

Capital initial : 1 000 €

Capital minimum : 1 000 €

Capital maximum : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Président : M. RADENAC BRUNO, demeurant 8, rue Jacques Prévert, 85260 L'HERBERGEMENT

Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique est seul compétent pour : approuver les comptes annuels et affecter le résultat ; nommer et révoquer le Président ; nommer les Commissaires aux comptes ; décider la transformation de la Société, une opération de fusion, de scission, d'augmentation, de réduction ou d'amortissement du capital ; modifier les statuts ; déterminer les conditions et modalités des avances en compte courant ; dissoudre la Société.

Clause d'agrément : Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement.

Pour avis

M. Bruno Radenac

L23IJ18410



HUIJBREGTS

Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 1 000 euros
Siège social : « La Savarière »
85670 SAINT-PAUL-MONT-PENIT
En cours d'immatriculation
au RCS La Roche sur Yon

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 octobre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : HUIJBREGTS.

Forme : Société Civile d'Exploitation

Agricole.

Capital : 1 000 euros.

Siège : « La Savarière » 85670 SAINT-PAUL-MONT-PENIT.

Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment l'élevage de vaches laitières.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Gérant : Monsieur HUIJBREGTS Sebastiaan et Madame ELST Sabina demeurant « Paandijksestraat 9 » 4891 PV RIJSBERGEN (Hollande).

Agrément : Requis en cas de cession

Immatriculation : RCS de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, le gérant

L23IJ18735

In Extenso

Experts-Comptables

CHALLANS

HOLDING MONPA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 35 rue du Puy Sans Tour
85320 MAREUIL SUR LAY-DISSAIS
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 18/10/2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : HOLDING MONPA

Siège : 35 rue du Puy Sans Tour - 85320 MAREUIL SUR LAY-DISSAIS

Objet : La prise de participation dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, par tous moyens, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou parts sociales, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, ainsi que l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

La direction des filiales du groupe ; participation active au contrôle des filiales, définition et animation de la stratégie et de la conduite de la politique générale du groupe constitué par la société et ses filiales, ou de toute autre entreprise, notamment dans tous les domaines de gestion d'entreprise (finances, gestion de trésorerie, comptabilité, ressources humaines, droit, informatique, ingénierie, ventes et achats, marketing, facturation, etc) ;

La fourniture de prestations de services, de conseil et d'assistance en matière commerciale, financière, comptable, de ressources humaines, technique, administrative, informatique, en matière de négociation de tout type de contrats et de gestion et la fourniture de toute autre prestation de services au profit de ses filiales, des sociétés de son groupe ou de toute autre société ;

Le placement, la gestion et la cession des titres et des fonds lui appartenant ou appartenant aux entreprises qu'elle contrôle, l'octroi d'avances de trésorerie, de cautions, avais et garanties qu'il sera jugé utile d'apporter à des sociétés dans lesquelles la société détient une participation ;

L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 2 000 euros
Gérance : M. Antoine FERRAND, demeurant 35 rue du Puy Sans Tour 85320 MAREUIL SUR LAY-DISSAIS

Immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON

L23IJ18848

SOYAGE
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 10 impasse Henriette
d'Angeville,
85000 LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à LA ROCHE SUR YON du
10/10/2023, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SOYAGE
Siège social : 10 impasse Henriette
d'Angeville, 85000 LA ROCHE SUR YON

Objet social : L'acquisition, l'administration, la cession et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Yann SEVELLEC Demeurant
10, impasse Henriette d'Angeville 85000
LA ROCHE SUR YON

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis
La Gérance

L23IJ18243

MODIFICATIONS



PATRY THOMMERET
Société civile de moyens
au capital de 1 000 €
Siège social : 6 RUE NATIONALE
85100 LES SABLES D'OLONNE
RCS de LA ROCHE-SUR-YON n°888
891 132

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 24/07/2023 a décidé à compter du 24/07/2023 de :

- de rendre effective la démission de M. THOMMERET JEROME aux fonctions de co-gérant.

- Modifier la dénomination sociale de la société anciennement PATRY THOMMERET qui devient PHYSIO NATIONALE

- Prendre acte de la nouvelle adresse personnelle du gérant, M. VINCENT PATRY au 47 AVENUE JEAN JAURES, 85100 LES SABLES D'OLONNE

Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

L23IJ10786

LA BELLE TRANCHE
SARL au capital de 1 000 €
20 rue de l'Eglise 85500 LES HERBIERS
880 397 195 RCS LA ROCHE SUR YON

NON DISSOLUTION

Aux termes d'un PV du 6/10/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

L23IJ16969

BAGUELIN CONSEILS ET GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 437.200 euros
Siège social : Pôle d'activité de Bellevue,
9 Rue Lavoisier
85600 MONTAIGU VENDEE
883.535.379 RCS LA ROCHE SUR YON

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Aux termes de décisions en date du 30 septembre 2023, l'associé unique a nommé la Société EOLIS, domiciliée 14, rue du Bignon BP 20054 à Les Sorinières (44840), en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2029.

L23IJ17766



TESSON DE FROMENT SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 805,39 euros
Siège social : 16 allée Titouan Lamazou
85340 LES SABLES D'OLONNE
328 768 858 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2023, l'associé unique a nommé :

Monsieur François-Xavier DE FROMENT, demeurant 85 avenue Mozart 75016 PARIS, en qualité de gérant non associé pour une durée indéterminée, Monsieur Philippe DE FROMENT, Gérant non associé, cessant d'exercer les fonctions de gérant.

Pour avis

La Gérance

L23IJ18002



LE GAVROCHE
Société par actions simplifiée au capital de 15 245 €
Siège social : Boulevard Jean XXIII, 85300 CHALLANS
418 586 046 RCS LA ROCHE SUR YON

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes des décisions unanimes en date du 27 juillet 2023, la Société TC2L, Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, ayant son siège social Boulevard Jean XXIII - 85300 CHALLANS, et immatriculée sous le numéro 838 864 734 RCS LA ROCHE SUR YON, représentée par son Président, Monsieur Charles-Louis THOUZEAU, a été nommée en qualité de Présidente à compter du 27 juillet 2023, en remplacement de la société SOLIFIT, démissionnaire.

Pour avis
Le Président

L23IJ18374

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

SERRURERIE LUCONNAISE
SAS au capital de 101 000 euros porté à 106 400 euros

Siège social : ZI Sébastopol, route des Moutiers
85400 LUCON
331 706 671 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 11/10/2023 et du certificat de dépôt des fonds établi le 11/10/2023 par la Banque CREDIT AGRICOLE, il résulte qu'à compter du 11/10/2023 :

- que le capital social a été augmenté d'un montant de 5 400 € par émission de 54 actions nouvelles de numéraire, et porté de 101 000 euros à 106 400 €. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : le capital s'élève à 101 000 euros. Nouvelle mention : le capital s'élève à 106 400 €.

- que la Société ORGERIT, SARL au capital de 3 000 euros, dont le siège social est au 181, rue des Ormeaux, 85320 PEULT, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le n° 953 962 008, a été nommée Directrice Générale.

L23IJ18376

In Extenso

Experts-Comptables

LES SABLES D'OLONNE

BOUCHERIE CHALLANDAISE
SARL au capital de 6 000 euros
Siège social : 11 rue Pierre Monnier
85300 CHALLANS
517 473 955 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes et à compter de décisions du 28/06/2023, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de consultant et accompagnement technique en boucherie, charcuterie, et toutes activités s'y rapportant ; aux formations et interventions auprès de centre de formation, de professionnels et toutes personnes physiques et morales dans le domaine de la boucherie, charcuterie et tout domaine d'activités s'y rapportant ; à l'organisation et participation à des salons et toutes manifestations afférentes aux activités susmentionnées ; au remplacement au sein de toute entreprise de boucherie-charcuterie-traiteur ; à la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;

- de modifier la dénomination sociale pour devenir ACCOMPAGNEMENT CONSEILS CHRISTOPHE DUC, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ;

- de transférer le siège social au 7 rue du Haut Village 85710 BOIS DE CENE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23IJ18389



ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT MILCENDEAU

Société par actions simplifiée
au capital de 400.000 euros
Siège social :
148 avenue Charles de Gaulle
Olonne-sur-Mer
85340 LES SABLES D'OLONNE
486 380 082 RCS LA ROCHE-SUR-YON

AVIS

Aux termes d'une décision du 04.10.2023, l'associé unique a nommé

le cabinet SOFAL, représenté par M. David PAPIN, dont le siège social est situé rue Nicolas Baudin - CS 60696 - 85017 LA ROCHE-SUR-YON, immatriculé au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le n° 444 109 128, actuel Commissaire aux Comptes suppléant, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement du Cabinet ODACE.

Pour avis, la Présidente
L23IJ18453

CAFE CURZON
SARL à associé unique au capital de 10 000 €
Siège social : CURZON (85540)
2 ter place de la Mairie
914 959 341 RCS LA ROCHE SUR YON
DAU du 28.06.2023 : non dissolution de la société conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce.

L23IJ18459



LVMB

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 17 Bis Allée de l'Orangerie
Olonne Sur Mer
85340 LES SABLES D'OLONNE
812 026 284 RCS LA ROCHE-SUR-YON

AVIS

Aux termes des délibérations du 04.10.2023, l'assemblée générale des associés a nommé le cabinet SOFAL, représenté par M. David PAPIN, dont le siège social est situé rue Nicolas Baudin - CS 60696 - 85017 LA ROCHE-SUR-YON, immatriculé au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le n° 444 109 128, actuel Commissaire aux Comptes suppléant, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement du Cabinet ODACE.

Pour avis, la présidente

L23IJ18464

S.F.G. CHARLES SORIN
SARL transformée en SAS
au capital de 38 112,25 €
Siège social :
14 rue des Chevaliers Gambettes
85160 ST JEAN DE MONTS
344 276 597 RCS LA ROCHE/YON

Suivant AGE du 30/09/2023, la société a été transformée en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et le texte des statuts qui régiront désormais la Société a été adopté.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 38 112,25 €.

Admission aux assemblées & droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité & de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

M. Charles SORIN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

Président : M. Charles SORIN, demeurant 14 rue des Chevaliers Gambettes 85160 ST JEAN DE MONTS

Directeur général : M. Philippe SORIN, demeurant 34 chemin du Bois Mocqua 85400 LUCON

Pour avis, Le Président

L23IJ18689

TRINITE

Société civile immobilière
Au capital de 100 euros
Siège social : 18 Grande Rue de la Trinité
44190 CLISSON
RCS NANTES 833 169 048

AVIS

L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 30 septembre 2023 a décidé :

- de modifier la forme juridique de société civile immobilière en société à responsabilité limitée à compter du même jour, et de modifier en conséquence les statuts.

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : EVALPME en remplacement de « TRINITE » à compter du même jour et de modifier en conséquence les statuts.

- de transférer le siège social du 18 Grande Rue de la Trinité 44190 CLISSON à CUGAND (85610) - 35 Impasse Paul-Louis Dagnet Z.A. du Mortier Est et de modifier en conséquence les statuts.

- d'augmenter le capital social de 100 euros à 10 000 euros par apport en numéraire et de modifier en conséquence les statuts

- D'adopter un nouvel objet social : L'évaluation d'entreprises, Les analyses financières, Le conseil dans le cadre de transmissions d'entreprises L'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 30 septembre 2023 a constaté :

- la démission de Madame Claire EURIÉULT à compter du même jour.

L23IJ18790

GUEGUEN
AVOCATS

BOUSKUL

Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 188 rue des Tourterelles
85000 Moulleron-Le-Captif
898 476 155 RCS La Roche-sur-Yon

Suivant décision unanime des associés en date du 20 septembre 2023, il résulte que Monsieur Richard CADOR demeurant 40 bis boulevard Gabriel Lauriol - 44000 NANTES a été nommé Président, en remplacement de la société LG VENTURE démissionnaire.

Les fonctions de Directeur Général de Monsieur Richard CADOR prennent fin de par sa nomination en qualité de Président.

L23IJ18898

belle & dhaine

SNACKING DINER

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 13 RUE DES BLES D'OR
85660 SAINT PHILBERT DE BOUAINÉ
RCS de LA ROCHE-SUR-YON
n°919 040 584

L'AGE du 28/07/2023 a décidé à compter du 28/07/2023 de rendre effective la démission de Mme FAVIOT SANDRINE aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

L23IJ14236

DISSOLUTIONS**In Extenso**

Experts-Comptables

LES HERBIERS

OLIVIER AUTO
Société à responsabilité limitée
à associé unique

Au capital de 500 euros
Siège social : route de Montaigu
85260 LHERBERGEMENT
828 461 061 RCS LA ROCHE SUR YON

ANNONCE LEGALE

Aux termes et à compter de décisions du 30/09/2023, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Est nommée liquidateur M. Olivier FORT, demeurant au 2 rue des Batteries, 85260 LA COPECHAGNIERE. Le siège de la liquidation est au siège social. Mention sera faite au RCS de LA ROCHE S/YON.

L23IJ18377

In Extenso

Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

RENOVOPTIQUE 85
SARL en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
387 La Glorandière
85430 LA BOISSIERE DES LANDES
903 987 345 RCS LA ROCHE SUR YON

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes et à compter des décisions du 31/08/2022, l'associé unique a décidé de la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Liquidateur : Brice LAJOTTE, demeurant 387 La Glorandière 85430 LA BOISSIERE DES LANDES. Le siège de liquidation est fixé au siège social de la Société. Mention sera faite au RCS LA ROCHE SUR YON.

L23IJ18384

SCI DESPLATZ BEGUIN
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Bernard Moitessier - 85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS
Siège de la liquidation : 10 les Combes - 85540 LE GIVRE
800 779 431 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'AGE du 31 juillet 2023 a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Julie BEGUIN, demeurant 10 les Combes, 85540 LE GIVRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à LE GIVRE (85540), 10 les Combes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au R.C.S.

Pour avis,
Le Liquidateur

L23IJ18776

CLÔTURES**In Extenso**

Experts-Comptables

LES HERBIERS

LINGERIE CÔTE DE LUMIERE
Société à responsabilité limitée
en liquidation

Au capital de 8 000 euros
Siège social : 10 Rue Nationale
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
Siège de liquidation :
6 Allée du Rayon D'Or
85340 L'ILE D'OLONNE
819 726 365 RCS LA ROCHE SUR YON

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 02/10/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Julie GUICHARD, demeurant 6 Allée du Rayon D'Or 85340 L'ILE D'OLONNE, de son mandat de liquidatrice, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.

L23IJ18733

SCI DESPLATZ BEGUIN
Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Bernard Moitessier - 85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS
Siège de la liquidation : 10 les Combes - 85540 LE GIVRE
800 779 431 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGO réunie le 31 juillet 2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Julie BEGUIN, demeurant 10 les Combes 85540 LE GIVRE de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au R.C.S.

Pour avis,
Le Liquidateur

L23IJ18780

SCI TY'ANEZEN

Société civile immobilière
en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social et de liquidation :
L'Enfrièrièr 85440 TALMONT ST HILAIRE
491 051 652 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Virginie ROUZEAU de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur

L23IJ18819

FONDS DE COMMERCE

Cabinet BLONDEL RAVE LEPENDU LE FIER
de BRAS
Société d'Avocat à la Cour
26 RUE Marsoulan
75012 Paris

ACTE : Par acte sous seing privé en date à LES HERBIERS du 2 octobre 2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de LA ROCHE SUR YON, le 5 octobre 2023, dossier 2023 00082133, Référence 8504P01 2023 A 03008.

VENDEUR : La société BAR TABAC PRESSE LA PROMENADE, société en nom collectif au capital de 10 000 €, dont le siège social est à LES HERBIERS (85500) - 32 rue Nationale, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés

de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 841 555 733.

ACQUEREURS : Monsieur James, Christophe, Jérôme BACHELOT et Madame Sovan Mollyka VOEUN, son épouse commun en biens, demeurant ensemble à LES HERBIERS (85500) - 32 Rue Nationale.

FONDS : BAR, auquel est attachée la gérance d'un DEBIT DE TABAC, connu sous l'enseigne BAR TABAC LA PROMENADE, exploité à LES HERBIERS (85500) - 32 Rue Nationale.
PRISE DE POSSESSION : 2 octobre 2023.

PRIX : 270 000 €.
OPPOSITIONS : par courrier recommandé avec accusé de réception dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour les oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et la correspondance au Cabinet d'Avocat - SAS AGN AVOCATS NANTES sis à CHALLANS (85300) -9 rue de Nantes, séquestre du prix.

L23IJ18750

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Thomas ETIENNE, Notaire Associé à MONTAIGU-VENDEE, le 12 octobre 2023, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de LA ROCHE-SUR-YON, le 17 octobre 2023, référence 2023 N 02279, a été cédé un fonds de commerce d'alimentation générale sis à LA BARRE-DE-MONTS (85550) 3 Avenue de Lattre de Tassigny, connu sous le nom commercial «VOTRE MARCHÉ» (884435934 RCS LA ROCHE-SUR-YON)

Par Monsieur Rémy Serge Joseph DANTEC, demeurant à LA BARRE-DE-MONTS (85550) 44 C route de Saint Jean de Monts, en liquidation judiciaire et représenté par Maître Nicolas PELLETIER, liquidateur, aux termes d'une ordonnance rendue par le Tribunal de Commerce de LA ROCHE-SUR-YON (85000) le 10 novembre 2022.

A La Société « STEISA », société à responsabilité limitée, dont le siège est à LA BARRE-DE-MONTS (85550) 3 avenue de Lattre de Tassigny, identifiée au SIREN sous le numéro 948074992 et immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON. Moyennant le prix principal de TRENTI-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 EUR).

Jouissance : depuis le 20 novembre 2022 aux termes de l'ordonnance susvisée.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître PELLETIER à LA ROCHE-SUR-YON (85000) 52-56 Rue Molière, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire

L23IJ18884

RECTIFICATIFS

AGORA
EXPERTS

GONTHIEZ
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 5 Impasse du Boireau
85170 LE POIRE-SUR-VIE
Siège de liquidation : 4 Impasse Abbé Blaizeau
85190 LA GENETOUIZE
812 144 053 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans l'informateur judiciaire du 13 octobre dernier, l'adresse du liquidateur était erronée et il fallait lire, que Monsieur Nicolas GONTHIEZ demeurant 4 impasse Abbé Blaizeau 85190 LA GENETOUIZE, exercera les fonctions de liquidateur.

L23IJ18738

PODCAST

les carnets DE LA TRANSMISSION

Serrurerie Luçonnaise

In Extenso



Pierre
Bonnet



Teddy
Brochard

IJ | In Extenso





RENCONTRES, BUSINESS & CONVIVIALITÉ EN 3 MI-TEMPS

NOTRE CONCEPT

MODERNE

Moments animés par le même pro-vocateur avec l'objectif affirmé de vous aider à développer ou renforcer votre business

INNOVANT

Participation d'experts dans tous les domaines et sur des thématiques impactant ou pouvant impacter votre quotidien (juridique, comptable, bancaire, communication...)

DIFFÉRENCIANT

Une démarche structurée mais agile laissant place à l'échange et l'interaction au service de nos membres

CHEZ BUSINESS TIME CLUB

- Un pro-vocateur de rencontres (organisateur, animateur, créateur de liens, de moments de partage et de plaisir) rémunéré pour animer et gérer le club
- Pas de reporting d'activité : l'essentiel est de faire du business et de belles rencontres
- Vous repartez avec de l'information utile
- On commence à l'heure, on finit à l'heure
- On tient compte de l'équilibre vie familiale / travail : 17h30 - 19h / 2 fois par mois

POUR QUI ?

Création de clubs s'adressant majoritairement aux artisans, commerçants, professions libérales, TPE, PME

www.business-time.fr